

Protestants de l'Aisne sous l'Ancien Régime : de la persécution à la renaissance. Quelques données neuves

Les historiens du protestantisme de la région ont jusqu'à présent exploité à peu près exclusivement pour leurs recherches les sources documentaires locales (Archives de l'Aisne) qu'ils ont complétées par celles des grandes institutions parisiennes (Archives nationales, Bibliothèque nationale, bibliothèque de la société de l'histoire du protestantisme français). Au mieux, ils ont procédé, comme le pasteur Beuzart¹, à quelques sondages dans les fonds de Sedan ou de l'étranger, comme les registres des habitants de Genève ou les fonds du Public Record Office à Londres. Et pourtant ces archives, qui semblent a priori concerner assez peu d'autres secteurs géographiques, ne serait-ce qu'en raison de leur éloignement, mériteraient d'être exploitées d'une manière plus complète. Elles renferment en effet une masse d'informations susceptibles d'enrichir les connaissances déjà rassemblées, voire d'apporter un nouvel éclairage à une question supposée connue.

Ma conviction ancienne de l'importance de ces fonds s'est renforcée pendant près de trente années de recherches sur le protestantisme dans le nord-est de la France : Lorraine méridionale, Franche-Comté, Mulhouse et plus récemment Champagne septentrionale. Ce sont d'ailleurs mes interrogations sur les protestants des villes et des bourgs de Champagne qui m'ont amenée à m'intéresser de près aux ressources offertes par Sedan et à entreprendre le dépouillement systématique, dépouillement prenant en compte tout ce qui n'était pas la principauté de Sedan stricto sensu². Les informations récoltées ont finalement dépassé les objectifs initiaux en raison de la grande ouverture de Sedan sur le monde protestant qui leur fait déborder largement le cadre de la Champagne pour s'étendre à une grande partie du royaume de France et de l'espace européen, francophone ou non³.

La présente étude sur les protestants sous l'Ancien Régime, réalisée à l'occasion de la Journée de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne le 19 octobre 2008, posait au préalable la question du cadre géographique à retenir. Après réflexion, j'ai résolu d'opter, non sans hésitation, pour un découpage administratif – celui du département de l'Aisne – postérieur à la période étudiée. Ce choix amène à prendre en compte des entités distinctes, la Picardie au nord, la Brie au sud, voire l'extrémité de la Champagne, découpage civil repris par les Églises réformées qui distinguent au XVII^e siècle colloques de Picardie,

1. Pasteur Paul Beuzart, *Le protestantisme en Thiérache (Haute Picardie) depuis les origines jusqu'à la Révolution*, Paris, librairie ancienne Honoré Champion, 1931, 482 p.

2. Mais intégrant la principauté de Raucourt sur la rive gauche de la Meuse.

3. Ce sont ces données qui, jointes à des sources allemandes, m'avaient permis de faire au temple de Lemé, le 29 septembre 2007, une première conférence sur la Thiérache.

d’Île de France et de Champagne. Toutefois, malgré son anachronisme, son caractère imparfait, et la frustration à laisser de côté la Thiérache ardennaise et la région de Meaux qui constituent des prolongements naturels, ce cadre départemental présente un triple avantage : il a le mérite de la clarté, il pose des limites connues par tous et surtout il facilite les comparaisons avec les exposés des autres intervenants. J’utiliserai donc, au long de cette étude, le terme « Aisne » déjà posé dans le titre.

Au terme de ces réflexions liminaires, l’auteur de ces lignes qui n’est pas une spécialiste du protestantisme en Picardie⁴, ne prétend pas présenter une nouvelle synthèse ou une vision renouvelée de l’histoire des réformés dans l’Aisne, ce qui aurait nécessité l’exploitation des sources locales qui restent malgré tout essentielles, mais dont la dispersion interdisait tout dépouillement significatif. Le présent exposé vise simplement à apporter quelques perspectives neuves sur les milieux protestants ayant vécu dans ce cadre géographique du XVI^e au XVIII^e siècle ou l’ayant quitté, en utilisant plusieurs sources de Sedan : les listes de réfugiés au début des guerres de Religion, les registres de mariages (1572-1685) et de décès (1622-1685) de l’Église réformée de Sedan⁵, en les complétant par des sondages dans les actes de baptêmes et les registres de délibérations du consistoire de Sedan de 1594 à 1636⁶, ainsi que par les données fournies par les registres des ambassades de puissances protestantes⁷ à Paris (Angleterre, Suède, Danemark et Hollande) à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècle.

Ce riche ensemble documentaire permettra ainsi d’aborder successivement trois grands thèmes couvrant la totalité de la période, des années 1560 à la veille

4. Je tiens à remercier tout particulièrement les personnes m’ayant assistée dans cette étude, Mme Aude Roelly directrice des Archives de l’Aisne pour la fourniture de cartes, M. Jean-Paul Roelly qui m’a fait bénéficier de sa connaissance poussée du protestantisme en Picardie pour identifier patronymes et localités, les bibliothécaires de la Société de l’histoire du protestantisme français, 54 rue des Saints Pères à Paris VII^e (qui sera désormais citée sous la forme BSHPF) pour toutes les facilités données et les vérifications effectuées, et Mme Françoise Hardy responsable du service Études et Patrimoine à la Médiathèque de Sedan pour m’avoir transmis plusieurs pages numérisées des transcriptions de baptêmes par le marquis de Gourjault.

5. La disparition des registres paroissiaux en mai 1940 – à l’exception des actes de baptêmes et de mariages de 1607 et de baptêmes de 1650 cotés 2 E 409 aux Archives des Ardennes – n’interdit pas la recherche en ce domaine, du fait de l’existence de deux séries anciennes de copies dont la complémentarité exige le dépouillement conjoint : les manuscrits 663 à 665 de la BSHPF et les notes constituant le carton 177 du fonds du marquis de Gourjault conservé à la Médiathèque de Sedan. La copie parisienne transcrit en effet la totalité des actes subsistants mais au prix d’une grille de lecture faisant souvent disparaître titulature, métier et origine géographique tandis que les notes du marquis de Gourjault, plus sélectives surtout au XVII^e siècle, transmettent sur les actes retenus des informations beaucoup plus complètes et souvent mieux lues. L’érudit a exploité en outre les actes des années 1572, 1574, 1577, 1579, début 1580, 1683 à 1685 ne figurant pas dans les copies de Sedan.

6. Registres de 1570 à 1597 et de 1615 à 1636 (Arch. dép. Ardennes, 31 J 3 et 4) et de 1597 à 1614 (BSHPF, ms 666 bis).

7. Principalement ceux de l’ambassade de Hollande, le « livre d’entrée et de sortie des communiants de la chapelle » de 1752 à 1777 (BSHPF, ms 409) et le livre des catéchumènes de 1727 à 1781 (BSHPF, ms 410).

de la Révolution : tout d'abord, dans une région dominée par la Ligue, les difficultés rencontrées, par la minorité protestante persécutée au long des guerres de Religion mais sachant jouer des possibilités offertes par Sedan, puis la nature polymorphe de l'émigration de l'Aisne vers Sedan, à caractère à la fois économique et religieux puisque touchant aussi les populations catholiques souvent tentées par la nouvelle foi, et enfin le palliatif d'Églises offert par les chapelles des États protestants aux fidèles réformés dépourvus, après la Révocation, de tout encadrement structuré et en quête de reconnaissance légale.

Une minorité persécutée : refuge et réfugiés à Sedan au XVI^e siècle

La principauté de Sedan, située aux confins du royaume de France et des Pays-Bas espagnols, voit se manifester en 1560 les premiers signes de protestantisme alors que ses princes, Henry-Robert de la Marck et son épouse Françoise de Bourbon, souverains tolérants, adhèrent encore au catholicisme. Le massacre de Wassy, le 1^{er} mars 1562, qui frappe de stupeur et d'effroi les protestants de France avant de connaître un fort retentissement international, déclenche aussi un premier mouvement de refuge dans une ville qui constitue non seulement le havre le plus proche mais aussi un asile accueillant pour bien des fugitifs dont l'origine reste difficile à cerner⁸. Ce n'est qu'à la fin de l'année que le couple princier se met à professer ouvertement la foi réformée, entraînant dans sa démarche un nombre grandissant de sujets. Cette option religieuse va attirer jusqu'à la fin du siècle, des vagues successives de huguenots fuyant guerres et persécutions.

Sedan : une forteresse contre les persécutions

La non application de la paix de Longjumeau, la politique du duc d'Albe aux Pays-Bas, les brimades envers les protestants et la reprise des hostilités⁹ entraînent de nouveaux départs pour la principauté qui offre aux huguenots per-

8. Pierre Congar, Jean Lecaillon et Jacques Rousseau, *Sedan et le pays sedanais*, Paris, Guénégaud, 1969, p. 180-183. La liste de 173 réfugiés (et non 171 comme l'affirme trop vite l'historien de Sedan Philippoteaux sur la foi d'une copie lacunaire et fautive) soit 500 à 700 personnes, dressée le 27 août 1564 ne mentionne pas leur origine. Ceci est peut-être dû au fait qu'il ne s'agit pas de la liste originelle mais d'une transcription contemporaine. Bibl. nat. de France, ms. fr. 4560 et Auguste Philippoteaux, *Recherches sur les origines du protestantisme dans la principauté de Sedan, Annexes à la troisième étude. II Liste des premiers réfugiés (1564)*, Sedan, imprimerie de Suzaine, 1938, p. 17-23. Outre quelques nobles comme Messieurs de Bézu et d'Epaux, un officier, Monsieur Prévost, les pasteurs Firmin Morel et Du Moulin, on rencontre aussi l'orfèvre Claude Brisbarre qui s'établit à Sedan dont il obtient la bourgeoisie et qui parraine, en 1573, l'enfant d'un couple d'Aubenton et, en 1586, le fils de l'orfèvre Beauvallet, originaire de Montcornet (baptêmes des 18 mai 1573 et 30 janvier 1586) (Médiathèque de Sedan, fonds Gourjault carton 177).

9. Sur ce point et sur les guerres de Religion par la suite, voir Georges Livet, *Les Guerres de Religion*, Paris, Presses universitaires de France, 2^e édition, 1966 et Jean-Paul Barbier-Mueller, *La Parole et les Armes. Chronique des Guerres de religion en France (1562-1598)*, Paris, Hazan et Genève, Musée international de la Réforme, 2006.

sécutés le triple avantage de la communauté de foi, de la proximité et de l'identité de langue. Le 18 septembre 1568, 37 réfugiés apposent leur signature ou leur marque au bas d'un serment de fidélité¹⁰ au duc de Bouillon, en s'engageant à lui obéir le temps de leur séjour à Sedan, à ne pas assister militairement ou financièrement les princes protestants qui rouvrent les hostilités contre le roi, et enfin à ne pas quitter la principauté « sans exprès congé ». Le renvoi du chancelier de l'Hôpital, la publication des édits de septembre et décembre 1568 qui interdisent l'exercice du culte réformé, ordonnent aux ministres de quitter le royaume et démettent de leurs charges les officiers protestants amènent à Sedan, isolément ou en groupes, de nouveaux réfugiés qui prêtent à leur tour serment ou se font recevoir bourgeois. Le flot ne tarit pas avant août 1569 et reprend brièvement de mai à novembre 1571. Au total, ce sont près de 190 chefs de famille de Paris, de Meaux, de Picardie, de Thiérache ardennaise, de Champagne voire des Pays-Bas espagnols qui sollicitent asile à Sedan. Le caractère particulier du document, constitué en grande partie de paraphes sans mention du nom des intéressés et dépourvu, à quelques rares exceptions, de toute mention d'origine, le rend en l'état assez difficilement exploitable. Il n'est pas impossible que certains fugitifs soient originaires de l'Aisne¹¹, mais un seul peut être identifié avec certitude : Jean Menisiens qui, avec 17 autres hommes, fait serment de bourgeoisie le 23 octobre 1568 et qui figure sous le nom de « Jean Manissier, mercier de Montcornet en Thirasse », avec ses compagnons, drapiers et merciers du Vouzinois pour la plupart, dans la liste non datée des « nouveaux venus » à Francheval¹², village de la souveraineté de Sedan. Le document, une feuille volante non datée, ne permet pas de préciser si cette installation est antérieure ou postérieure à la prestation de serment mais elle ne doit pas en être très éloignée chronologiquement.

Le massacre de la Saint-Barthélemy le 24 août 1572 à Paris et ses répliques en province, notamment à Rouen et à Meaux, provoquent encore l'afflux à Sedan de nouveaux contingents, voire le retour d'anciens réfugiés¹³. De fait, les registres de baptêmes de l'Église réformée témoignent à partir de septembre 1572 de la présence d'un certain nombre de jeunes couples de l'Aisne : c'est ainsi qu'est baptisée le 3 novembre 1572 la fille de Zacharie Prévost, bailli du comté de Roucy, suivie en janvier 1573 par la fille d'un mercier de Saint-Quentin¹⁴. Au total, quinze baptêmes pour la seule année 1573, et six encore en 1574. On note

10. Arch. nat., 273 AP 178, protection de Sedan, serments prêtés au souverain de Sedan.

11. Comme J. Carlier, dont la signature élégante est apposée le 18 septembre 1568 mais l'absence de toute mention ne permet pas de confirmer une éventuelle provenance de Thiérache, ou à la même date, les nommés Prévost et Pestelé qui pourraient venir du comté de Roucy. La différence de signature entre les deux Chipault reçus bourgeois le 1^{er} octobre 1568 et leur homonyme venu de Quincy en 1574 ne permet pas d'y reconnaître l'une de ces personnes.

12. Arch. nat., 273 AP 178.

13. Comme le montre la similitude de nom de certains réfugiés de 1568 et de 1574. Le fait que des réfugiés de 1568 aient péri en août 1572 à Meaux montre bien que, pour nombre d'entre eux, le refuge dans la principauté était conçu de façon temporaire, dans l'attente d'une accalmie.

14. Médiathèque de Sedan, fonds Gourjault carton 177.

en premier lieu les plus menacés¹⁵, le pasteur Firmin Morel, de Coucy et des membres de familles nobles, Bon de Roucy, seigneur du lieu, Nicolas Guerri, sieur de Bézu et le sieur d'Ully¹⁶. Ils ne sont pas seuls et d'autres nobles, comme Claude de Roucy, Jean Robert d'Ully, Jacques de Nogentel et Claude de Lions, sieur d'Epaux, parraissent au cours de ces deux années les nouveau-nés de familles de la petite noblesse de Champagne et de Picardie, réfugiées elles aussi. Des officiers les accompagnent : Antoine Billet, bailli de Soissons, et le receveur du roi en Vermandois, Jean Pestelé, sans doute allié au bailli de Roucy¹⁷. Quant aux autres, marchand, mercier, linge, tailleur, taillandier, meunier, boulanger, voire laboureur comme Nicolas Mannesson de Montcornet, ils viennent de partout : Saint-Quentin, La Fère, Barenton-sur-Serre, Barenton-Bugny, Coucy-le-Château (3), Roucy, Limé, Villers-Agron, La Ferté-Milon (2), la région de Château-Thierry, Condé-en-Brie et la Thiérache (Clairfontaine, Aubenton et Montcornet). Certains sont vraisemblablement apparentés comme les deux Pilon de Coucy-le-Château, le taillandier Louis et le linge Claude¹⁸.

Dans une cité qui compte de 3 500 à 4 000 âmes, dont encore bon nombre de catholiques, l'afflux subit de réfugiés venus de toute la moitié septentrionale du royaume n'est pas sans créer de réelles difficultés d'accueil, de logement et d'entretien matériel. Le nombre des baptêmes fournit un bon indicateur de la pression exercée par les nouveaux arrivants : de 154 en 1572, il bondit à 205 en 1573, puis atteint 188, 248 et 197 les années suivantes¹⁹. Les tensions sont telles entre autochtones et nouveaux arrivants que le prince doit intervenir à deux reprises en septembre 1572 pour interdire le port d'armes en ville et, le mois suivant, pour réglementer la vente des marchandises²⁰. Deux ordonnances sont prises également en 1574 pour limiter les hausses de loyer et la résiliation abusive des baux « pendant toute la durée des troubles »²¹. Dans un contexte politique difficile (le

15. Le lieu d'exercice est mentionné dans la liste de 1574. Malgré son intérêt, le pasteur Bernardin Codur, natif de Chéry-lès-Rozoy, n'est pas retenu dans ce corpus. S'il dessert Parfondeval en 1564, il participe en avril 1572 au colloque de Jametz en tant que ministre de Châtellet-sur-Sormonne, dans le département actuel des Ardennes. Pasteur Paul Beuzart, *op. cit.*, p. 21, 24 et 25, et Nathanaël Weiss, « Notes et pièces inédites sur les Églises de la Champagne, Phalsbourg et Mannheim, et le collège de Sedan de 1572 à 1591 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. XXXIX, 1890, p. 305.

16. Baptêmes des 23 mars, 15 novembre et 8 décembre 1573. Médiathèque de Sedan, fonds Gourjault carton 177. Pierre Allegret, sieur d'Ully, non retenu dans le corpus, semble plutôt originaire de la Marne actuelle.

17. La femme de Zacharie Prévost n'étant autre qu'Antoinette Pestelé (baptême du 3 novembre 1572, *ibid.*).

18. Baptêmes des 6 octobre 1573 et 22 avril 1574, *ibid.*

19. Les comptages effectués par le marquis de Gourjault évaluent à 60 le nombre de baptêmes concernant les réfugiés en 1575 sur un total de 248 (soit 24,2 %) et 48 en 1577 sur 197 (soit encore 24,3 %).

20. Georges Hubrecht, « Le problème des réfugiés et la crise des loyers à Sedan au XVI^e siècle », *Mélanges de droit, d'histoire et d'économie offerts à Marcel Laborde-Lacoste*, Bordeaux, éditions Bière, 1963, p. 1-2.

21. *Ibid.*, p. 3-4.

duc d'Alençon, frère cadet du roi, et Henri de Navarre cherchant à fuir la cour pour rejoindre à Sedan Louis de Nassau, frère de Guillaume d'Orange), s'impose la nécessité d'un contrôle des arrivants : une ordonnance du 25 mars 1574 prescrit donc à toute personne logeant des étrangers l'obligation de les déclarer au gouverneur du château, ainsi que leurs armes, le cas échéant²². La guerre ayant repris en France, une nouvelle ordonnance, prise le 6 juillet par le duc de Bouillon pour « certaines, bonnes, grandes et justes considérations », prescrit à tous les étrangers résidant dans la principauté de se réunir à l'hôtel de ville le vendredi suivant pour lui prêter serment et enjoint à ceux qui s'y refuseraient de quitter ses terres dans les vingt jours²³. C'est en quelque sorte le renouvellement du serment de fidélité de 1568. Quatre jours plus tard, rangés cette fois selon leur province d'origine²⁴, les réfugiés jurent au duc qu'ils ne se sont rendus dans la principauté que pour y vivre selon leur conscience et y exercer librement leur culte ; ils s'interdisent tout départ sans son congé, et toute entreprise quelle qu'elle soit sauf pour sa défense, lui promettent totale obéissance et s'engagent à l'avertir de toute action contre son autorité qu'ils viendraient à connaître. Répartis en six colonnes préétablies qui dessinent la carte de la terreur huguenote, 168 réfugiés prêtent serment. Le 7 juillet, assemblés selon les mêmes modalités, 33 fugitifs venus de Lorraine, de Champagne et de Brie, du pays messin et de Picardie, avaient déjà apposé leurs seings sur un document²⁵ en tous points identique, dans la petite ville de Jametz, terre dépendant de la principauté : aucun ne semble cette fois originaire de l'Aisne.

Une difficile prestation de serment

Vingt-trois hommes²⁶ de l'Aisne figurent dans la liste dressée le 10 juillet 1574 à Sedan. Ils sont originaires de toute la région (secteurs de Soissons, Coucy-le-Château et Laon, comté de Roucy et Limé, La Ferté-Milon, Neuilly-Saint-Front et Fère en Tardenois, secteur de Château-Thierry et Thiérache) et appartiennent à toutes les couches sociales : des élites comme l'écuyer ou le pasteur aux milieux très humbles du fabricant de corde ou du manouvrier. La confrontation de leur nom avec celui des 41 hommes et femmes de la région se mariant ou

22. *Ibid.*, p. 3.

23. Préambule de la prestation de serment, Arch. nat., 273 AP 178.

24. Ou sans doute par colloque, même si la coïncidence n'est pas parfaite : Champagne, Normandie, Picardie, Ile-de-France, Beauce, Orléanais constituent bien des colloques, tandis que le comté-duc de Rethel, encore indépendant, et les Pays-Bas espagnols forment des entités séparées.

25. Arch. nat., 273 AP 178.

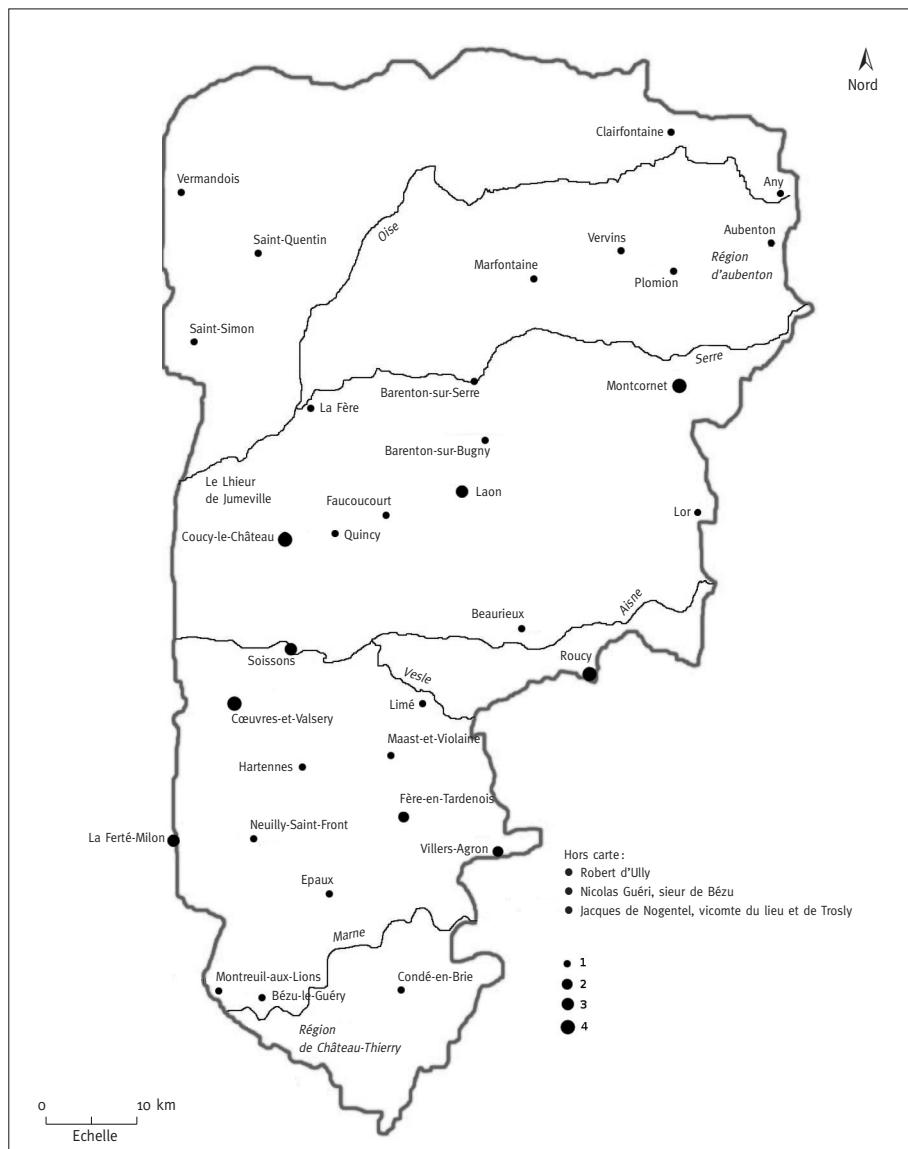
26. Auxquels on pourrait peut-être adjoindre Claude Février, « apothicaire de Mouy » (Moÿ, Aisne ou Mouy, Oise), le brasseur Claude Roussel, à la résidence non identifiée (Giveirs? qui pourrait être Iviers) mais natif de Ribemont (Aisne ou Somme), et le pasteur Grégoire Gourdry connu aussi sous le nom de L'Estang. Encore catholique en 1561, il est ministre de Montdidier en 1563, puis de Meaux, et enfin par intérim du Vauldoy dans l'actuelle Seine-et-Marne, avant d'exercer à Sedan de 1573 à 1591, voire 1594. « Textes inédits extraits en partie des registres du consistoire de Sedan », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1897, t. 46, p. 236.

présentant un enfant au baptême d'août 1572 à 1575 à Sedan ne laisse toutefois pas d'étonner²⁷: seuls onze chefs de famille figurent à la fois dans les deux listes. Sur un nombre total de 60 réfugiés, 11 font baptiser un enfant et prêtent serment, 30 se marient ou portent un enfant au temple sans prêter serment tout comme 7 parrains, et 12 prêtent serment sans être mentionnés par ailleurs. On peut comprendre que douze hommes, célibataires, ou ayant fui seuls, ou encore trop âgés pour avoir des enfants, figurent sur la seule liste de juillet 1574. Mais il semble curieux que 37 hommes, soit 61,67 % des réfugiés, s'abstiennent de se plier à une formalité expressément exigée d'eux.

Si deux pasteurs figurent bien sur la liste, on ne retrouve des onze membres de la noblesse, que Claude Leschassier, seigneur de Limé qui fait baptiser un fils le 27 février 1573. On peut difficilement penser que des personnes, venues d'aussi loin, aient quitté le royaume en dehors de tout contexte de persécution. Par ailleurs, le fait de ne pas figurer sur les listes de 1568-1571 les amènerait à être logiquement concernées par la nouvelle ordonnance. L'hypothèse d'un départ, prévu en cas de refus de prestation de serment, ne tient pas quand on constate que trois nobles se marient le 30 novembre 1574, un autre le 12 décembre et que ces familles sont bien attestées dans les registres de baptêmes de 1575. Il s'agit d'hommes jeunes ou dans la force de l'âge, de la catégorie sociale la plus susceptible de s'engager dans les guerres qui opposent pouvoir royal, catholiques et protestants. Leur visibilité sociale permet difficilement de croire qu'ils aient pu s'abstenir de la démarche de loyauté exigée d'eux dans un petit État dont les princes – s'ils bénéficient de la confiance royale au point de participer aux campagnes antiprotestantes de 1572-1573 malgré leurs convictions réformées – se savent extrêmement menacés par la Lorraine toute proche. Les nobles ne sont d'ailleurs pas les seuls à être absents : c'est aussi le cas d'officiers comme le bailli de Soissons et Jean Pestelé, mais aussi des milieux de marchands et d'artisans. À l'exception des deux pasteurs, les élites²⁸, nobles et officiers, sont les plus concernées par cette abstention, si bien qu'il faut peut-être admettre finalement que, face à une telle foule de réfugiés, les princes régnants n'aient pas eu les moyens de leur politique. Peut-on penser aussi que, face à un prince étranger, aient joué le vieux réflexe de fidélité au roi et le désir de conserver une liberté d'action ? Et

27. Au-delà de points de détail, comme le fait que les deux fugitifs de La Ferté soient recensés dans des rubriques différentes, l'un Nicolas d'Arson, "tondeur de grande force" en Picardie, et l'autre, Lefebvre dont seul le nom nous est connu, dans la rubrique « Paris... et pays voisins ». Par ailleurs, le même Nicolas qualifié de marchand en 1573 devient tondeur de draps en 1575 (26 avril 1573 et 23 mai 1575). Quant à Claude Grandrémi qui prête serment en tant que mercier de Fère-en-Tardenois, il figure comme marchand mercier de Château-Thierry au baptême de son fils le 3 février 1575. Situation similaire pour Jean Fournier, tailleur d'habits de Clermont-en-Beauvaisis en mars, et d'Hartennes en juillet, à moins qu'il n'y ait hésitation entre lieu de naissance et lieu de résidence comme le montre l'exemple du pasteur Du Moulin classé en pays chartrain quoique exerçant à Soissons. Médiathèque de Sedan, fonds Gourjault carton 177.

28. Ont prêté serment les deux pasteurs, un noble sur 11 (9 %), un officier sur 4 (25 %), 5 marchands ou assimilés sur 10 (50 %), 9 artisans et paysans sur 17 (52 %) et 5 personnes à la profession non précisée sur 16 (31 %).



Carte 1
Le refuge à Sedan (1572-1575)
© O. Jurbert, V. Weiss et A. Thierry

que, comme en 1564²⁹, des allées et venues successives aient empêché de recenser tous ceux qui avaient fait halte de façon temporaire à Sedan ?

Comme en une fuite éperdue...

Quelles que soient les raisons de ce faible nombre de serments, il n'en reste pas moins que 60 chefs de famille sont présents à Sedan dans les années 1572-1575. Si l'on considère que les familles de l'aristocratie et celles des officiers n'ont pu se déplacer sans quelques domestiques, que nombre de familles doivent bien compter d'autres enfants que les nouveau-nés, ainsi que quelques personnes âgées, on peut estimer qu'au moins 210 à 260 personnes de l'Aisne ont cherché refuge à Sedan.

Les fugitifs viennent de l'ensemble de la région³⁰ (carte 1) : de Saint-Quentin et des environs (5), de la partie orientale de la Thiérache (12), du pays de Laon (6 et sans doute 7 avec Robert d'Ully) et du secteur de Coucy (6), de Soissons et du pays proche (10), de la vallée de l'Aisne (5), du Tardenois (4), du secteur de La Ferté-Milon (4) et de la région de Château-Thierry (5 et sans doute 7 avec le sieur Guerri de Bézu, et la famille de Nogentel). Seule semble n'être pas concernée une région située approximativement entre deux lignes Saint-Quentin/ Laon et La Capelle/ Montcornet. Le mouvement de départ est beaucoup plus important (15 cas soit un quart des fugitifs) dans le sud de la région, de La Ferté-Milon au Tardenois, tout proche de Meaux où une réplique de la Saint-Barthélemy les 25 et 26 août fait plusieurs centaines de victimes³¹ : nobles (Lion d'Epaux, Nogentel et les sieurs de Bézu) et roturiers s'empressent de fuir à Sedan. La Thiérache et le Soissonnais fournissent aussi leur lot de fugitifs. Plus au nord, les villes de Saint-Quentin (1 cas), Soissons (3 cas) et Laon (3) sont concernées mais leur importance dans le mouvement de départ reste moindre que celle des gros bourgs comme Roucy (4) ou Coucy-le-Château (4) où les liens privilégiés avec Sedan ou au contraire la dépendance directe de la couronne semblent avoir joué un rôle.

On aurait pu s'attendre à voir les huguenots des villes, qui constituent a priori une cible plus facile que les ruraux, constituer une part plus forte des fugi-

29. «Tous les dessus nommez ont esté trouvez logez audit Sedan, sans plusieurs aultres qui vont et viennent qu'on n'a sceu scavoir leurs noms, et qui sont partiz et aussi venuz demeurer». Bibl. nat. de France, ms. fr 4560.

30. Vermandois sans précision : 1, Saint-Quentin : 1, Saint-Simon : 1, La Fère : 1, famille Le Lhieur de Jumeville près de Chauny : 1, Clairfontaine : 1, région d'Aubenton : 1, Any-Martin-Rieux : 1, Aubenton : 1, Plomion : 1, Vervins : 1, Marfontaine : 1, Montcornet : 4, la famille de Jouvence dans la région de Dizy, Laon : 3, Robert d'Ully sans doute à Nouvion-le-Vineux, Barenton-sur-Serre : 1, Barenton-Bugny : 1, Lor : 1, Coucy-le-Château : 4, Quincy-Basse : 1, Fauconcourt : 1, Soissons : 3, Cœuvres : 4, Hartennes et Taux : 1, les Disque à Maast-et-Violaine, Limé : 1, Roucy : 4, Beaurieux : 1, Fère-en-Tardenois : 2, Villers-Agron : 2, La Ferté-Milon : 3, Neuilly-Saint-Front : 1, région de Château-Thierry : 1 ainsi que sans doute Nicolas Guerri, sieur de Bézu, et le vicomte de Nogentel, Montreuil-aux-Lions : 1, Bézu-le-Guéry : 1, Epaux : 1 et Condé-en-Brie : 1.

31. Pasteur M. Mousseaux, *La Brie protestante. Aux sources françaises de la Réforme*, Etrepilly, Presses du Village, rééd. 1998, p. 132-133.

tifs. Mais durant l'été 1572, un climat de terreur règne jusqu'au fond des campagnes et bien des années plus tard le récit biographique de Pierre Du Moulin³² en relate, pour la région de Soissons, les épisodes dramatiques qui s'étaient gravés dans sa mémoire d'enfant. Après bien des tribulations, son père, le pasteur Joachim Du Moulin, dessert depuis peu l'Église de Soissons, établie à Cœuvres chez M. d'Estrées, grand-maître de l'artillerie, lorsque survient la nouvelle du massacre à Paris. Le ministre, atteint de fièvre quarte, et toute sa famille, également malade, sont chassés par le seigneur, revenu au catholicisme par conviction ou par souci de se protéger. Avant de gagner, avec une de leurs filles, un village du voisinage dépendant du prince de Condé, les parents, pour fuir plus aisément, confient les plus jeunes enfants à une femme catholique d'un hameau voisin «qui [les] aimoit» et qui, en les camouflant sous un lit et de la paille, les soustrait aux «massacreurs» à leur recherche. Ayant appris le passage du duc de Bouillon qui avait quitté précipitamment la cour, le pasteur se joint à son escorte pour rejoindre la principauté. Quelque temps après, il fait venir à Sedan les autres enfants, dont le petit Pierre alors âgé de quatre ans, qui y parviennent le 3 janvier «par une extrême froidure». Les retrouvailles familiales sont de courte durée car la femme du ministre, «rompue de tant de courses et afflictions», succombe le 13 février suivant.

Même si leur origine ne peut pas toujours être précisée (seize cas), les réfugiés appartiennent à tout l'éventail de la société. On y retrouve les élites sociales, nobles et pasteurs, qui encadrent les Églises et qui constituent les cibles privilégiées des violences : le pasteur de Coucy et celui de Soissons, et onze familles nobles (Lion d'Epaux, Guéri de Bézu, Nogentel, Disque, Robert d'Ully, Les-chassier de Limé, Le Lhieur de Jumeville, Saint-Simon, Jouvence ainsi que les Roucy). Sans doute entraînent-ils avec eux à Sedan le bailli Zacharie Prévost et trois officiers royaux, autres victimes potentielles : le bailli de Soissons déjà évoqué, le receveur au même siège, Jean Pilloi, et Jean Pestelé, receveur en Vermandois. On y retrouve les élites marchandes (huit marchands), intellectuelles comme le libraire Antoine Prévost, de Laon, ou techniciennes comme Claude Benoist «repenteur» de Neuilly-Saint-Front, mais aussi un grand nombre d'artisans, ceux du textile très touchés par la Réforme (mercier, lingier, tondeur, cordier et deux tailleurs), du métal (fourbisseur d'armes, taillandier), du cuir (deux cordonniers), de l'alimentation (boulanger et pâtissier) ainsi qu'un meunier. Plus étonnant enfin, deux représentants de milieux moins perméables aux idées protestantes et théoriquement peu mobiles, un laboureur de Montcornet, Nicolas Mannesson, un autre de Marfontaine, un jardinier de Soissons, Martin Fichault, et un manouvrier, Nicolas Richard, venu d'Any. Mais comme semble bien l'indiquer le cas de Martin Fichault³³ que l'on retrouve admis au nombre des maîtres passementiers en

32. Nathanaël Weiss, «Un des premiers pasteurs de Charenton Pierre Du Moulin (1568-1658)», *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. LV, 1906, p. 362-380, principalement les pages 364-365.

33. Retranscrit Martin Fichan. Auguste Philippoteaux, *Origines et débuts de l'industrie sedanaise. 1577-1667. Nouvelles lettres...*, Sedan, imprimerie Suzaine, 1927, p. 63-64.

septembre 1577, l'installation à Sedan peut aussi signifier une reconversion professionnelle favorisée par les autorités locales.

Les 23 hommes prêtant serment de fidélité le 10 juillet 1574 apposent leur nom et leur signature ou leur marque seule, témoignage indirect de leur rapport à la lecture et à l'écriture. Des annotations précisent la qualité de l'homme concerné lorsque sa signature n'est pas suffisamment explicite ou lorsqu'il ne sait pas écrire et se contente d'apposer une marque, ce qui ne rend pas toujours aisément le partage entre note autographe et commentaire du greffier. Il semble bien que malgré des qualités d'écriture diverses, les réfugiés à Sedan, aient été tous capables de signer leur nom, à l'exception peut-être du « patissier » de Villers-Agron, qui trace malhabilement une marque, et du manouvrier de Thiérache dont la marque traduit néanmoins une aptitude à manier la plume. Même si la capacité à signer n'est pas automatiquement synonyme de maîtrise de la lecture et de l'écriture, ils formeraient ainsi une élite familiarisée avec une culture écrite.

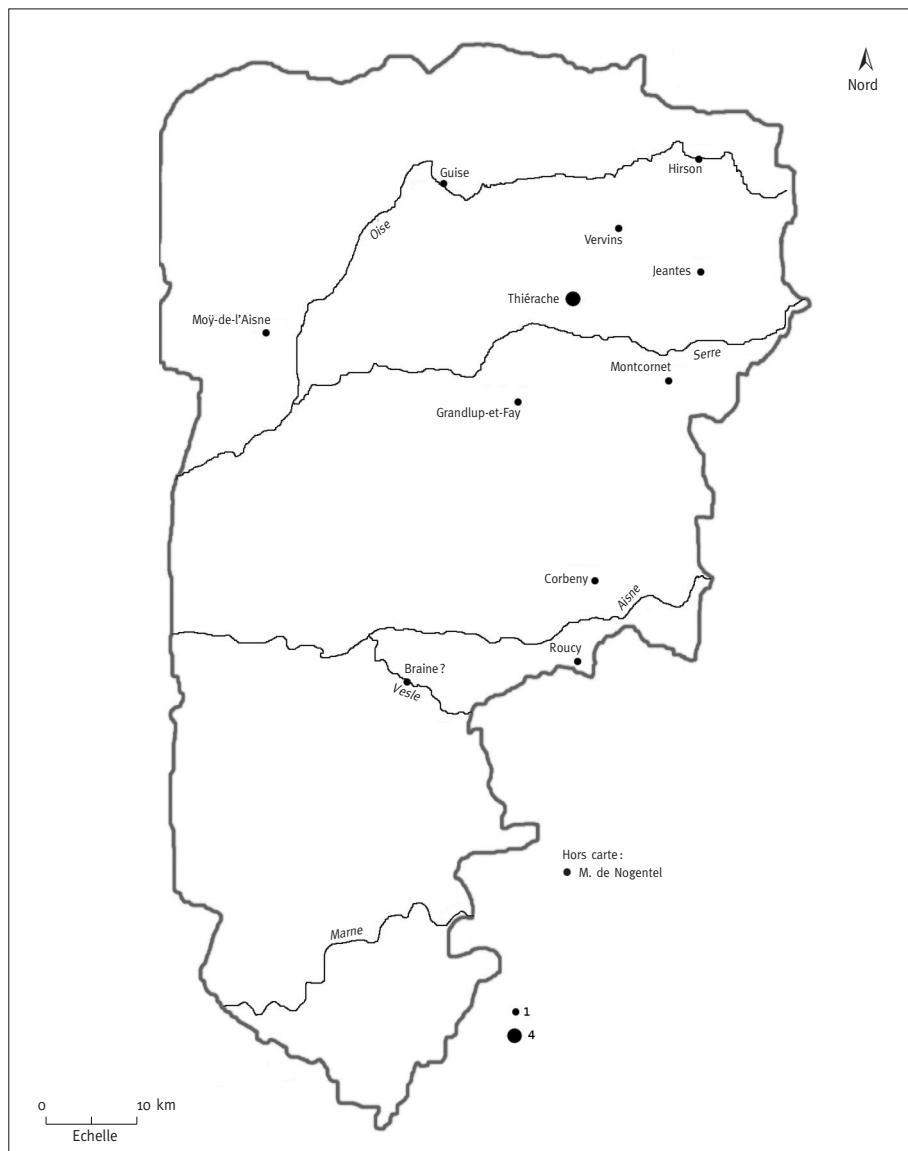
Signée le 6 mai 1576, la paix de Monsieur, confirmée par l'édit de Beauvais, consacre la résistance protestante : elle réhabilite les victimes de la Saint-Barthélemy, autorise presque partout le culte réformé et accorde aux huguenots places de sûreté et chambres mi-partie. Sedan se vide. Mais Louis de Jouvence est toujours présent dans la ville en 1577 en tant que capitaine au service du prince. L'installation dans la principauté semble aussi le choix du seul autre réfugié de 1574 dont on trouve trace par la suite, Jacques Malézieu, qui, devenu bourgeois de Sedan, marie sa fille le 7 mai 1581 à un taillandier de Coucy-le-Château, qui n'est sans doute autre que le réfugié homonyme de 1572, et meurt à 90 ans le 18 septembre 1625³⁴. Il n'est pas exclu toutefois qu'il ait effectué comme d'autres des allers et retours vers la principauté au gré des conflits, à l'image du pasteur Du Moulin qui au témoignage de son fils³⁵ se réfugie par trois fois à Sedan en 1577, 1580 et 1584. Les hostilités n'ont pas tardé à se déclencher deux fois à nouveau en France, avant le durcissement anti-huguenot de 1585 et la dernière guerre, la plus longue, marquée du poids de la Ligue, puissamment implantée en Picardie et qui menace même la principauté. Des couples des régions situées au sud de Laon figurent en effet dans les registres de mariage en 1577, puis au cours de la décennie 1580, particulièrement en 1586-1587 où s'unissent plusieurs membres de familles nobles, Robert d'Ully, Saint-Simon, Proisy et Limé. Les sondages réalisés dans les registres de baptêmes révèlent eux aussi l'arrivée, voire le retour de réfugiés pour les mêmes années : maître Zacharie Prévost, devenu avocat au siège présidial de Laon, fait ainsi baptiser une fille le 1^{er} décembre 1585³⁶.

Toutefois, comme le révèlent les délibérations du consistoire, ces réfugiés ne sont pas toujours de tout repos ni au-dessus de tout soupçon. Le consistoire enquête fin 1594 au sujet de la servante de l'orfèvre Pierre Brisbarre, originaire de Montcornet, et il récidive en janvier puis en mars suivant lorsqu'il apprend qu'elle a quitté le domicile de son maître, fait baptiser son enfant « à la papaulté »

34. BSHPF, ms. 664 et ms. 665 /1.

35. N. Weiss, *art. cit.*, p. 365.

36. Médiathèque de Sedan, fonds Gourjault carton 177.



Carte 2
Les repentants de la messe (1586-1596)
© O. Jurbert, V. Weiss et A. Thierry

et s'est rendue à la messe³⁷. Nouvelle enquête, au début du printemps l'année suivante, sur «des danses et mascarades» au logis de la veuve Brisbarre³⁸: il s'agit sans doute de festivités à l'occasion du carnaval comme celles attestées en février 1616 chez le gendre d'un apothicaire qui se masque en compagnie de catholiques³⁹. Plus grave, deux jeunes gens, Jean Estienne et Pillon le jeune, très certainement de Coucy, se battent en duel dans la prairie au pied des murailles en janvier⁴⁰. Vingt ans plus tard (mais peut-on encore parler de refuge?), Pierre du Titre, venu de Rougeries en Thiérache, est convoqué le 27 octobre 1616 pour avoir donné un coup d'épée, puis les choses ayant sans doute mal tourné pour son adversaire, est condamné à faire repentance publique pour meurtre et à l'exclusion de la Sainte Cène à Noël⁴¹.

Se repentir d'être allé à la messe...

Les derniers folios du registre du consistoire de 1570-1597 sont intégralement consacrés à des délibérations relatives à des réfugiés accueillis dans la principauté d'avril 1586 à avril 1596. Tenus en remontant dans la foliation du volume⁴², ils traduisent bien le désarroi du rédacteur, surpris par l'ampleur d'un phénomène qui se prolonge sur la décennie de la dernière guerre de Religion, et qui, pour les deux dernières années, correspond aussi à la guerre avec l'Espagne. L'afflux de réfugiés est si important que l'Église ne peut les prendre en charge et qu'on leur affecte des anciens, deux pour Paris, deux pour la Brie, un pour la Picardie (M. Brisbarre qui pourrait bien être l'un des deux frères venus de Montcornet dans les années 1570) et le secrétaire Pasquet, pour la Champagne, provinces toutes concernées par les troubles, qu'il s'agisse de l'insurrection de la Ligue à Paris et dans la moitié nord du royaume ou de l'intervention étrangère en Picardie. Quelque 120 personnes de cette aire géographique ainsi que quelques Lorrains comparaissent ainsi devant le consistoire en témoignant leur repentance d'avoir assisté à des offices catholiques, voire de s'être mariées «à la papaulté» et sollicitent leur réintégration dans l'Église et l'admission à la Cène.

Quinze protestants de l'Aisne, dont dix de la seule Thiérache, se présentent à cette fin devant le consistoire, soit 12,5 % de l'ensemble des réfugiés, pourcentage important qui peut s'expliquer par la proximité relative de leur région d'origine (carte 2). La personnalité de ces repentis qui comptent parmi eux une part non négligeable de femmes⁴³ est difficile à cerner faute de précision sur leur milieu social (dix cas) ou leur lieu de résidence (dans quatre cas, seule est citée leur appar-

37. Arch. dép. Ardennes, 31 J 3, fol. 172-173.

38. *Ibid.*, fol. 177.

39. Arch. dép. Ardennes, 31 J 4, fol. 15.

40. Arch. dép. Ardennes, 31 J 3, fol. 176.

41. *Ibid.*, fol. 24 et 25.

42. Commencé fol. 187 verso et poursuivi au 188 recto, le texte reprend ensuite au fol. 187 recto, puis 186 verso et enfin 186 recto.

43. Neuf hommes et six femmes (soit 40 %).

tenance à l'Église de Thiérache). L'aristocratie s'y trouve en tout cas surreprésentée : elle a déjà pris le chemin de Sedan pour y chercher refuge après la Saint-Barthélémy et elle dispose pour ce faire de plus de facilités que bien d'autres milieux. Elle constitue d'ailleurs, en raison de son statut social, une cible privilégiée pour les tenants de la Ligue qui escomptent bien, du fait de son retour à la foi traditionnelle, la suppression des Églises qui lui sont liées et un effet d'entraînement sur les populations. Les quatre nobles viennent de toute la région, de Trosly-Loire comme M. de Nogentel, ou comme Mlle de Chéry⁴⁴, de la vallée de la Vesle, entre Soissons et Reims, sièges d'évêché et d'archevêché, toutes deux villes ligueuses, ou de la vallée de l'Aisne, non loin de Reims (M. de Roucy), et enfin de Thiérache (Mlle de Houllier). Le seul roturier dont la profession est connue, Louis Liébault, est un marchand de Montcornet. Malgré le silence sur les deux tiers des fugitifs, retenons l'idée que le refuge à Sedan est plutôt le fait d'une élite.

La comparution de ces huguenots défaillants devant l'Église de Sedan, qui suit sans doute de près leur arrivée, témoigne à la fois de la géographie et du calendrier des troubles : un réfugié en 1588, un autre en décembre 1589, trois en janvier 1590, un en décembre de la même année, deux en 1591, Mlle de Chéry en juillet 1592, un homme de Corbeny l'année suivante, quatre hommes en mars-avril 1596, et le dernier le 11 juillet suivant. Deux points forts : 1590 et 1596. À l'exception de Nicole Daniel, native de Hirson⁴⁵, nous ne connaissons pas la paroisse des repentis de Thiérache en 1590, mais il est possible qu'ils soient aussi originaires des secteurs de Vervins, Landouzy et Aubenton⁴⁶ particulièrement touchés par les engagements qui s'y succèdent tout au long de l'année. Villes, bourgs et châteaux sont successivement pris et repris par les huguenots et les ligueurs, parfois relayés par des troupes espagnoles qui envahissent le royaume et s'emparent de Cambrai début octobre 1595 avant la reconquête de La Fère par les troupes royales en mai 1596 à l'issue d'un siège de plusieurs mois. Une enquête effectuée par le clergé du diocèse de Laon dans le courant de l'année 1596 signale que « le bourg de Rozoy a été pris et repris, pillé et ravagé vingt-deux fois⁴⁷ ». Les réfugiés du printemps 1596 viennent de Grandlup, Montcornet, Jeantes et Hirson et l'alignement de ces localités pourrait correspondre à une progression de troupes.

La sécheresse de formules stéréotypées sur la repentance laisse très peu apparaître les destins individuels : derrière les regrets d'avoir été « à la messe », on devine néanmoins la contrainte morale exercée par les habitants catholiques du bourg ou du village, voire les pressions plus musclées lors du passage de troupes ligueuses dans la localité. Face à la persécution, tout le monde n'a pas forcément l'âme bien trempée d'un martyr. Mlle de Houlier confesse qu'outre l'assis-

44. Cette dernière pourrait appartenir à la famille de Chéry qui réunissait jusqu'à 600 personnes de Thiérache et de Champagne au culte dans son manoir. G. A. Martin, *Essai historique sur Rozoy-sur-Serre*, t. II, Laon, 1864, p. 279.

45. Information donnée dans son acte de décès le 26 janvier 1634. BSHPF, ms. 665/2.

46. Pasteur P. Beuzart, *op. cit.*, p. 47-49.

47. *Ibid.*, p. 50.

tance aux offices catholiques, elle s'est « mariée à la papauté⁴⁸ », circonstance aggravante. Quant à la déclaration de Nicolas Coulon qui indique en juillet 1596 n'avoir cessé d'aller à la messe « depuis le massacre de la Saint-Barthélemy⁴⁹ », elle témoigne bien de la crainte provoquée dans la région à l'annonce des événements de Paris et de Meaux provoquant abjurations et exil à Genève⁵⁰.

Quatre témoignages un peu plus explicites de protestants, lors de leur comparution au consistoire postérieurement à l'Édit de Nantes, permettent d'apporter un éclairage rétrospectif sur les épisodes de retour au catholicisme. Est-ce à la période des guerres de Religion ou à celle qui suit 1598 que fait allusion en 1604 Jacques de Ville, demeurant à Bazeilles dans la principauté de Sedan, quand il déclare être « allé à la messe en Picardie où il s'était retiré ayant même fait abjuration par devant l'évêque de Laon⁵¹ » ? Jean de Bours reçut effectivement nombre d'abjurations de huguenots de Thiérache qui s'étaient placés sous sa protection après la Saint-Barthélemy⁵² mais vu l'ancienneté de l'épisode, il devrait s'agir d'une démarche devant l'un de ses successeurs⁵³. L'exemple de Bernard Acou, originaire du Favril dans l'Avesnois, ayant fait profession de la Religion à Bohain, témoigne bien de la difficulté à vivre sa foi en pays catholique : le retour au pays de ce maçon l'amène à se marier « à la messe » avec une catholique, ce dont il déclare se repentir lors de son établissement à Sedan en 1618⁵⁴. Il est dispensé de toute repentance publique à Sedan mais se voit enjoindre de la faire devant l'Église de Saint-Quentin dont il dépendait s'il repart dans la région. Le cas de Charles Eustache, de Chermizy, en août 1613 est à peu près semblable, à la nuance près qu'il n'indique pas le lieu où il a professé le catholicisme après son mariage. Il est lui aussi réintégré dans l'Église après pénitence publique.⁵⁵

Quelques années plus tard, en juin 1621, il n'en est pas de même pour un maçon de Vervins, tenu à résipiscence immédiate lorsqu'il vient solliciter sa réconciliation, après s'être « révolté depuis six ans » et marié « en la papaulté⁵⁶ ». Il est possible toutefois que ce cas témoigne aussi de relations antérieures difficiles avec le consistoire mais il n'en reste pas moins que le moment du mariage constitue une période dangereuse pour la minorité religieuse que constituent les huguenots.

On peut se poser la question du destin de ces personnes, une fois la paix revenue : restent-elles sur place ou ne rentrent-elles pas plutôt chez elles une fois le danger écarté ? Il est difficile de le préciser, mais l'absence de mention de

48. Arch. dép. Ardennes, 31 J 3 fol. 187.

49. *Ibid.*, fol. 180.

50. Pasteur P. Beuzart, *op. cit.* p. 41-44.

51. BSHPF, ms. 666 bis fol. 92 recto.

52. Pasteur P. Beuzart, *op. cit.* p. 41-42.

53. Valentin Duglas (1581-1598) ou Geoffroy de Billy (1601-1612). J'adopte ici la graphie traditionnellement en usage dans l'Aisne plutôt que celle des listes d'évêques (Pius Bonifacius Gams, *Series episcoporum ecclesiae catholicae...*, Ratisbonne, 1873, p. 560, et Conrad Eubel, *Hierarchia catholica medii aevi...*, t. III, Ratisbonne, 1910, p. 237).

54. Arch. dép. Ardennes, 31 J 4 fol. 47.

55. BSHPF, ms 666 bis fol. 223.

56. Arch. dép. Ardennes, 31 J 4 fol. 82.

mariage et de décès les concernant (cette dernière série, tardive, ne commence qu'en 1622) laisse supposer un retour⁵⁷, surtout de la part des familles nobles qui ne peuvent durablement vivre éloignées de leurs terres. Seule une reconstitution des familles pourrait permettre de trancher.

... ou «register»?: la longue marche de Françoise Dagnicourt

Si tous ne pratiquent pas les vertus d'héroïsme face au conformisme social ou à la persécution ouverte, les femmes semblent plus fragiles que les hommes, au moment du mariage. Comme les hommes, elles se voient souvent contraintes à l'adhésion, au moins extérieure, au catholicisme pour épouser un conjoint de cette confession. Mlle de Houlier comparaît seule – et non en couple – lorsqu'elle sollicite à Sedan sa réadmission dans l'Église, ce qui laisse bien supposer que son mari est catholique. Le cas d'Esther Leconte, dont le père est originaire de Bohain, illustre bien les dangers qui menacent les huguenots isolés en terre catholique. La jeune femme est convoquée par le consistoire pour avoir abjuré à Château-Regnault, dans la vallée de la Meuse aux confins du royaume, et s'être fait confirmer par l'archidiacre de Mézières, trop heureux de donner de l'éclat au retour d'une petite fille de notable⁵⁸. Elle déclare que son acte n'était pas motivé par des doutes sur sa religion ou une adhésion à «l'Église romayne» mais par l'espoir d'épouser «ung jeune homme papiste» si elle quittait sa religion. Les arguments évoqués pour sa défense semblent bien destinés à atténuer «sa faulte» devant le consistoire, car il est difficile d'admettre qu'elle n'ait pas reçu un minimum d'instruction dans la religion catholique, et elle se voit enjoindre de faire repentance publique le dimanche suivant.

Mais le mariage bigarré peut avoir des conséquences plus durables pour la femme protestante vivant en milieu majoritairement catholique. Au vu de l'apparition relativement fréquente, dans les registres du consistoire, de femmes huguenotes ayant suivi après leur mariage la religion de leur mari catholique, ce dont elles viennent se repentir une fois devenues veuves, alors que la situation inverse n'est jamais évoquée, on peut se demander si l'adoption par la femme du culte du mari n'est pas alors la norme⁵⁹. Telle est la situation de Françoise Carbonnet, de Sedan, «ayant esté nourrie et eslevée en la religion jusqu'à son mariage et depuis

57. L'acte de décès de Nicole Daniel, indiquant que son mari habitait aussi Hirson, laisse supposer qu'elle y résidait jusqu'à son décès. Signalons toutefois le cas de Massin Trouillard, de Rocquigny en Thiérache ardennaise, non compris dans le présent corpus, qui épouse une veuve de Sedan le 26 mai 1596, deux mois après sa comparution devant le consistoire, et qui semble bien faire souche.

58. Arch. dép. Ardennes, 31 J 4 fol. 81. Esther Leconte y est dite petite fille du sieur de Frambergues.

59. Sur cette question des mariages mixtes, on trouvera des comparaisons intéressantes dans Keith P. Luria, *Sacred boundaries : Religious coexistence and conflict in early-modern France*, Washington, Catholic University of America Press, 2005, p. 143-192 (Poitou), Robert Sauzet, *Au Grand Siècle des âmes. Guerre sainte et paix chrétienne en France au XVII^e siècle*, Paris, Perrin, 2007, 301 p. et surtout Bertrand Forclaz, «Le foyer de la discorde. Les mariages mixtes à Utrecht au XVII^e siècle», *Les Annales. Histoire, sciences sociales*, n° 5, septembre-octobre 2008, p. 1101-1123.

iceluy par infirmité esté à la messe» qui, à la mort de son époux, se présente en septembre 1630 devant la compagnie des pasteurs «pour tesmoigner le regret et repentance qu'elle en a et estre receue en la paix de l'Église⁶⁰», ou celle de Marie Cosson, de Daigny qui témoigne, en juin 1632, son regret «de s'estre mariée à la messe et y avoir vescu jusqu'au décès de son mary⁶¹».

Mais toute pratique usuelle comporte aussi ses exceptions. Quelques lignes du registre du consistoire⁶² suffisent à faire surgir de l'oubli une belle figure comme celle de Françoise Dagnicourt dont le caractère bien trempé en fait en quelque sorte une Marie Dubois⁶³ de la Thiérache. À priori, rien ne semble distinguer cette jeune femme des autres huguenotes de son temps se mariant avec un catholique. Native de Chigny⁶⁴ dans la région de Guise, elle épouse dans les années 1615 Antoine Poulain, de Tupigny, qui prétend la faire adhérer à sa religion. Devant la résistance de la jeune femme, il emploie, sur les conseils de ses parents, des arguments verbaux et manifestement aussi des arguments plus frappants. Lasse de ces mauvais traitements, Françoise Dagnicourt, sur l'avis de l'Église de Guise, finit par quitter le domicile conjugal pour se réfugier dans la principauté de Sedan, à une bonne centaine de kilomètres de là.

C'est là que vient la rejoindre Antoine Poulain qui se présente devant le consistoire le 9 mars 1617. Il reconnaît avoir bien «outragé» sa femme et déclare qu'une discussion avec un de ses oncles, de la Religion, lui a fait prendre conscience de ses torts envers son épouse. Le texte ne donne malheureusement pas l'identité de l'oncle en question : s'il s'agit bien d'un oncle du côté paternel⁶⁵ ou du mari d'une tante, ce serait le témoignage d'une famille fortement bigarrée avec mariage mixte à chaque génération. Le mari repentant déclare son «regret et déplaisir» de s'être aussi mal comporté envers son épouse, prie le consistoire de réconcilier le couple et s'engage à traiter désormais sa femme de façon convenable. Les pasteurs engagent la femme à oublier les offenses de son mari, ce à quoi Françoise Dagnicourt répond qu'elle ne s'était absenteée que sur l'avis de l'Église de Guise et qu'elle se conformera à la décision de celle de Sedan. Le consistoire prescrit alors au mari de «chercher besongne en ceste ville pour y demeurer», solution qui permet à chaque conjoint de suivre sa religion et aux pasteurs de vérifier que l'engagement pris est bien tenu⁶⁶.

60. Arch. dép. Ardennes, 31 J 4 fol. 184.

61. *Ibid.*, fol. 202.

62. *Ibid.*, fol. 29.

63. Jeune fille de Metz ayant fui à l'étranger en 1687 à l'issue d'une longue marche après deux tentatives infructueuses.

64. Comme l'indique son acte de décès le 4 mai 1627. BSHPF, ms. 665/1.

65. A moins d'un éclatement géographique de la famille, le jardinier Jean Poulin, décédé à 92 ans à Sedan, le 15 octobre 1661 peut toutefois difficilement correspondre, car originaire de Coucy. BSHPF, ms. 665/4.

66. Les mots entre crochets carrés constituent des propositions de restitution du texte manquant : «Anthoine Poulain natif de Tupigny près Guise est venu icy ch[ercher?] Françoise Dagnicourt sa femme laquelle s'estoit absenteée de luy [pour?] le mauvais traitement qui luy avoit fait, ayant ledit Poulain [reconnu?] qu'il l'avoit beaucoup outragée par l'advis d'aucuns de ses [parens?] affin de

Si elle a toutes les chances d'être atypique, cette histoire qui témoigne aussi d'un fort attachement conjugal contrarié par une différence de religion, est néanmoins révélatrice de l'état de la société une vingtaine d'années après l'Édit de Nantes : la liberté de conscience est reconnue et, dans une certaine mesure aussi celle de culte, mais primauté est souvent donnée à la religion professée par le mari. Dans des cas extrêmes, l'opiniâtreté d'une femme convaincue peut l'emporter mais au prix de l'établissement dans une principauté étrangère relativement proche. Le destin ultérieur du couple n'est qu'imparfaitement élucidé. La disparition des registres de baptêmes de 1609 à 1630 ne permet pas de vérifier la naissance d'enfants, baptisés au sein de l'Église réformée, et l'absence de tout registre catholique interdit de vérifier la présence du mari. La mort à Sedan de Françoise Dagnicourt laisse toutefois supposer que le couple s'est rangé à l'avis du consistoire.

On peut s'interroger en définitive, à la lumière de ces exemples, sur la signification de ces mouvements vers la principauté. Il peut s'agir d'un refuge temporaire, unique ou répété, de minorités persécutées qui viennent s'y abriter lors de la reprise des troubles et des persécutions. C'est le cas notamment du pasteur Joachim Du Moulin que l'on retrouve à six reprises à Sedan entre 1564 et 1586⁶⁷ et dont seule la mort a interrompu le cycle des fuites. Mais ce refuge semble bien entraîner aussi une installation définitive dans la cité, dès la première fois comme pour Claude Brisbarre et Françoise Dagnicourt ou à l'issue d'allers et retours faisant douter de la possibilité de pratiquer en paix une religion minoritaire. Et sans doute faut-il même envisager l'hypothèse d'un mouvement de plus grande ampleur dont la composante religieuse ne constituerait qu'un élément⁶⁸.

luy faire changer sa religion et que depuis ayant [parlé ?] à ung sien oncle qui est de la religion qui luy a conseillé [?] venir icy rechercher sadite femme luy remontrant la grande [] qu'il avoit faict envers sadite femme, et ayant esté [écoutes ?] les remonstrances de sondit oncle, est venu icy protest[er son ?] regret et déplaisir d'avoir ainsy mal traité sa femme par mauvais conseil pour luy faire renoncer sa religion et prie ?] la compagnie de les vouloir remettre ensemble [et s'engage ?] de la traitter et gouverner en telle sorte qu'elle [y trouve ?] contentement. La compagnie ayant remontré le [] femme et d'oublier toutes les offenses qu'elle pe[] de sondit mari, elle a remontré ses griefs comme elle ne s'estoit absente de la présence de son mari ?] par l'avis de l'Église de Guise où elle faisoit [] et qu'elle suiveroit aussy l'avis qui luy seroit [donné par ?] ceste compagnie sur ce consentement et des protestations ?] dudit mary, la compagnie leur a conseillé se re[concilier ?] et y vivre ensemble comme Dieu leur commande et au mary chercher besongne en ceste ville pour y demeurer g[] affin qu'on puisse juger de son comportement ce q[u'ils ont ?] promis » (délibération du 9 mars 1617).

67. Sept fois si sa présence à Sedan comme prédicateur le 31 octobre 1585 et comme parrain le 21 janvier 1586 est à dissocier du refuge de 1584, Médiathèque de Sedan, fonds Gourjault carton 177. Selon P. Congar, *op. cit.*, p. 184, le ministre se serait réfugié à Sedan en 1564, 1569, 1572. Pierre Du Moulin ajoute les dates de 1577, 1580 et 1584 (voir plus haut les notes 27 et 32). Mes propres recherches qu'il faudrait compléter par un dépouillement des registres du consistoire avant 1586 confirment les dates de 1564, 1572-1574 et 1585-1586.

68. Sans négliger l'hypothèse d'une poursuite de l'émigration vers des terres jugées plus hospitalières, peu de temps après l'arrivée à Sedan, ou à la génération suivante. C'est ce que semble bien montrer l'exemple du jeune Brisbarre qui se marie le 14 mars 1602 à l'Église néerlandaise de Frankenthal dans le Palatinat. Comme le soupçonne bien l'historien allemand, ce fils de bourgeois n'est

Du refuge à la migration économique : les relations avec Sedan

Les actes paroissiaux protestants complétés par les délibérations du conseil de la Saint-Barthélemy à la veille de la Révocation (1685). Si l'absence fréquente d'informations sur l'origine sociale et géographique des fidèles, tout comme la difficulté à identifier les familles nobles dénommées par le nom de leurs terres, contribuent à perturber l'apprehension des destins individuels, elles n'interdisent pas une vision d'ensemble de l'identité et des migrations des populations protestantes des XVI^e et XVII^e siècles.

De 1572 à 1683, les registres conservent la trace de 3 851 mariages à Sedan unissant bourgeois, Français et étrangers de toute origine, 1 680 mariages jusqu'en 1608 et 2 171 ensuite⁶⁹. Sur ce total, 131 mariages concernent au moins une personne originaire de l'Aisne, soit 3,43 %, ce qui constitue un pourcentage à la fois faible et important. Faible en valeur absolue mais il faut bien garder à l'esprit qu'il s'agit d'un nombre minimum en raison des lacunes documentaires, des pertes d'informations dues à une transcription partielle⁷⁰, et aussi au fait que le qualificatif « bourgeois de Sedan » cache parfois un immigré récent⁷¹. Important en raison de la distance qui sépare l'Aisne de Sedan – 70 à 160 de nos actuels kilomètres selon les localités – par des routes et des chemins qui aux XVI^e et XVII^e siècles n'offrent aucune des facilités contemporaines.

Une chronologie contrastée

La répartition de ces 131 mariages sur l'ensemble de la période n'est pas homogène et connaît une baisse continue : 65 mariages soit 5,75 % de ceux célébrés pendant les guerres de Religion (1 129), 18 mariages soit 3,26 % de ceux de la décennie de paix suivant l'Édit de Nantes (551) et 48 mariages soit 2,21 % pour la période de 1631 à 1683 coïncidant avec celle de l'application plus ou moins souple de l'Édit. Ou pour le ramener au nombre d'années dont les informations sont conservées, de deux à trois mariages par an de 1572 à 1608, contre à peine

pas un Sedanais de longue date mais il semble à rattacher à l'une des familles Brisebarre de Montcornet, plutôt qu'à une famille de Flandre ou du Brabant. Volker Christmann, « Die niederländischen und französischen Wurzeln der reformierten Gemeinden in Frankenthal », *Hugenotten*, 74 Jahrgang, n° 1, 2010, p. 29.

69. D'après les tableaux réalisés par M. Olivier Cordey (nom, prénom, date) pour le compte de la Société de l'histoire du protestantisme français à partir de la copie de la rue des Saints-Pères et des données complémentaires que je lui ai fournies à partir des notes du marquis de Gourjault.

70. Parmi bien d'autres exemples n'ont pas été retenus dans le corpus Denis Boucher, fils d'un marchand d'Etampes qui pourrait provenir aussi bien de la localité près de Château-Thierry que de la ville au sud de Paris, et Jacques Banquet, tondeur de draps de Castres qu'aucun indice ne permet de rattacher à la région de Saint-Quentin ou au Haut Languedoc.

71. C'est le cas notamment de Charles Froment, potier d'étain, dont l'acte de décès le 4 avril 1628 révèle qu'il est originaire de Rozoy-sur-Serre (BSHPF, ms. 665 /1).

un par an pour la période suivante⁷². Si la tendance longue est à la diminution, elle voit néanmoins se maintenir le phénomène tout au long du XVII^e siècle ce qui dénote la persistance de relations entre l’Aisne et Sedan. La célébration de mariages à Sedan n’est donc pas le fait du seul Refuge mais aussi d’autres facteurs à préciser.

La courbe des mariages tout au long de ces années n'est toutefois pas linéaire. Trois à quatre mariages par an pour la première période certes, mais avec quelques années plus importantes (6 mariages en 1574, 5 en 1586, et surtout 12 en 1577). Il serait tentant de mettre en relation ces faits avec les guerres, mais si la déclaration de Péronne en 1576 scelle bien la naissance d'une première ligue catholique et si les États Généraux de Blois (1576-1577) annulent le très libéral édit de Beaulieu, les engagements militaires de 1577 se cantonnent au sud de la Loire. La pression sociale locale, l'action de petits groupes ultra-catholiques, voire la crainte née des massacres de 1562 et 1572 peuvent toutefois suffire à expliquer le départ pour Sedan, comme le montre l'exemple du pasteur Du Moulin. La création de la Ligue en décembre 1584, la promulgation le 7 juillet 1585 de l'édit de Nemours qui reprend une politique de répression à l'égard des protestants peuvent expliquer la légère remontée du nombre des mariages en 1586, mais l'insurrection de la Ligue à Paris et dans les provinces en 1588 coïncide avec une retombée de ce nombre, tandis que les années suivant la mort de Henri III coïncident avec la disparition de tout mariage à Sedan. Le refus de la ville de Saint-Quentin d'adhérer à la Chambre des États de Picardie ne suffit pas à l'expliquer puisque dans le même temps Laon et Soissons sont très engagés du côté de la Ligue et que troupes royales et ligueurs s'affrontent en Thiérache au long des années 1590-1591⁷³. Il est vrai que la mort du jeune prince Guillaume-Robert en janvier 1588 à Genève ne fait pas de Sedan, gouverné par une souveraine de 13 ans et attaqué immédiatement par les troupes lorraines, le lieu de refuge idéal⁷⁴. Les derniers épisodes de la guerre avec l'Espagne entre Picardie et Champagne⁷⁵ semblent en revanche en lien direct avec la reprise des mariages à Sedan dans les années 1595-1598, avant leur retombée à la suite de la paix de Vervins, peu de temps après l'Édit de Nantes, et une progressive remontée en pleine période de paix et de reconstruction. Si elle présente une corrélation générale avec les guerres et les persécutions, la célébration des mariages à Sedan n'en suit pas toutes les péripéties et se maintient une fois la paix civile et religieuse

72. 83 mariages en 32 années soit 2,59 mariages par an, et 48 mariages pour 53 années soit 0,90 par an.

73. Gildas Bernard, *Les familles protestantes en France XVI^e siècle - 1792, Guide des recherches biographiques et généalogiques*, Paris, Archives nationales, 1987, p. 52. Jean Lestocquoy, *Histoire de la Picardie*, Paris, PUF, Que sais-je ? n° 955, 1970, 2^e édition, p. 77-78. Pasteur P. Beuzart, *op. cit.*, p. 46-48.

74. Catalogue de l'exposition *Les trésors de la principauté de Sedan*, Sedan, Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais, 1992, p. 126-127.

75. Sur le malheur des temps en Thiérache (sièges, destructions, pillages, disette), G.A. Martin, *op. cit.*, p. 138-143.

revenue, la décennie 1599-1608 regroupant 20 % des mariages de cette période (18 sur 83).

Pour le reste du XVII^e siècle, les mariages connaissent une répartition plus linéaire, équivalant grossièrement à une célébration par année concernée, les petites pointes étant contrebalancées par des années creuses, sauf en 1634 (6 cas), année de guerre mais sur d'autres fronts que la Picardie, et alors que quatre au moins des jeunes mariés habitent déjà Sedan⁷⁶.

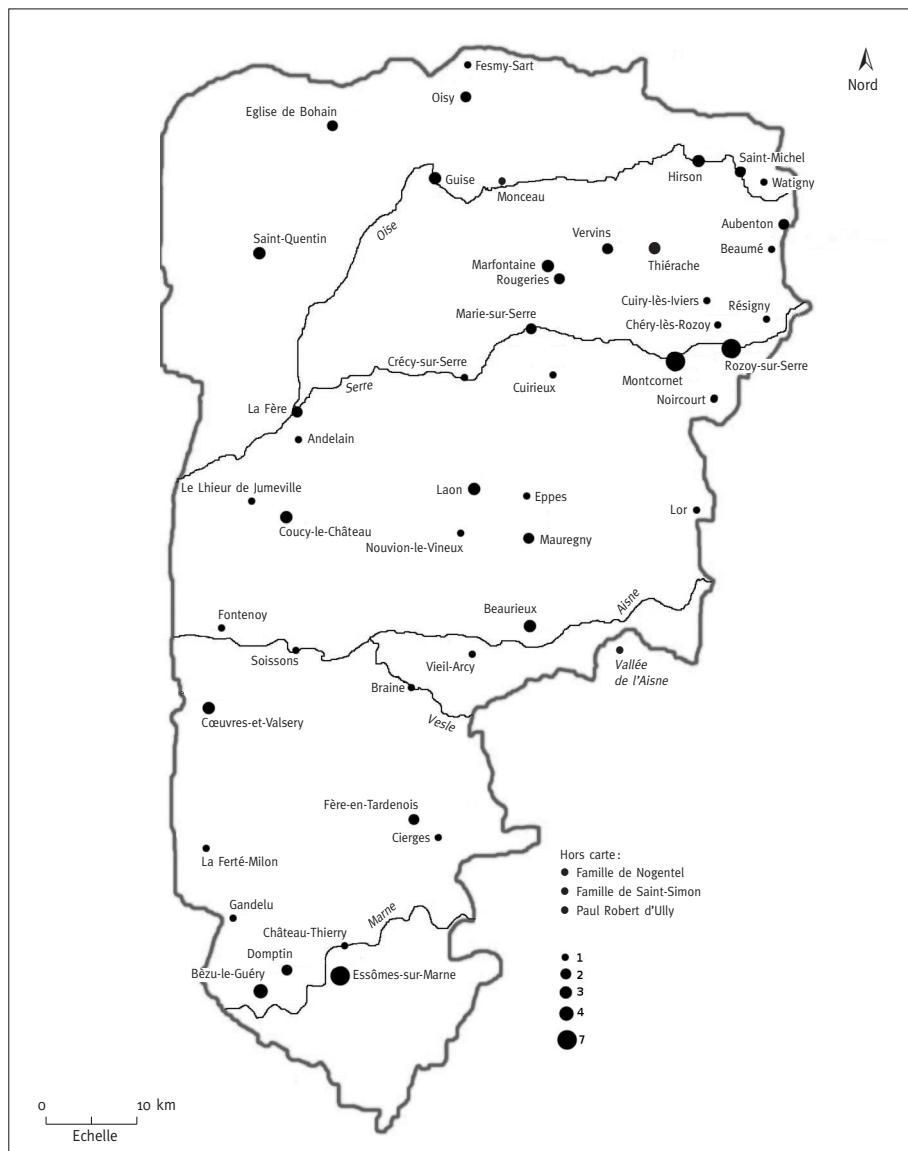
Une géographie de bourgs et de hameaux

La cartographie des localités d'origine des 104 jeunes mariés pour la période 1572-1608 fait apparaître une géographie protestante au maillage dense, couvrant l'ensemble du département de l'Aisne⁷⁷ et présentant une grande parenté avec celle du Refuge en 1572-1575 (carte 3). Les secteurs de départ, identiques, connaissent toutefois une évolution différentielle. Si au nord, le Vermandois (8 cas) et au sud, le secteur de Château-Thierry (14 cas) maintiennent leur importance relative, la zone centrale, Laonnois (8 cas) et secteur de Coucy (3 cas), connaît une certaine érosion, tandis que le Soissonnais (5 cas), la vallée de l'Aisne et de la Vesle (7 cas), le Tardenois (3 cas) et l'Orxois (2 cas) subissent un tassement certain et qu'inversement la Thiérache (47 cas soit 45,2 % du total) marque nettement sa prépondérance sur l'ensemble de la région. La part des villes (18 cas soit 17,1 %) s'élève légèrement mais au prix d'une certaine redistribution puisque les villes de la bordure occidentale (Saint-Quentin, Laon et Soissons : 7 cas) équilibrivent à peine les petites villes de Thiérache (Guise, Vervins et Hirson : 8 cas) et que des gros bourgs de Thiérache (Rozoy, Montcornet), voire même des villages de la région de Château-Thierry (Essômes, Bézu) s'inscrivent individuellement à un niveau plus élevé. C'est un monde de bourgs et de villages qui nous est ainsi révélé, voire de hameaux comme celui de Blissy dans la paroisse de Saint-Michel-en-Thiérache dont proviennent Antoine Davenne et Jeanne Caillet.

Le poids du Vermandois et de la région de Château-Thierry serait d'ailleurs à revoir à la hausse (respectivement 10 et 17 cas) si les familles nobles qui en sont originaires, les Saint-Simon et les Nogentel, y résident encore, à moins que ces derniers ne soient plutôt établis à Trosly. Si cette géographie ne

76. Jonas Cury, Jacques Daret, Claude Pithois et Jean de Sémery.

77. Église de Bohain en Vermandois : 2, Saint-Quentin : 3, Thiérache : 3, Guise : 3, Fesmy-le-Sart : 1, Oisy : 2, Hirson : 3, Saint-Michel : 2, Watigny : 1, Vervins : 2, Marfontaine : 3, Rougeries : 2, Beaumé : 1, Aubenton : 2, Cuiry-les-Iviers : 1, Résigny : 1, Chéry-lès-Rozoy : 1, Rozoy-sur-Serre : 7, Montcornet : 7, Noircourt : 1, Marle-sur-Serre : 2, Crécy-sur-Serre : 1, La Fère : 2, Andelain : 1, famille Le Lhieu près de Chauny, Cuirieux : 1, Laon : 3, Coucy-le-Château : 3, Nouvion-le-Vineux : 1, Eppes : 1, Mauregny : 2, Lor : 1, vallée de l'Aisne : 1, Beaurieux : 3, Vieil-Arcy : 1, Braine : 1, Soissons : 1, Fontenoy : 1, Cœuvres-et-Valsery : 3, Fère-en-Tardenois : 2, Cierges : 1, La Ferté-Milon : 1, Gandelu : 1, Château-Thierry : 1, Essômes : 7, Domptin : 2, Bézu-le-Guéry : 4, Monceau (lequel?) : 1, et non localisées les familles Nogentel : 3, Saint-Simon : 1, Saint-Simon sr de Clastres, et Paul Robert d'Ully.



Carte 3
Les mariages à Sedan (1572-1608)
 © O. Jurbert, V. Weiss et A. Thierry

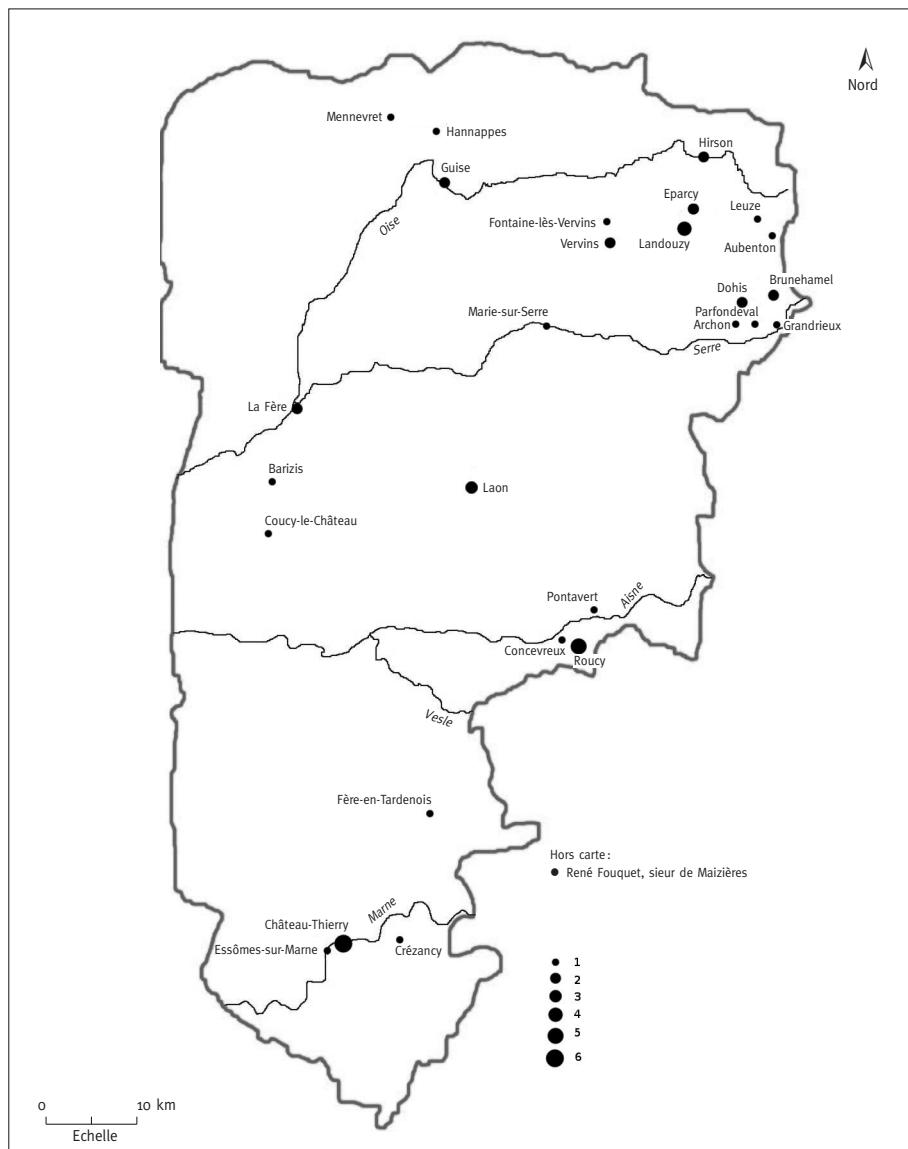
peut pas prétendre traduire la réalité de l'implantation protestante, du fait du gauchissement qu'implique la source utilisée, force est néanmoins de s'interroger sur les relations qui semblent bien exister dans le monde rural entre la présence de familles nobles gagnées aux idées de la Réforme et celle de minorités protestantes. La coïncidence est évidente à Cœuvres où Jean d'Estrées, qui est le premier gentilhomme picard à adhérer au calvinisme, dresse une Église en 1564 et fait preuve d'un grand zèle jusqu'à la Saint-Barthélemy⁷⁸. Les choses sont claires aussi dans la vallée de la Vesle avec Braine qui dépend de Robert de la Marck, duc de Bouillon depuis 1504, et dans celle de l'Aisne avec le comté de Roucy, possession indivise du duc de Bouillon et ses sœurs en 1526 puis, après un bref intermède, aux mains de François de la Rochefoucauld, huguenot convaincu qui périt lors de la Saint-Barthélemy à Paris⁷⁹. Il en est de même à Mauregny et à Eppes avec les Proisy et les Balaine. Seule une étude chronologique serrée pourrait permettre de déterminer l'impact réel de la conversion des familles nobles sur leur entourage et dans leurs seigneuries, sans oublier que les secteurs dépendant de seigneuries ecclésiastiques ne sont pas non plus négligeables dans cette région et que, dans un cas comme dans l'autre, des phénomènes d'attraction comme de rejet peuvent se produire. Le cordonnier de Vieil-Arcy qui se marie en 1585 est originaire d'un village dépendant du cardinal de Lorraine, ce qui n'a pas empêché sa conversion ou celle de ses parents au protestantisme, pas plus que le retour au catholicisme du maréchal d'Estrées n'entraîne le changement de religion des trois jeunes gens de Cœuvres dont le mariage à Sedan intervient peu après.

Au XVII^e siècle, le tableau se montre légèrement différent⁸⁰ (carte 4). Si les grandes lignes du paysage antérieur subsistent, la carte des lieux d'origine des 49 conjoints originaires de l'Aisne se fait moins dense et se contracte autour de quelques secteurs. La Thiérache tout d'abord qui consacre son hégémonie en représentant à elle seule la moitié des mariés (25 cas) répartis autour des centres de Hirson-Aubenton (10 cas dont 4 pour Landouzy seul), Guise (4), Marle (1), Vervins (3), et surtout Brunehamel-Parfondeval (7). Au sud, la région de Château-Thierry rassemble encore avec Fère-en-Tardenois (9) près de 20 % des jeunes époux. Le reste se disperse entre la vallée de l'Oise (2), relayée par Laon et Coucy (5) et le secteur de Roucy sur l'Aisne (7). Trois sites : une ville, Château-Thierry (6), un bourg (Roucy) et un village (Landouzy) fournissent 30 % des mariés de l'Aisne à Sedan. Saint-Quentin et Soissons ont disparu mais le poids des milieux d'origine urbaine (Château-Thierry, Laon, Vervins et Hirson) croît sensiblement

78. Alfred Daullé, *La Réforme à Saint-Quentin et aux environs du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle*, Le Cateau, J. Roland, 1901, p. 35-36

79. Pasteur Louis Rossier, *Histoire des protestants de Picardie particulièrement de ceux du département de la Somme...*, Paris, Grassart, Meyrueis, Cherbuliez, 1861, p. 88.

80. Mennevret : 1, Hannapes : 1, Guise : 2, Hirson : 2, Eparcy : 2, Landouzy : 4, Leuze : 1, Aubenton : 1, Fontaine-lès-Vervins : 1, Vervins : 2, Brunehamel : 2, Dohis : 2, Parfondeval : 1, Grandrieux : 1, Archon : 1, Marle-sur-Serre : 1, La Fère : 2, Barizis : 1, Coucy-le-Château : 1, Laon : 3, Pontavert : 1, Roucy : 5, Concreveux : 1, Fère-en-Tardenois : 1, Château-Thierry : 6, Essômes : 1, Crémancy : 1, et hors carte René Fouquet sieur de Maizières à rattacher sans doute à la vallée de l'Aisne.



Carte 4
Les mariages à Sedan (1631-1683)
© O. Jurbert, V. Weiss et A. Thierry

(13 soit 26,5 % de l'ensemble), porté surtout par Château-Thierry, aussi important à lui seul que les trois autres centres. Au total, c'est encore une population essentiellement rurale, de bourgs et de villages, qui se manifeste pour cette période.

Nobles, marchands et artisans

Malgré le silence fréquent des sources⁸¹, l'origine sociale et le milieu professionnel de ces couples, jeunes dans l'ensemble, se laissent assez bien cerner. Le flou règne d'ailleurs surtout au XVI^e siècle où le statut ou le métier n'est pas précisé à 42 reprises, soit dans 40 % des cas, plus particulièrement lorsqu'il s'agit des femmes (23 cas sur 37).

La noblesse qui fournit si souvent un encadrement et une protection à la nouvelle Église, est surreprésentée avec treize personnes, neuf hommes et quatre femmes : la famille de Nogentel dont trois membres se marient le 30 novembre 1574, Jacques Le Lhieur et Pierre de Saint-Simon toujours en 1574, François de Castres, sieur de Beaumé en 1582, Jean de Proisy, sieur de Mauregny et la demoiselle de Balennes en 1586, les Robert d'Uilly. À voir le mariage en 1587 de David de Linay avec Jeanne du Boys, veuve du seigneur de Champvercy qui pourrait être sa belle-sœur, on peut se demander si cette noblesse ne se heurte pas à l'étroitesse du champ matrimonial si elle souhaite s'unir en milieu réformé. Les ministres qui se recrutent parfois dans ce milieu comme Claude de Saint-Simon apparaissent deux fois, à Bézu-le-Guéry avec Jacques l'Escuyer en 1581, et en 1586 avec justement une fille orpheline de Claude de Saint-Simon. La qualité des conjoints, la veuve d'un tailleur d'habits dans le premier cas, un tailleur d'habits au service du duc de Bouillon dans l'autre ne laisse pas d'étonner. Faut-il penser que dans ces temps difficiles de guerres civiles et de refuge, leur situation personnelle ne leur permet pas de hausser plus haut leurs ambitions matrimoniales ? La vie du pasteur Du Moulin mentionne à plusieurs reprises des difficultés financières, liées à la conversion d'un seigneur ou au départ pour Sedan⁸². On peut assimiler à ces deux élites, celle du monde des offices ou de la judicature, représentée par les procureurs du roi, Louis Boileau à Fère-en-Tardenois et François Jésu à Marle et, en 1607, Pierre Tavernier notaire royal au bailliage de Coucy.

Les marchands (12 cas), marchands sans précision, marchand mercier, marchand chaussetier, marchand brasseur et brasseur de Hirson et de Montcornet, sont implantés tant dans les villes (Saint-Quentin, Laon, La Ferté-Milon, Vervins) que dans les gros bourgs de Thiérache, à Crécy-sur-Serre, voire à Cœuvres, indice que le terme recouvre sans doute une grande diversité économique. Il en est de même avec le milieu des artisans du luxe, représenté par l'horloger Nicolas Chardet, de Château-Thierry, les orfèvres de Montcornet, Pierre Brisbarre et Pierre

81. Ou en tout cas la négligence des transcripteurs. Ont été retenus pour cette analyse la profession du marié quand elle est mentionnée, et pour la femme, celle du père ou du premier mari.

82. N. Weiss, *article cité*.

Beauvallet⁸³, et le maître potier d'étain Charles Froment natif de Rozoy. À un niveau inférieur, les artisans du textile (9 : 2 drapiers, 1 passementier, 3 mulquiniens, 1 tisserand en toile, 1 maître tailleur et 1 tailleur, soit 8,65 %) qui forment les traditionnels contingents des Églises de la Réforme, peuplent les bourgs et les villages de Thiérache mais se rencontrent aussi à Gandelu comme le passementier Remi Castel, à Fontenoy dans la vallée de l'Aisne ou à Marle. Les métiers du cuir (4 cordonniers et 1 savetier, soit 4,8 %) sont aussi dispersés à Saint-Quentin et La Fère, dans la vallée de l'Aisne à Beaurieux et Vieil-Arcy, et à Cuirieux près de Laon. Curieusement l'artisanat du métal, limité à un fourbisseur de Laon, est pratiquement absent, et les métiers de bouche se limitent à un boulanger d'Hirson. Mais un petit peuple de paysans (trois laboureurs, deux manouvriers, et même deux vigneronnes d'Essômes⁸⁴) et d'artisans ruraux (les frères Du Titre, cordier et charretier à Rougeries, et la fille d'un charpentier de Résigny) s'éparpille dans les villages et écarts. Il reste, pour finir, une jeune fille ayant quitté son village d'Andelain pour servir Mademoiselle de Quatre-Champs et, un peu inattendus mais pas si étonnantes dans une période de troubles, deux soldats, Guillaume La Brosse qui exerce aussi la profession de serger, et un sergent, Noël Goery, en garnison à Guise en avril 1598. Au total, les mariages font apparaître une société composite formée de membres de la petite noblesse (12,5 %) et de titulaires d'offices (2,8 %), de ministres (1 %), de marchands (11,5 %) et d'artisans du luxe (3,8 %), d'artisans (15,4 %), de ruraux ou de semi-ruraux (9,6 %), de soldats (1,9 %) qui semblent issus de ce dernier groupe, et de domestiques (1 %). À côté d'une élite, un monde de commerce, d'échoppes et de charrues...

Au XVII^e siècle, la diminution du nombre de personnes au statut inconnu (9 femmes soit 18,5 % du total) permet de mieux cerner la société protestante contemporaine. L'éventail social s'est resserré. La noblesse, toujours présente, a perdu de son importance quantitative (2 cas) et n'apparaît qu'en début de période avec la veuve du seigneur de Barisis près de Coucy-le-Château et de l'écuyer René Fouquet, vivant sans doute dans la vallée de l'Aisne. Le monde des notables et des administrateurs de seigneuries semble stable (2 cas) mais il n'est pas sûr que la famille de Nicole Prou qui abjure en 1634 avant de se marier ait bien été protestante contrairement au receveur de Roucy à la fin de la période en 1683. Le monde pastoral, représenté par la fille de Nicolas de Vaux, ministre à Laon, se double des milieux intellectuels de l'académie, Claude Pitheois professeur de philosophie en 1634, Jacques Durandal professeur de grec et d'éloquence, fils d'un bourgeois de Fère-en-Tardenois, et l'imprimeur François Chayer, natif de Château-Thierry. Son frère, Paul Chayer, exerce lui ses talents de maître potier d'étain. Une dernière profession savante, celle de la médecine, est le fait de Jean Cottin, de Laon.

83. Sur ces orfèvres, voir Claude-Gérard Cassan, *Les orfèvres de Lorraine et de Sedan*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1994, 517 p. Pierre I et Pierre II Brisbarre semblent d'ailleurs ne constituer qu'une seule personne mariée à deux reprises.

84. Nicolas Tison en 1577 et Jean Scot en 1586 qui sont sans doute les plus anciens protestants du lieu nommément connus.

Les marchands, au nombre de neuf dont un maître brasseur (18,3 %), confirment leur position, principalement en Thiérache, mais aussi à La Fère, Coucy et Château-Thierry. Certains paraissent avoir une bonne assise sociale comme Jean de Sémery, fils d'un marchand d'Hannapes qui épouse en 1634 la fille du sieur de Belleperche évoquée plus haut, ou Nicolas de Vuatines, fils d'un marchand d'Aubenton, qui se marie avec la veuve d'un marchand de Charleville. L'artisanat du luxe ne compte plus qu'un seul représentant, un maître potier d'étain. Le monde du textile est en revanche toujours très présent (7 cas): il est implanté en Thiérache avec quelques maîtres (un maître serger à Brunehamel, un maître teinturier à Hirson), trois drapiers à Eparyc, Fontaine-lès-Vervins et Vervins, un serger à Landouzy-la-Ville et le gagne-petit que constitue le peigneur de laine de Montcornet. S'il est présent à Grandrieux en Thiérache, le travail du métal (4 cas soit 8,2 %) est plutôt la spécialité de Château-Thierry d'où sont originaires les trois Michon, serrurier ou tailleurs de limes. Trois artisans s'activent dans les métiers du cuir (6,1 %), le tanneur Jonas Cury, de Dohis, et deux coronniers d'Eparyc et de Roucy. Deux professions se limitent à un unique représentant, un hôtelier de Pontavert, un boulanger d'Archon, à côté de deux laboureurs, l'un d'Essômes et l'autre de Landouzy-la-Ville. Les militaires accroissent leur nombre relatif, trois en tout (6,1 %), dont le fils d'un marchand drapier de Hirson qui sert en 1632 «au régiment de Mgr de Turenne», le fils d'un artisan du textile de Guise et le fils d'un maître joueur d'instruments de Château-Thierry en garnison à Sedan après le rattachement de la principauté à la France. Les deux premiers se font aussi sergers de temps à autre, ce qui pourrait constituer leur vocation première et témoigner d'une certaine instabilité économique.

En résumé, 4 % de petite noblesse, autant d'officiers ou de notables, 2 % de pasteurs, 8,2 % de professions savantes, 20,4 % de marchands et d'artisans d'art, 33 % d'artisans dont l'épaisseur sociale est très variable, des paysans en forte diminution (4 %) parallèlement au renforcement des soldats (6 %) qui semblent venir cette fois du milieu des petits marchands et des artisans. Un tel tableau n'est pas très étonnant dans le contexte de reflux du protestantisme dans les élites, et notamment dans la noblesse, depuis le XVI^e siècle, mais aussi de la consolidation des Églises après l'Édit de Nantes et du rôle phare de Sedan (pasteurs et académie) qui dépasse largement le cadre de la principauté avant et après son rattachement à la France.

Pendant environ cent dix ans, 153 personnes originaires de l'Aisne, des notables ayant pignon sur rue et toute une hiérarchie de marchands, d'artisans, de soldats et quelques paysans célèbrent donc leur mariage devant l'Église réformée de Sedan, à plusieurs dizaines de lieues de leur ville ou de leur village de naissance.

«Monter» à Sedan: refuge ou migration?

Constater cette réalité des mariages à Sedan ne rend pas compte des raisons du phénomène qu'il reste à expliquer. Dans un certain nombre de cas, le mariage à Sedan est dû à une absence, temporaire ou définitive, d'Église locale

ou de ministre. Une note dans le registre le 5 août 1584 précise que le pasteur a été requis de célébrer le mariage de Pierre de Grammont et de Marie Masselot, tous deux de l’Église de Bohain près de Guise « à cause que le ministre dudit Bohain estoit employé ailleurs⁸⁵ ». De telles situations ne sont pas toujours signalées, à moins que ces lacunes ne découlent d’un manque d’intérêt du copiste moderne : c’est ainsi qu’aucune indication ne figure le 2 décembre 1604 dans l’acte de mariage d’une jeune fille de Résigny avec un fils de laboureur de Marenwez, près de Signy-l’Abbaye en Champagne, alors que le consistoire l’autorise le 30 novembre en l’absence de M. d’Ays, ministre de Chéry⁸⁶. Malgré tout, ces cas doivent rester rares car ils constituent une exception à la règle du recours à l’Église dont sont membres les fidèles. Le consistoire de Sedan arrête d’ailleurs le 2 avril 1626 qu’aucun mariage ne pourra être célébré sans un certificat d’annonces dans la paroisse d’origine⁸⁷.

Dans des cas plus nombreux, la célébration d’un mariage à Sedan peut être aussi le fait de petits groupes, menacés de persécution, qui y trouvent provisoirement refuge au cours des diverses guerres de Religion. C’est la situation de quatre jeunes nobles en 1574, de quatre couples de vigneronnes d’Essômes entre 1577 et 1586 qui nous livrent ainsi le plus ancien témoignage nominatif de présence protestante dans cette localité (Nicolas Tison et Thomase Charpentier, Absalon Bouchard et Claudine Métivier⁸⁸, Pierre Papelard et Perrette Perrotelle, Simon Scot et Jeanne Le Vasseur), ou celle d’Antoine Davenne et de sa fiancée, tous deux d’un hameau de Saint-Michel en Thiérache qui se marient le 17 juillet 1580⁸⁹. La fuite à Sedan semble parfois précipitée d’après l’exemple de Pierre Papelard et de Perrette Perrotelle qui s’y marient le 15 mai 1580 après avoir fait leurs annonces en l’Église de Bézu, et en janvier 1577 celui de Cathelin Fossier, de Noircourt en Thiérache « dont Monsieur Bernardin avoit publié les annonces et n’avoit pu bénir le mariage à cause des troubles advenus aux Églises de France⁹⁰ ».

Le recours à Sedan traduit parfois aussi une situation locale difficile comme le révèle la situation de Catherine Le Vasseur, de Rozoy qui, enceinte de trois mois, épouse le 11 juin 1581 Antoine Sureau « combien que les parties fussent ensemble depuis unze ans, s'estans donnez la foy et promesse de mariage en la présence de leurs parens et amis»⁹¹. Faut-il en déduire que faute de pouvoir recourir à une Église constituée et par refus d’une solution catholique, le jeune couple ait eu recours à un mariage « à la huguenote », d’une pratique si fréquente

85. Médiathèque de Sedan, fonds Gourjault carton 177.

86. BSHPF, ms. 666 bis, fol. 99 et 100.

87. Arch. dép. Ardennes, 31 J 4.

88. Selon M. Roelly, il faudrait sans doute corriger en Métayer une transcription qui semble erronée puisqu’il n’y aurait pas de Métivier à Essômes au tout début du XVII^e siècle. Des Métivier, de la RPR, sont toutefois bien attestés à Epaux-Bézu le 25 décembre 1670, Arch. dép. Aisne, 1 E 315/1 (baptême de Françoise Métivier). Des familles Métivier catholiques sont aussi attestées à Epieds et à Etrépilly aux XVII^e et XVIII^e siècles, Arch. dép. Aisne, Epieds GG3 et Etrépilly GG1.

89. Médiathèque de Sedan, fonds Gourjault carton 177.

90. *Ibid.*

91. *Ibid.*, annotation que le manuscrit de Gourjault est le seul à transmettre.

après la Révocation ? L'année 1571 et les premiers mois de 1572 sont des moments de paix civile. Mais Antoine Sureau, qualifié de bourgeois et de marchand de Sedan, lors du baptême de sa fille en décembre 1581⁹² ne semble pas originaire de la ville : il est le seul homme de ce patronyme à s'être marié à Sedan⁹³ et pourrait venir du Cambrésis, région dont est issu Jean Sureau qui abjure le catholicisme le 22 mars 1635⁹⁴. La présence d'une fille suffisamment âgée pour se marier le 5 avril 1587, alors qu'il est décédé, confirment bien ce concubinage de fait qui aurait valu au couple une lourde censure du consistoire s'il n'avait pu justifier d'une certaine légitimité.

Mais si les mariages célébrés à Sedan étaient le fait de seuls réfugiés, l'Édit de Nantes devrait interrompre le phénomène et la réunion de la principauté à la France en 1642, qui la réduit au régime commun, devrait lui faire perdre tout intérêt. Or la présence de réformés originaires de l'Aisne se maintient tout au long de la période. Reste à examiner la thèse d'une émigration vers Sedan, déjà formulée pour la Thiérache par le pasteur Beuzart qui recense dans la ville plus de vingt défunt·es de la région en une dizaine d'années, et notamment des personnes qui s'y étaient mariées comme l'orfèvre Pierre Brisbarre mort à 66 ans en 1622 et Jean Grimpert, de Chéry-lès-Rozoy, décédé cinq ans plus tard⁹⁵.

Les actes de mariages fournissent déjà contexte et arrière-plan de ces unions. Sur les 70 hommes originaires de l'Aisne célébrant leur mariage dans la principauté de 1572 à 1608, 21 (30 %) épousent une femme née dans la même région qu'eux, quatre une femme d'une région limitrophe (5,7 %) et deux une femme de Champagne (2,8 %), soit presqu'autant que ceux qui s'allient à une femme originaire de Sedan (28 soit 40 %). Il est vrai que le lieu de naissance ou de résidence est inconnu dans 21 % des cas (15 cas) et que le domicile à Sedan cache parfois une compatriote : Gérarde Malézieu, qui épouse en 1581 Louis Pilon de Coucy-le-Château, est en fait la fille d'un fourbisseur de Laon, réfugié en 1574 à Sedan dont il a acquis la bourgeoisie. Quant aux 30 femmes, comme on peut s'y attendre, elles ne sont qu'un petit quart (7 cas) à épouser un Sedanais, 10 % un homme d'un secteur limitrophe de l'Aisne (3 cas), autant un Chamenois, et 3,3 % un homme d'origine inconnue.

Le croisement des données concernant les seuls couples de Thiérache⁹⁶, ce qui gauchit sans doute un peu la statistique, avec les baptêmes célébrés à Sedan confirme ce qu'on était en droit de supposer. Il n'y a aucun baptême d'enfants pour quatre couples qui semblent bien continuer à résider dans leur région d'origine ; les deux familles dont les enfants naissent dans la principauté sont dans le cas d'Adrien Pain et Vin, celle d'un marchand déjà établi en ville au moment de son mariage en

92. Information fournie par Mme Florence Poinsot, bibliothécaire de la Société de l'histoire du protestantisme français.

93. Tableau général des mariages de M. Olivier Cordey.

94. Arch. dép. Ardennes, 31 J 4 fol. 224 verso.

95. Pasteur P. Beuzart, *op. cit.*, p. 70-71.

96. Ma conférence de Lemé déjà citée.

1586, et en ce qui concerne Nicolas Bayart drapier à Montcornet et son épouse d'Aubenton, le fait de conjoints qui s'installent en ville après leur mariage. Les couples comprenant un homme de Thiérache se répartissent en deux groupes égaux : 13 (dont 6 ayant épousé une Sedanaise) n'y ont pas d'enfants tandis que 13 autres y font baptiser un ou plusieurs bébés, indice de leur installation en ville, facilitée dans neuf cas par leur union avec une Sedanaise : ainsi les deux Grimpert ou Daniel Thirion⁹⁷. Quant aux femmes de Thiérache, elles accouchent à Sedan à cinq reprises, là encore surtout si elles ont épousé un Sedanais (3 cas), et quatre fois ailleurs, malgré parfois un mariage avec un Sedanais (2 cas)⁹⁸. Un cas particulier – celui d'une jeune femme de Résigny ayant épousé un drapier de Maranwez en Thiérache ardennaise – illustre sans doute la difficulté pour certains couples à participer à une vie d'Église : c'est en effet à Sedan qu'est baptisée le 20 avril 1606 leur fille Madeleine. Dans cette région des confins de la Champagne, il est sans doute plus aisés de se rendre dans la principauté qu'à Chéry ou au temple de Leval qui semble alors les seules possibilités huit ans après l'Édit de Nantes.

Au XVII^e siècle, les choses sont nettes. Il n'y a plus qu'un mariage à Sedan entre personnes originaires de l'Aisne, un marchand de Hannapes et une fille de notable de Mennevret en 1634. Les hommes de l'Aisne épousent désormais des femmes d'une autre région, de Sedan la plupart du temps (23 soit 76,6 %), de Champagne (1 cas) et dans cinq cas (16,6 %) d'origine non précisée mais très vraisemblablement sedanaise. La plus grande précision des actes permet d'ailleurs de vérifier que seize d'entre eux sont déjà implantés en ville lors de leur mariage, que huit autres semblent l'être même si leur lieu de résidence n'est pas précisé, et que seuls six d'entre eux demeurent dans l'Aisne. Il s'agit dans l'ensemble de cas plutôt tardifs, concernant des hommes d'origine sociale et géographique variée⁹⁹, mais appartenant plutôt au monde de la bourgeoisie : ceci pourrait être l'indice tout à la fois de relations importantes entre Sedan et les communautés réformées mais aussi de la difficulté à trouver un conjoint au sein d'une minorité religieuse touchée à la fois par des mouvements de conversion et d'émigration à l'étranger, obligeant à une large exogamie. C'est sans doute le cas de Jean Cottin et du receveur du comté de Roucy qui épousent tous deux une Sedanaise en 1682 et 1683. Quant aux mariées de l'Aisne, elles prennent pour époux à peu près exclusivement des hommes de Sedan (18 cas contre un homme de l'Aisne et un de la Champagne proche). Et c'est sans doute l'ouverture de Sedan au monde international qui explique l'union en 1664 de Judith de Vaux, fille du pasteur de Laon, avec le pasteur de l'Église huguenote de Ludweiler sur les terres des comtes de Nassau-Saarbrücken, sans doute revenu chercher dans sa ville natale une épouse francophone.

97. Aucune information n'est disponible sur le dernier couple.

98. Là encore, un cas n'a pas pu être précisé.

99. François Chayer imprimeur de Château-Thierry (1643), Paul Briet laboureur à Essômes (1651), Siméon Fleurier taillandier de Grandrieux (1659), Jean Bisseux marchand de La Fère (1669), Jean Cottin docteur en médecine à Laon (1682) et François de Beaufort receveur du comté de Roucy (1683).

L'enquête menée sur les familles de Thiérache donne là encore des résultats très clairs. Outre quatre cas pour lesquels il n'existe aucune donnée disponible¹⁰⁰, les mariés de Thiérache ont, dans neuf cas, des enfants à Sedan, surtout s'ils ont épousé une Sedanaise (six cas). Mais la variété des cas de figure est grande. Nicolas de Vuatines préfère s'établir à Charleville avec son épouse qui y réside car la ville neuve, ouverte aux réformés, offre à son commerce des perspectives meilleures qu'Aubenton ou même Sedan mais il fait baptiser en 1638 et 1640 ses enfants dans la principauté. Jacques Daret se partage quelque temps entre Sedan et Raucourt avant de quitter la région pour Otterberg, colonie wallonne du Palatinat¹⁰¹. À l'inverse, six hommes dont seulement deux unis à des Sedanaises, n'y ont pas d'enfants. Parmi eux, Jean Coupresseau, boulanger originaire d'Archon qui épouse à Sedan Judith Spita, fille d'un boulanger de Frankenthal, toujours dans le Palatinat, où la famille est bien implantée depuis le XVI^e siècle : faut-il y voir l'indice d'une nouvelle émigration ? Quant aux femmes de Thiérache ayant épousé des hommes étrangers à la région, deux cas ne peuvent être précisés. Quatre autres ayant épousé des Sedanais ont toutes des enfants en ville, mais quatre autres dont trois unies à des Sedanais n'en ont pas. Et plus de cinquante ans après Esaaïe Siméon, le couple de Laurent Coulon et Suzanne Jumelet se voit aussi contraint à transporter sur des lieues les nouveau-nés pour les faire baptiser au temple de Sedan, opération délicate qui entraîne un décalage chronologique (un mois en mai 1666 à une saison qui n'est pas la plus difficile de l'année) sans rapport avec le très court délai habituel en milieu urbain.

Il est très vraisemblable que ces mariés, originaires de secteurs proches, en Thiérache, dans la vallée de l'Aisne ou la région de Château-Thierry, où ils constituent une minorité religieuse éloignée des lieux de culte, aient entretenu des relations avec la ville avant et après leur arrivée à Sedan. L'étude attentive des parainages pourrait permettre de déterminer ces réseaux et d'autres liens de parenté, charnels ou spirituels. Certaines familles apparaissent en effet à deux reprises : quatre fois au XVI^e siècle, avec les frères Brisbarre de Montcornet en 1573 et 1577, les frères Grimpert de Cuiry-lès-Iviers en 1588 et 1601, les deux Pilon de Coucy en 1581 et 1596, et les deux fils de Jean du Titre, de Rougeries, en 1602 et 1604, auxquels il faudrait peut-être adjoindre les deux femmes Raverdi qui épousent chacune un homme de Saint-Quentin : l'une est de Guise mais l'origine de l'autre, une veuve, est inconnue. Quatre cas sur 92 mariages soit au total 4,3 % des unions. La proportion fait plus que doubler au siècle suivant, dépassant le cadre de la Thiérache, avec cinq exemples sur 50 mariages, soit 10 %. Là encore plusieurs fratries, les Cury de Dohis en 1634 et 1635, les deux frères Chayer de Château-Thierry en 1643 et 1655, les frères Lambert d'Eparcy, en 1669 et 1679, et les trois frères Michon, de 1668 à 1680, sans oublier les deux Froment de Rozoy en 1599

100. Antoine Le Brun, Jean de Sémery, Pierre Cocu et Jean Danglume.

101. Adolf von den Velden, *Das Kirchenbuch der französischen reformierten Gemeinde zu Heidelberg 1569-1577 und Frankenthal in der Pfalz 1577-1596*, Weimar, Hof-Buchdruckerei, 1908, 110 p.

et 1605 dont le lien exact de parenté n'est pas connu. Ceci témoigne d'une émigration familiale avec de jeunes enfants ou de celle de jeunes adultes, mais l'existence de liens de parenté ne dessine pas des vies linéaires comme le montre l'exemple des frères Chayer dont l'aîné, imprimeur, réside à Château-Thierry à son mariage en 1643 mais est attesté en janvier 1669 à Sedan au décès de sa petite nièce, tandis que le cadet, maître potier d'étain, peut-être confronté à l'étroitesse du marché, est lui établi à Sedan lors de ses noces en mai 1655.

Ce faisceau d'indices convergents dénote bien l'existence au XVI^e siècle de couples de l'Aisne venant se marier à Sedan, pour fuir les persécutions ou faute d'Église locale, et y résidant un temps plus ou moins long sans forcément s'y établir de manière définitive. Il montre surtout la réalité d'un courant d'immigration ancien, remontant au moins aux années 1570 et de plus en plus important par la suite, sans qu'on puisse le mettre systématiquement en relation avec une quête de refuge de la part d'une minorité brimée. La composition sociale de ces groupes d'émigrants, hommes et femmes mêlés où, à côté de quelques nobles, prédominent marchands plus ou moins cossus et artisans, ne reflète toutefois pas la réalité de la population de l'Aisne d'alors, même protestante. La quasi absence des milieux proprement paysans pose question à une époque où les villes comportent encore nombre d'activités agricoles et où une reconversion est toujours possible : le cocher de la duchesse de Bouillon qui meurt en octobre 1627 à Sedan semble bien être le laboureur Jean Grimpret de Chéry-lès-Rozoy, qui y avait épousé en 1588 une fille de bourgeois. La prépondérance de certaines zones géographiques constitue sans doute un facteur d'explication de même que l'arrivée de fratries, certaines familles étant ainsi plus concernées. Ce qui amène à reprendre la question de l'immigration vers Sedan par le biais d'autres sources.

«Abjurer les erreurs de la papauté et vivre et mourir en la vraye religion»

S'ils censurent les attitudes déviantes et réconcilient les couples, les consistoires reçoivent aussi les abjurations. Dans une société majoritairement catholique, on oublie trop souvent que l'abjuration n'est pas synonyme de rejet d'une confession protestante et qu'elle peut constituer une démarche d'adhésion aussi bien que de renoncement à l'Église romaine. Jusqu'à l'édit de juin 1680 qui interdit sous peine de bannissement la conversion des catholiques au protestantisme, il est en effet théoriquement possible à chacun en France d'opter pour la confession de son choix, même si, en réalité, après 1660 l'adhésion au calvinisme constitue une démarche personnelle exigeant un courage certain. Les choses sont plus faciles dans la principauté indépendante de Sedan qui professe officiellement la religion réformée tout en maintenant aux catholiques la libre pratique de leur culte¹⁰². Si cette tolérance ne s'étend pas aux ordres religieux qui sont interdits,

102. Marc Scheidecker et Gérard Gayot, *Les protestants de Sedan au XVIII^e siècle. Le peuple et les manufacturiers*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 15 et 18-20.

elle permet à un curé de résider et de célébrer des offices dans sa paroisse, sans ostentation et avec discrétion (interdiction de processions dans les rues, du port ostensible du Saint Sacrement et des chants lors des funérailles). Situation qui peut être ressentie comme vexatoire par les intéressés, mais qui aurait été enviée par les calvinistes d'après la Révocation.

Les délibérations du consistoire gardent trace de 1 065 abjurations du catholicisme à Sedan¹⁰³, du 21 juillet 1594, date à laquelle elles commencent à être transcrives, jusqu'à décembre 1636, pendant une période de pleine souveraineté de la principauté. La mention de ces abjurations, absentes antérieurement du registre, fait vraisemblablement suite à la décision du synode réuni à Montauban en juin 1594, qui formalise davantage les conditions d'adhésion à l'Église réformée qu'avait déjà énoncées le synode national de Paris en 1565 en imposant à l'intéressé une déclaration publique suivie de transcription dans un registre¹⁰⁴. Si, comme celle de Metz, l'Église de Sedan n'est pas rattachée à l'organisation synodale française, elle n'en reste pas moins en lien étroit avec les Églises du royaume dont elle partage la confession de foi et le catéchisme. Le consistoire décide le 28 mars 1619 que la présentation des néophytes se ferait désormais au début du culte pour bien les distinguer des fidèles convoqués aux fins de remontrance qui comparaitront à la fin du prêche¹⁰⁵.

Ces abjurations sont le fait de 99 habitants de la principauté mais surtout de 856 étrangers, en tout 715 hommes et 350 femmes à raison de 24 par an en moyenne¹⁰⁶. Peu nombreuses au cours de la première décennie et limitées à peu près totalement aux sujets des princes, les conversions se multiplient après 1604 pour atteindre une moyenne annuelle de 30¹⁰⁷. Outre 110 personnes dont l'origine n'est pas précisée ou reste non identifiée, et trois cas quelque peu exotiques (deux Polonais et un homme de Transylvanie), les catéchumènes se répartissent entre 354 sujets du roi de France (originaires essentiellement de la partie nord du royaume : 213 de Champagne, 48 d'Île-de-France et 12 de Picardie¹⁰⁸, et 499 res-

103. Marcel Daloze, *Les abjurations à Sedan (1594-1636). Contributions à l'histoire religieuse de la principauté au début du XVII^e siècle*, Liège, 1969, 135 p. Ce mémoire pour l'obtention du grade de licencié en histoire est conservé à la bibliothèque de la société d'histoire et d'archéologie de Sedan (P III D 3) et aussi sous forme de microfilm aux Archives des Ardennes, 1 Mi 1267. Je n'en partage pas toutes les analyses, notamment le fait que les personnes qui abjurent le catholicisme seraient venues dans cette intention à Sedan. Les statistiques fournies ci-après sont néanmoins reprises de l'auteur, faute d'avoir encore pu établir des données définitives.

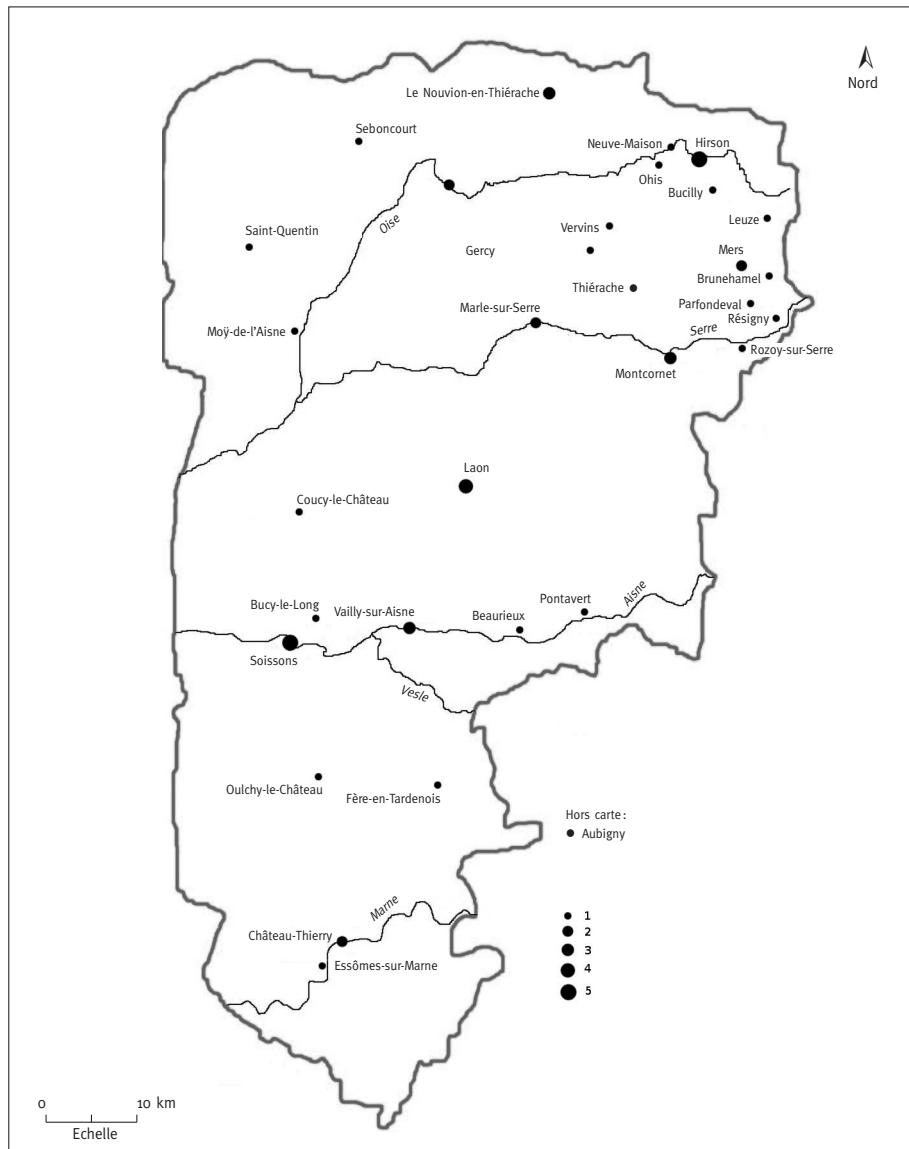
104. *Ibid.*, p. 73-74.

105. « A été arresté que ceux qui viendront pour abjurer la [papauté] et se ranger à l'Église viendront se présenter en l'assembl[ée] mais pour les dicerner d'avec ceux qui viendront [] pour crime, a été avisé de les recevoir au com[mencement] du presche avant la lecture du texte et les a[] crime à la fin du presche à l'ordinaire » (28 mars 1619). Arch. dép. Ardennes, 31 J 4 fol. 54.

106. *Ibid.*, p. 81-82 et 86.

107. *Ibid.*, p. 83-84.

108. Ce total qui peut paraître étonnant (mes propres dépouillements recensent plus de 80 Picards) tient peut-être à une différence de découpage Picardie / Île-de-France et à une meilleure identification de ma part.



*Carte 5
Les abjurations de catholiques (1594-1636)
© O. Jurbert, V. Weiss et A. Thierry*

sortissants de l'Empire, principalement de ses zones francophones : 131 Lorrains, 140 habitants du Hainaut et 107 de la principauté de Liège¹⁰⁹.

Ces conversions concernent toutes les couches de la société : 63 ecclésiastiques, clergé séculier et surtout régulier dont 11 cordeliers¹¹⁰, 13 nobles français et étrangers¹¹¹, 32 marchands et membres de profession libérale¹¹² et, les plus nombreux, 441 artisans et ouvriers¹¹³. Les plus forts contingents sont constitués par les métiers du textile, tous liés à la laine, 229 personnes dont 95 peigneurs de laine, 65 sergers, 15 « burassiers » et « burailliers » (artisans produisant serges et étoffes de laine) et 6 drapiers. S'y ajoutent 39 ouvriers du métal, s'employant surtout dans le domaine des armes, divers artisans du cuir, 39 soldats et 59 serviteurs du prince et de la bourgeoisie locale. L'importance de cette immigration de travailleurs du textile qui constituent 42,5 % des convertis dont la profession est connue, contribue à expliquer le développement de l'industrie drapière à partir des années 1580 ainsi que la multiplication depuis 1594 des ordonnances réglementant cette activité¹¹⁴. Cet apport de population réformée qui renforce l'Église de Sedan et le pouvoir des princes, favorise en outre l'essor de la ville dont la population double de 1560 (environ 3 000 habitants) à 1642 (6 139 habitants)¹¹⁵.

Néophytes des villes et des campagnes

C'est dans ce contexte général que s'inscrivent les abjurations de 53 personnes¹¹⁶ originaires de l'Aisne actuelle, 41 hommes et 12 femmes¹¹⁷. Elles débutent un peu tardivement en 1597, à la fin des guerres de Religion, avec une femme de Montcornet, puis s'interrompent pour reprendre en 1604 de façon régulière, au rythme moyen d'une à deux abjurations par an, avec une nette poussée en 1611 (4 abjurations). Après une interruption de 1613 à 1615, le phénomène reprend pendant la décennie suivante, à un niveau nettement plus élevé, avec une moyenne annuelle de 2,4 abjurations, et quelques pics en 1621, 1622 et 1625 (5, 4 et 5 abjurations). Un certain essoufflement se manifeste ensuite dans les années 1627 à 1634 qui retrouvent un niveau similaire à celui de la première période (1,2 abjuration en moyenne par an). Malgré une certaine ressem-

109. M. Dalozé, *op. cit.*, p. 91 et 107.

110. *Ibid.*, p. 105-110.

111. *Ibid.*, p. 105, 110-111.

112. *Ibid.*, p. 105, 111-113.

113. *Ibid.*, p. 105, 113-117.

114. *Ibid.*, p. 105, 113-117.

115. *Ibid.*, p. 119-121.

116. Auxquelles on pourrait peut-être adjoindre trois cas ambigus : Pierre Cheneau, de Rocquigny (Aisne ou Ardennes), Jean de l'Ecluse / Liescluse, d'Essigny-le-Petit (Aisne) ou Signy-le-Petit (Ardennes) et Pierre-Louis de Castres, écuyer, seigneur du lieu.

117. 1 abjuration en 1597, 1 en 1604, 2 en 1605, 1 en 1606, 2 en 1608, 1 en 1609, 2 en 1610, 4 en 1611, 1 en 1612, 3 en 1616, 2 en 1617, 3 en 1619, 1 en 1620, 5 en 1621, 4 en 1622, 2 en 1623, 2 en 1624, 5 en 1625, 1 en 1627, 3 en 1628, 2 en 1630, 1 en 1632, 1 en 1633, et 3 en 1634.

blance avec la courbe générale sedanaise, ces abjurations s'en distinguent par un plus lent démarrage et, en fin de période, par un décalage dans le mouvement de baisse¹¹⁸.

Les localités d'origine de ces nouveaux protestants dessinent un cadre géographique déjà connu où dominent trois grands ensembles, les villes dont deux sont sièges d'évêché, auxquelles on peut adjoindre quelques gros bourgs dessinant une dorsale nord-sud de Saint-Quentin à Essômes, la vallée de l'Aisne de Pontavert à Soissons, et la Thiérache (carte 5).

Les villes s'imposent d'emblée par leur poids : 12 abjurants¹¹⁹ en sont originaires, partagés inégalement entre les deux cités épiscopales de Soissons (5) et de Laon (4), et les deux villes périphériques, Saint-Quentin (1) et Château-Thierry (2). On peut s'interroger sur cette hypertrophie urbaine, 22,6 % de l'ensemble, qui ne correspond pas au véritable ratio démographique entre villes et campagnes. D'autant que curieusement, ces villes apparaissent isolées au sein du plat pays voisin, à la seule exception d'Essômes près de Château-Thierry. Remarquons toutefois que cette prépondérance urbaine, en France du Nord surtout, est aussi soulignée dans une étude récente portant sur 463 ecclésiastiques convertis à la Réforme à une période un peu postérieure il est vrai¹²⁰. Quelques gros bourgs (Moÿ, Coucy-le-Château, Oulchy-le-Château et Fère-en-Tardenois) complètent la carte, constituant en quelque sorte des relais interurbains, mais pour un total marginal de quatre personnes. Beaucoup plus cohérent apparaît le réseau égrené le long de la vallée de l'Aisne groupant Pontavert (1 cas), Beaurieux (1), Vailly-sur-Aisne (3) et Bucy-le-Long (1) aux portes de Soissons.

Mais le plus gros fournisseur de nouveaux protestants est sans conteste, la Thiérache qui totalise 27 personnes (28 si on lui annexe Seboncourt sur la lisière du Vermandois), soit 51 à 52 % du groupe, provenant d'une quinzaine de petites villes, de gros bourgs et de villages, où prédominent les marges septentrionales et orientales de la région. Outre Martin Bé, dont on sait simplement en 1619 qu'il vient de Thiérache, les 26 personnes précisément identifiées, se répartissent en deux grands secteurs en arc de cercle et quatre points isolés. Au nord-est, le gros noyau autour de Hirson qui rassemble neuf personnes dont cinq pour la seule ville, avec les relais de Neuve-Maison, Ohis, Bucilly et Leuze. Plus au sud, les vallées de la Brune et de la Serre totalisant neuf cas avec Iviers, Brunehamel, Parfondeval, Résigny, Rozoy, Montcornet avec ses deux peigneurs de laine. Auxquelles s'ajoutent Vervins et Gercy en périphérie (un cas chaque fois), Marle dans le prolongement de la vallée de la Serre (deux cas), Guise (deux cas) plus Seboncourt à l'ouest, et tout au nord, le secteur du Nouvion (3 cas).

118. M. Dalozé, *op. cit.*, p. 83.

119. Le couvent de «Roume» / Rome qu'il me semble peu vraisemblable de situer en Italie ou d'assimiler à Roncq près de Lille, souvent transcrit «Ron» à l'époque, n'a pas pu être identifié.

120. Didier Boisson, *Consciences en liberté ? Itinéraires d'ecclésiastiques convertis au protestantisme (1630-1760)*, Paris, Honoré Champion, 2009, p. 54.

Les villes et bourgs de Hirson, Montcornet et Guise présentent tous trois la particularité de voir partir pour Sedan aussi bien des huguenots regrettant d'avoir fréquenté la messe que des catholiques se convertissant aux idées de la Réforme. Quant à la carte d'ensemble, elle présente une troublante similitude avec la carte des mariages célébrés à Sedan de 1572 à 1608.

L'irruption des clercs et des peigneurs de laine

Le milieu social des néophytes n'est pas très facile à préciser, puisque la profession d'un quart des hommes est inconnue (dix cas). Deux grandes catégories, bien tranchées, regroupant chacune 20 % des hommes, s'imposent toutefois d'emblée, celle des anciens membres du clergé catholique (8 cas) et celle des peigneurs de laine (8 cas).

La chronologie de l'arrivée des clercs, de 1605 à 1632, est similaire à celle des laïcs, avec un point fort comparable de 1619 à 1627¹²¹. Mais leur importance relative est près de quatre fois supérieure à celle de l'ensemble des ecclésiastiques abjurant à Sedan (5,9 %¹²²), ce qui peut s'expliquer par la relative proximité de l'Aisne. Notons en revanche l'absence totale du clergé séculier, alors qu'il représente 28 % des clercs dans le cas général¹²³. Ce sont des réguliers qui s'en viennent abjurer à Sedan : un genovéfain d'Essômes¹²⁴ en 1605, un jacobin de Vailly en 1619, un prémontré de Bucilly l'année suivante, un cordelier en 1623 natif de Château-Thierry naguère « au couvent de Rome », deux bénédictins venus ensemble de leur couvent de Laon en 1625, un minime de Château-Thierry en 1627, et le dernier, et non le moindre, en 1632, Claude Pithois, supérieur des minimes de Laon. À l'exception d'Essômes aux portes de Château-Thierry et de Bucilly en pleine Thiérache, ils viennent tous d'un milieu urbain, dont trois de la seule ville de Laon et un de Château-Thierry, et contribuent ainsi à faire des villes une source de nouveaux protestants¹²⁵.

121. Une abjuration en 1605, une en 1619, 1620 et 1623, deux en 1625, une en 1627 et 1632.

122. M. Daluze, *op. cit.*, p. 107-108. Il conviendrait d'ajouter à ce total deux cas, non compris dans le présent corpus, Laurent Bichat, né à La Fère en 1643, cordelier abjurant à Londres le 19 juin 1698 et François Poullain de la Barre, né à Paris en juillet 1647, docteur en Sorbonne, curé de La Flamengrie, abjurant à Genève en 1688. Didier Boisson, *op. cit.*, p. 44, 547, 627 et 628. À titre de comparaison, les clercs (152) représentent un tiers des prosélytes de Genève (420). Didier Boisson, *op. cit.*, p. 176.

123. Le seul séculier originaire de la région, Fremin Pipelart « ci-devant vicaire de la Sainte Chappelle et curé du Chatel Saint-Eustache » près de Nangis, n'a pas été intégré au corpus en raison de sa résidence au moment de sa conversion, pas plus que le curé de La Flamengrie cité plus haut. Le petit nombre de cas explique cette absence des séculiers dont l'importance devrait représenter près du quart des clercs abjurants comme le montre l'exemple de Genève avec 23,8 % de séculiers dans le corpus des ecclésiastiques prosélytes. Didier Boisson, *op. cit.*, p. 36.

124. Dont la conversion constitue sans doute un élément de la tradition de chanoines d'Essômes adhérent à la Réforme et protecteurs des huguenots.

125. Trois sur quatre abjurants à Laon et un sur deux à Château-Thierry, soit le tiers du contingent des villes et un sur les trois du gros bourg de Vailly.

L'apparente variété de leurs origines masque en fait trois catégories de clercs¹²⁶, les mendiants les plus nombreux (4), les chanoines réguliers (2) et les seuls moines stricto sensu, deux bénédictins. Cette répartition, au-delà du caractère plus ou moins dur de la règle, constitue sans doute un élément d'explication sur les motivations de ces clercs qui abandonnent la foi catholique mais la recension de leur abjuration, qui note la volonté d'abandonner les « erreurs de la papauté » ou le désir d'adopter « la vraye relligion », ne livre pas d'informations réelles sur les raisons profondes de leur geste. Rien ne permet de croire que les exigences d'une vie ascétique aient provoqué le départ des minimes¹²⁷, même si par la suite Claude Pithois, dans son *Apocalypse de Méilton*, se raille de la vie monastique¹²⁸. Si le fils d'un marchand de Péronne quitte l'ordre prémontré en novembre 1620, au moment où Bucilly se réforme sous l'impulsion de son abbé (Thomas de Villelongue, catéchiste de Henri IV et prédicateur à la cour¹²⁹), Nicolas de Vaux, maître des novices, quitte, lui, les génovéfains en 1605 près de vingt ans avant la réforme de sa congrégation¹³⁰. Entre le malaise au sein d'un ordre et l'adhésion à la confession réformée, il y a toute l'épaisseur d'une théologie et le consistoire de Sedan se méfie de ces défrôqués. Peut-on imaginer que les deux bénédictins aient eu accès, dans la bibliothèque de leur cloître, à des *libri prohibiti* qui les auraient fait basculer ? Il y a sans doute plus qu'une coïncidence dans le fait que la conversion du chanoine prémontré se produise quelques années après la publication par son

126. Sur ce point, voir dom Guy-Marie Oury, *Dictionnaire des ordres religieux et des familles spirituelles*, Chambray-lès-Tours, CLD, 1988 et surtout Agnès Gerhards, *Dictionnaire historique des ordres religieux*, Paris, Fayard, 1998 et Daniel-Odon Hurel dir., *Guide pour l'histoire des ordres et des congrégations religieuses. France XVI^e-XX^e siècles*, Turnhout, Brepols, 2001. Dominicains, franciscains et minimes appartiennent aux ordres mendiants tandis que génovéfains et prémontrés se rangent parmi les chanoines réguliers. Les 19 mendiants abjurant à Sedan représentent près du tiers du total des clercs (30,1 %), les 8 moines 12,6 % et les chanoines réguliers, tous originaires de l'Aisne, 3,1 % (M. Daloz p. 108). Les proportions sont très voisines à Genève où les mendiants sont toutefois surreprésentés (51,3 % dont 20,3 % de franciscains et 14,3 % de capucins), à côté de 6 % de chanoines réguliers et de 12,3 % de moines (bénédictins 8,2 % et cisterciens 4,1 %). D. Boisson, *op. cit.*, p. 36.

127. Abstinence quotidienne de viande, nombreux jeûnes, mortifications, silence strict. A. Gerhards, *op. cit.*, p. 389-390 et D.-O. Hurel, *op. cit.*, p. 185-187.

128. Sur les ouvrages de Pithois, Alexandre Cioranescu, *Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle*, t. III, Paris, CNRS, 1966, p. 1636.

129. Bernard Ardura, *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France des origines à nos jours. Dictionnaire historique et bibliographique*, Nancy, Presses Universitaires et Pont-à-Mousson, Centre Culturel des Prémontrés, 1993, p. 155-160. Information communiquée par M. Hugues Marsat, de Nancy.

130. Lancée dans les années 1619-1623 par le père Charles Faure, chanoine de Senlis, avec le soutien du cardinal François de la Rochefoucauld. A. Gerhards, *op. cit.*, p. 273-274 et dir. D.-O. Hurel, *op. cit.*, p. 102-103.

supérieur d'un ouvrage de polémique contre Tilenus¹³¹ et les pasteurs de Sedan, dont la préparation a bien dû nécessiter l'introduction à Bucilly des ouvrages à réfuter¹³².

Dans leur majorité, ces clercs ne sont pas enfermés par la clôture et ils appartiennent même à des ordres assurant, à des degrés divers, la *cura animarum*, dans un contexte où le clergé catholique s'engage dans une politique offensive de reconquête des protestants¹³³. Les mendiants d'abord, dominicains promoteurs de la dévotion mariale, du rosaire et de la confession, franciscains adeptes d'une pastorale plus affective, mais aussi minimes très engagés dans la prédication¹³⁴ où excellait Pithois avant sa conversion. Cette pastorale active est aussi le fait des chanoines génois et des prémontrés qui, comme les mendiants, travaillent à défendre la foi catholique et à lancer des missions contre les nouveaux « hérétiques » que sont les protestants¹³⁵. On peut formuler à leur sujet l'hypothèse d'un contact avec les idées de la Réforme à l'occasion de ces missions pastorales, voire de controverses publiques organisées, comme à Metz, pour le retour au catholicisme des huguenots¹³⁶. L'abbaye d'Essômes est au contact direct du noyau protestant de Monneaux. Il en est de même pour Vailly dans la vallée de l'Aisne et Bucilly en Thiérache, tandis qu'il existe à Laon une communauté protestante assez nombreuse pour disposer d'un pasteur. Les secteurs de conversion correspondent ainsi à l'implantation de communautés réformées¹³⁷. L'intérêt de

131. Originaire de Goldberg en Silésie, Daniel Tilerns (1563-1633), plus connu sous son nom latinisé de Tilenus, est un des plus éminents théologiens de Sedan. Remarqué par le duc de Bouillon qui le fait venir dans la principauté pour lui confier en 1602 la chaire de théologie de l'Académie nouvellement créée et l'éducation du jeune Turenne, il défend ardemment les positions calvinistes sur la grâce avant d'adopter les thèses arminiennes. Leur condamnation au synode de Dordrecht (1618-1619) le contraint à quitter Sedan qui professe une stricte orthodoxie réformée. Il laisse une vingtaine d'ouvrages, essentiellement de controverse.

132. Un autre chanoine de Bucilly, Casimir Oudin, mort en 1717, abjurera lui aussi à la suite d'un séjour à Leyde pour y rassembler des documents en vue de la rédaction d'une histoire de l'ordre. Maximilien Melleville, *Dictionnaire historique du département de l'Aisne...*, Laon-Paris, Du Moulin, t. I, 1865, p. 167, et D. Boisson, *op. cit.*, p. 622-623.

133. Didier Boisson et Christian Lippold, «Les protestants du centre de la France et du Bassin Parisien et la Révocation de l'Edit de Nantes», *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, avril-juin 2002, t. 148, p. 337-383, et plus particulièrement p. 356-361.

134. A. Gerhards, *op. cit.*, p. 436-439 et 389-390.

135. *Ibid.*, p. 436-439 et 389-390 et dir. D.-O. Hurel, *op. cit.*, p. 102-103 et 185-187.

136. Voir sur ce point le rôle de la controverse dans la conversion d'un bénédictin de Metz, parti abjurer à Frankenthal dans le Palatinat. Dominique Ehrmantraut und Michael Martin, *Das Protokollbuch der französisch-reformierten Gemeinde zu Frankenthal, 1658-1689*, Karlsruhe, G. Braun Buchhandlung, 2009, p. 367-375. L'importance de la controverse dans la conversion (prédication, contacts avec des réformés ou des ouvrages protestants...) est aussi soulignée par Didier Boisson dans son ouvrage déjà cité, p. 84-89 et 107-121.

137. Ce que conforte le cas du curé de La Flamengrie sus-mentionné et ce que remarque de façon plus générale D. Boisson, *op. cit.*, p. 55.

Pithois pour les possédés¹³⁸, souvent instrumentalisés dans la lutte anti-protestante comme à la cathédrale de Laon en 1565-1566 pour Nicole de Vervins, pourrait avoir aussi joué.

La question se pose de leur destin après leur changement de religion. Si l'on en croit une note marginale partiellement détruite en marge de son abjuration¹³⁹, Claude Comont, ancien prémontré de Bucilly, serait parti pour Metz mais les registres de la ville ne font pas mention de lui¹⁴⁰. Nicolas de Vaux, troque son habit de régent des novices d'Essômes pour celui de pasteur et meurt, ministre de Léchelle, près de Mézières, non loin de son lieu de naissance, le 29 juillet 1636¹⁴¹. Seul s'implante définitivement à Sedan, Claude Pithois, auquel sa pratique de l'art oratoire facilite sa reconversion comme avocat avant de devenir professeur de philosophie au collège de Sedan, et d'être nommé bibliothécaire en 1637 par le duc de Bouillon ; il meurt, trois fois veuf, à 88 ans, le 7 décembre 1676¹⁴². Le sort des autres clercs reste pour l'instant inconnu.

En ce qui concerne la personnalité des autres convertis dont la profession est mentionnée, on note un sergent royal de Soissons, quatre artisans du textile (un teinturier de Soissons, un maître serger de Thiérache¹⁴³, un passementier de Parfondeval et un tailleur d'habits de Beaurieux¹⁴⁴), un sellier et deux cordonniers, deux artisans du métal (un arquebusier et un faiseur de faux), deux manouvriers, ainsi que trois soldats dans le contexte d'une période troublée dans le royaume et des débuts de la guerre de Trente Ans (1616 à 1625), et un cas hybride, Charles Martin, de Saint-Quentin, mentionné successivement comme pâtissier, boulanger et soldat, lors du décès de plusieurs de ses enfants¹⁴⁵. Ce sont les peigneurs de laine qui forment en fait le groupe le plus nombreux et le plus homogène. Quant aux douze femmes, leur origine sociale reste inconnue dans la plupart des cas. L'identité de quatre d'entre elles, un peu plus précise, témoigne néanmoins d'une grande variété de conditions : la femme d'un marchand de Soissons en 1622, celle d'un sergent royal de la même ville en 1628, celle d'un maître d'école de Sedan en 1609 et celle d'un portefaix de la même ville, originaire

138. Comme le traduit son premier livre, *La descouverte des faux possédez*, paru en 1621, où il exprime ses doutes sur certains faits de possession, onze ans avant sa conversion. Daniel Bourchenin, « Duncan et le IIIe centenaire de l'affaire des Ursulines de Loudun », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1932, t. LXXXI, p. 310-314 et la critique de livre de P. J. S. Whitmore, *A Seventeenth-Century Exposure of superstitions : select texts of Claude Pithoys (1587-1676)*, qui réédite le traité curieux de l'astrologie judiciaire, et aussi « La découverte des faux possédez de 1621 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1973, t. 119, p. 616-617. Sur Nicole de Vervins, voir Pasteur P. Beuzart, *op. cit.*, p. 29-34.

139. Arch. dép. Ardennes, 31 J 4 fol. 75.

140. Information communiquée par M. Jean-Louis Calbat, de Blois.

141. BSHPF, ms. 665 /3.

142. BSHPF ms. 665 /6.

143. La profession de Pierre Brugnon dont le prénom est manifestement mal transcrit est fournie à son décès le 9 janvier 1634. BSHPF, ms. 665 /2.

144. Dont la profession est aussi mentionnée à son décès en 1638. BSHPF, ms. 665 /3.

145. En 1635, 1637 et 1645. BSHPF, ms. 665 /2 et 3.

du Nouvion-en-Thiérache, en 1621. Quant à Nicole Prou, qui abjure en avril 1634, elle est dite fille du sieur de Belleperche à son mariage quelques mois plus tard.

Contrairement aux clercs qui viennent spécialement dans une principauté étrangère à forte connotation réformée pour y abjurer et parfois s'y établir, ces catholiques émigrent à Sedan pour des raisons économiques avant d'y abjurer. Cette immigration diffère cependant sensiblement de celle de la population huguenote qui s'installe à la même époque à Sedan. Pas de nobles¹⁴⁶, très peu de marchands (moins de 2 % contre plus de 10 %), deux fois moins d'artisans (10 %), aucun artisan d'art, un nombre à peu près équivalent de soldats, et inversement une forte proportion de prolétaires agricoles et de gagne-deniers comme les peigneurs de laine (25 % des hommes dont la profession est connue). Leur nombre est en corrélation directe avec l'essor de l'industrie du drap et des étoffes fines à Sedan : le peignage constitue en effet une étape indispensable de la préparation de la laine avant le filage. Le traitement de la matière brute à l'aide de peignes métalliques chauffés sur des braises est dur et exige un apprentissage d'une à trois semaines mais il offre une possibilité de reconversion à des nouveaux arrivants peu qualifiés ou à des ruraux ayant déjà exercé cette activité à titre complémentaire.

Les deux constantes de cette émigration qui transcendent le clivage confessionnel semblent ne rien devoir à la coïncidence : tout d'abord, l'importance générale des professions du textile, et à moins que l'absence fréquente de mention de métier ne masque l'ancienneté du phénomène, l'apparition plus tardive des peigneurs de laine. Ces derniers sont cités à partir de 1608 pour les catholiques et de 1621 pour les protestants (mais dans ce dernier cas la grande lacune des registres de 1609 à 1630 gauchit la vision de la réalité) et de façon massive puisqu'ils représentent un quart des catholiques qui abjurent au cours des années 1620-1630 (six sur 25) mais près du tiers des seuls laïcs (20). Notons aussi que s'ils viennent aussi du sud de la région (Oulchy-le-Château, Fère-en-Tardenois), ils sont surtout originaires de la Thiérache, de Guise, de Montcornet et du secteur de Hirson. Les deux peigneurs huguenots s'inscrivent dans le même paysage puisque l'un, Adrien Moujai, vient de Vervins et l'autre, Nicolas Maca, de Hirson. L'origine sociale recoupe ainsi en grande partie l'origine territoriale en un double clivage : les villes envoient plutôt à Sedan des clercs, quelques marchands (Soissons), parfois un soldat comme Laon, tandis que des bourgs et des campagnes proviennent plutôt les artisans du textile, du cuir et du métal et tous les apprêteurs de laine.

Il n'est pas toujours facile de cerner l'âge de ces migrants que négligent de fournir le plus souvent les registres¹⁴⁷. Le croisement des données fournies dans

146. Malgré l'intérêt du cas, je n'ai pas retenu dans le corpus Pierre-Louis de Castres qui abjure en octobre 1635 peu avant son mariage, en raison de l'incertitude sur son origine géographique qui semble bien dans les Ardennes.

147. Absence de mention pour 34 hommes sur 42, et onze femmes sur douze.

les actes d'abjuration et de décès permet de distinguer deux groupes, de jeunes adultes de 20 à 25 ans (cinq cas dont le génovéfain d'Essômes, le prémontré de Bucilly et des artisans du textile) et des hommes plus mûrs (3 cas) comme Claude Pithois (44 ans), ou le manouvrier Louis Delva, du Nouvion (54 ans). Quelques indices confirment cette répartition, la présence de deux couples déjà constitués en 1616 et 1628, celle de cinq adultes mariés (un homme et quatre femmes dont Madeleine Leconte, du Nouvion, âgée de 39 ans) mais aussi à l'inverse celle de trois personnes jeunes se mariant peu après leur abjuration comme Elisabeth Mairesse en avril 1597. L'écart d'une douzaine d'années entre l'abjuration et le mariage de Jean Maca en 1633¹⁴⁸, qu'il s'agisse du peigneur de Hirson ou de son homonyme de Leuze, traduit sa jeunesse au moment de son adhésion à l'Église réformée. Il semble d'ailleurs que la part de jeunes émigrants soit plus importante que ce qu'indiquent ces exemples : l'absence de registre de mariages pour la majeure partie de la période correspondant à la recension des abjurations interdit toute statistique précise¹⁴⁹.

On peut s'interroger sur les modalités de cette immigration vers Sedan, individuelle ou en groupe. La similitude de nom et de localité d'origine dénote à deux reprises des migrants ayant à peu près sûrement entre eux des liens familiaux¹⁵⁰ : ainsi le manouvrier Louis Delva en 1621 et Denis Delvat quatre ans plus tard, tous deux de Nouvion-en-Thiérache, qui sont vraisemblablement frères ou cousins, ou encore les deux Jean Maca, déjà évoqués, en 1621 et 1622. À ces liens du sang, viennent s'ajointre pour la Thiérache des solidarités villageoises de proximité géographique. Il est impossible de vérifier ce qu'il en est de l'immigration, plus diversifiée de clercs et de civils, en provenance des villes. L'absence de registres de baptêmes pour les années 1609-1630 et la disparition totale des registres catholiques ne permet guère de mesurer les réseaux existants où la noblesse locale joue son rôle¹⁵¹, ni la part d'immigrants restés fidèles à leur religion d'origine.

Pas plus que pour les clercs, les formules d'abjuration n'évoquent les raisons profondes de ceux qui renoncent au catholicisme. Il ne semble pas toutefois que les laïcs viennent officialiser à Sedan une conversion préalable. Pour nombre d'entre eux, l'installation dans la principauté constitue très vraisemblablement aussi le moment de la découverte d'une autre confession, pratiquée sans entraves et disposant de toutes les facilités matérielles, ce qui n'est pas le cas dans leur région d'o-

148. Abjurations des 27 mai 1621 et 31 mars 1622 (Arch. dép. Ardennes, 31 J 4), mariage du 16 janvier 1633 (BSHPF, ms. 664).

149. Une étude sur une Thiérache élargie en partie aux Ardennes et au Nord montrait que les jeunes gens se mariant constituaient 28 % du total de ceux qui abjureraient (conférence de Lemé déjà citée). Ceci recoupe les conclusions de Didier Boisson qui observe que les deux tiers des prosélytes ont de 26 à 35 ans tandis que les conversions au-delà de 37 ans sont rares (*op. cit.*, p. 51-52).

150. La même étude faisait apparaître trois hommes du nom de Hannicart, à Taisnières au nord du Nouvion, abjurant successivement en 1632 pour le premier et 1635 pour les deux autres.

151. Ainsi le parrainage par Jacques Robert d'Uilly du fils d'un laboureur de Chermizy, près de Laon, le 16 décembre 1604.

rigine. Cette totale liberté de choix entre catholicisme et protestantisme a pu jouer en faveur de « l'autre » confession et entraîner une conversion sincère de leur part à une foi et des pratiques plus conformes à leurs attentes. Il est possible aussi que le poids et le prestige de la religion des princes aient joué auprès de jeunes immigrants soucieux de s'intégrer dans une petite ville en adoptant la confession « officielle » majoritaire plutôt qu'en restant fidèle à un catholicisme déclassé. À cela peut s'ajouter une volonté d'adhésion à une culture et une éthique réformées, en lien avec les vertus de rigueur et de travail et avec le dynamisme économique de la cité¹⁵² où se développent des corporations toutes neuves¹⁵³.

Par ailleurs, ces jeunes immigrants, de milieu plutôt populaire, ont besoin de trouver et de conserver du travail pour vivre. Ils peuvent subir les pressions ou les incitations de leur patron et de leur entourage. C'est peut-être le cas de Nicolas Jumelet dont l'acte d'abjuration en 1611 signale qu'il habite chez Isaac Pillon : la profession de ce dernier, originaire de Coucy, ne nous est malheureusement pas connue mais son mariage en 1596 avec la fille de Toussaint Descourteaux, marchand et capitaine d'une des compagnies bourgeois de Sedan, dénote une bonne assise sociale. Les mentions d'artisans du textile demeurant chez des tiers (le teinturier de Soissons en 1611 et un peigneur de Fère-en-Tardenois en 1612) témoignent sans doute plus de relations d'apprentissage ou de dépendance économique que de difficultés de logement, même si ces dernières sont réelles. Il existe à peu près certainement un lien entre abjuration et industrie textile¹⁵⁴ où comme après 1572, des indices dénotent un recrutement préférentiel en milieu réformé.

D'autres circonstances enfin, celles du mariage, bien connues dans le monde catholique, peuvent jouer leur rôle dans ces conversions. Trois de ces immigrants, soit près de 6 % d'entre eux¹⁵⁵, se marient en effet à Sedan avec un conjoint protestant de leur région ou résidant à Sedan. La pression de la famille, de l'entourage et du corps social en général se fait certainement forte à cette occasion sur le « papiste » minoritaire. Le registre de délibérations du consistoire stipule le 22 janvier 1596 que les annonces seront désormais déposées au conseil avant leur publication¹⁵⁶. C'est ainsi qu'Elisabeth Mairesse abjure trois semaines avant ses noces en 1597¹⁵⁷. D'autres attendent moins longtemps pour changer de

152. Idée suggérée par Mme Gudrun Petasch. Voir sur ce point son article, « Enseignement scolaire et intégration culturelle dans une fondation huguenote du refuge allemand (Neu-Isenburg) », dans l'ouvrage *Les huguenots éducateurs* (à paraître chez Champion en 2010).

153. Orfèvres en 1573, passementiers en 1577, drapiers en 1594, foulons tondeurs en 1608, apothicaires en 1609, armuriers, menuisiers, teinturiers, serruriers, potiers et chirurgiens en 1613. A. Philippoteaux, *Origines et débuts...*, *op. cit.*, p. 69-72.

154. Voir sur ce point, mais dans une perspective différente, M. Daloze, *op. cit.*, p. 88, 121 et 124.

155. Ce chiffre constitue un minimum, l'absence de registres de mariages de 1609 à 1630 faussant la perspective. L'étude sur la Thiérache élargie faisait apparaître une relation plus forte entre l'abjuration et le mariage : 7 récents convertis sur 30 soit près du quart d'entre eux (conférence de Lemé déjà citée).

156. Arch. dép. Ardennes, 31 J 3 fol. 177.

157. *Ibid.*, fol. 185.

confession comme Nicole Prou qui abjure le 20 avril 1634¹⁵⁸, cinq mois avant son mariage en septembre mais, malgré l'injonction du consistoire, Philippe Bergeron attend une dizaine de jours après la célébration de son mariage le 1^{er} octobre 1606 pour changer de religion¹⁵⁹.

Les trois femmes mariées qui se convertissent, Madeleine Le Conte en 1621, Catherine Ploquin et Antoinette de Marle, toutes deux en 1622¹⁶⁰, ne font sans doute qu'adopter la religion de leur mari, situation inversée de celle des femmes protestantes fréquentant la messe après leur mariage. L'abjuration de Claude Macquet en 1609 paraît bien être en relation directe avec la profession de son mari : il est sans doute difficilement concevable que la femme d'un maître d'école puisse rester catholique à Sedan quand on sait le rôle joué dans l'éducation religieuse par les maîtres d'ailleurs étroitement contrôlés par le consistoire¹⁶¹. Les motivations profondes de Périn Le Roy et de son épouse, de Hirson, qui abjurent ensemble en avril 1616 ou du sergent de Soissons et de sa femme qui accomplissent ensemble le même geste en janvier 1628 resteront sans doute à jamais inexpliquées¹⁶². Perrette Moussy, originaire de Paris, qui adhère à la confession réformée en mars 1606 quelques mois avant son mariage, entraîne manifestement dans sa nouvelle croyance son jeune mari¹⁶³. Il semble bien que des mouvements de conversion se produisent en quelque sorte par osmose familiale, comme dans le cas des deux femmes Thévenin, de Vailly, en 1611. Le prosélytisme au sein des familles explique en grande partie l'abjuration en 1623 de Henri Coutté, de Moÿ, frère utérin du régent du collège de Sedan chez lequel il réside¹⁶⁴.

Ces abjurations témoignent ainsi de contextes divers en interaction : découverte d'une nouvelle manière de vivre sa relation à Dieu et aux autres, importance des relations économiques, prosélytisme du conjoint ou de l'entourage familial, voire pour les clercs convertis, recherche d'un lieu où affirmer librement sa foi, à un moment où la principauté constitue encore un État indépendant et peut sembler un asile sûr quand la position de la minorité protestante n'est pas toujours bien assurée en France.

Repli provisoire de repentis ayant plié devant la persécution, refuge de personnes lui ayant résisté comme Françoise Dagnicourt, installation définitive de catholiques à la recherche d'un emploi : les délibérations du consistoire de Sedan

158. Arch. dép. Ardennes, 31 J 4 fol. 217.

159. Délibération du 15 septembre 1606 portant que les annonces seront faites dès le dimanche suivant et le mariage célébré au plus tôt après l'abjuration du fiancé. BSHPF, ms. 666 bis, fol. 132 verso.

160. Arch. dép. Ardennes, 31 J 4 fol. 80 et 91.

161. BSHPF, ms 666 bis, fol. 167 recto. La fiancée « papiste » du maître d'école de Saint-Menges promet elle aussi d'abjurer le 21 novembre 1613. *Ibid.*, fol. 228 recto.

162. Arch. dép. Ardennes, 31 J 4 fol. 17 et 156.

163. Abjurations des 23 mars et 12 octobre 1606 (Arch. dép. Ardennes, 31 J 3) et mariage du 1^{er} octobre 1606 (BSHPF, ms. 664).

164. Abjuration du 30 novembre (Arch. dép. Ardennes, 31 J 4 fol. 107). La profession du sieur Paré est mentionnée dans son acte de décès le 26 octobre 1636, BSHPF ms. 665 /3.

témoignent d'un double mouvement d'arrivées et de départs dans la principauté, voire d'allers et de retours du XVI^e au XVII^e siècle qu'il était difficile d'imaginer auparavant. Il serait intéressant de pouvoir confronter ces données avec la mobilité propre des Sedanais, eux-mêmes amenés à se déplacer dans l'Europe protestante au gré des crises économiques et des circonstances politiques¹⁶⁵, la principauté jouant en quelque sorte le rôle de pompe aspirante et refoulante. Ceci pose, même s'il n'était pas envisagé au départ de cette étude, le problème plus général de la mobilité de ces populations¹⁶⁶

Un bilan de l'immigration à Sedan: le test des décès

La vraie mesure d'une immigration de l'Aisne vers Sedan est en fait fournie par les décès. Mourir dans une ville où l'on n'est pas né témoigne, à quelques exceptions près, de la volonté d'y vivre et d'y travailler, même si parfois ce séjour n'est envisagé que comme temporaire avant un retour au pays ou une nouvelle migration. Malgré leurs limites et les difficultés d'exploitation qui en découlent, les registres de décès de Sedan constituent un moyen fiable d'apprecier ce mouvement. L'absence de cérémonie religieuse lors des inhumations, pour éviter toute «superstition», explique sans doute le caractère tardif de l'enregistrement des décès¹⁶⁷ qui ne commence qu'en 1622, avec un décalage de cinquante ans sur les autres registres, interdisant de ce fait toute étude sur la période des guerres de Religion et le début du XVII^e siècle.

Par ailleurs, s'ils ne présentent pas de lacunes avant 1682¹⁶⁸, leur tenue est très variable dans le temps: la période du 13 mars 1650 à la fin décembre 1658, pendant laquelle l'enregistrement des décès est effectué par l'imprimeur Jean Jannon, est celle d'un sous-enregistrement manifeste (un acte sur deux semble-t-il) et d'une grande négligence en ce qui concerne les informations sur le défunt (absence à peu près totale de mention de lieu d'origine, de la profession et du nom du conjoint, caractère incomplet de la filiation). Il faut attendre la reprise de la rédaction de ces actes en janvier 1659 par le régent du collège, Jean Monnot, et

165. Voir notamment les lettres du pasteur Rambour évoquant le départ de Sedanais pour les Provinces-Unies dès les années 1630, mouvement amplifié après le rattachement à la France. Jean-Luc Tulot, «Correspondance d'Abraham Rambour ministre de Sedan (1590-1651)», Saint-Brieuc, l'auteur, 2005, 109 p. et aussi dans les *Cahiers du Centre de Généalogie protestante*, à partir du n° 92, quatrième trimestre 2005, notamment n° 94, 2006, p. 68-69 (lettre du 6 avril 1636) et n° 97, 2007, p. 35-36 (lettres des 5 et 10 octobre 1643).

166. Sur cette problématique, se reporter à Jacques Dupâquier, «Sédentarité et mobilité dans l'ancienne société rurale. Faut-il vraiment choisir?», *Histoire et sociétés rurales*, 2/2002, volume 18, p. 121-135.

167. Le synode national de Montauban avait pourtant prescrit en 1584 la tenue de registres de décès. Gildas Bernard, *Les familles protestantes en France. XVI^e siècle – 1792. Guide des recherches biographiques et généalogiques*, Paris, Archives nationales, 1987, p. 21.

168. On peut toutefois les compléter par les dépouillements très sélectifs du marquis de Gourjault pour 1683 et 1685.

surtout l'année 1668, peu après le code Louis¹⁶⁹, pour retrouver la qualité des documents de la première période, avec en outre la mention de deux témoins.

Au total, 155 personnes – dont six hommes et une femme ayant abjuré – ont pu être identifiées comme venant de l'Aisne, soit environ 1,3 %. Il s'agit là d'un minimum, pour les raisons évoquées plus haut mais aussi en raison de l'ambiguïté sur le lieu d'origine qui m'a fait rejeter tous les cas douteux¹⁷⁰. Le quasi-équilibre entre les sexes, 82 hommes et 73 femmes, traduit bien un double phénomène de départ, celui de jeunes célibataires et aussi de couples avec enfants.

Si dans leur quasi-totalité, les actes traduisent la présence à Sedan de personnes qui s'y sont implantées de façon définitive, ils recensent également quelques morts accidentelles ou purement conjoncturelles. Daniel de Jouvance, écuyer, sieur de Brossy, né à Sedan¹⁷¹ où ses parents s'étaient réfugiés pendant les guerres de Religion, semble y être installé depuis quelque temps lors de son décès le 3 août 1647 : c'est à Sedan que meurent quelques années plus tôt sa fille de dix mois en août 1641, puis son épouse, originaire de Sedan¹⁷². Antoine Nivar, fils d'un tisserand de Dohis, valet de pied de la duchesse de Bouillon, a manifestement tenté sa chance dans la principauté lorsqu'il s'y noie, « submergé en se baignant » dans la Meuse un jour d'été 1638¹⁷³. Mais Guillaume Meunier, maître chirurgien, « employé pour penser (sic) les malades de la maladie contagieuse » semble bien venir spécialement de Laon lorsqu'il décède en juillet 1632¹⁷⁴, victime de l'une des deux grandes pestes de Sedan. Et si Pierre Watelet, marchand de Vervins, est inhumé à Sedan le 4 juillet 1639¹⁷⁵, après avoir été tué « proditorièrement » près de Fourmies par des brigands ou des troupes en maraude, c'est sans doute qu'il n'existe pas de possibilité, dans cette période troublée, de ramener son corps dans sa ville natale. Quelques années plus tôt, d'autres habitants de la

169. Curieusement les protestants de Sedan comme ceux des villes de La Rochelle et de Nîmes dont les séries de registres de décès ne commencent qu'en 1668 suivraient ainsi l'édit de 1667 pour les catholiques. Selon le marquis de Gourjault, le changement de la présentation matérielle des registres, qui sont désormais de plus grande taille et qui mêlent les trois catégories d'actes, s'accompagne de la séparation des actes relatifs aux habitants de la ville de Sedan de ceux concernant les habitants des villages de la principauté, dotés de leurs propres registres (note au début de la transcription de 1668, BSHPF, ms. 665 /4). Malheureusement aucune des deux copies réalisées au XIX^e siècle ne retranscrit les signatures des parties, ce qui aurait pu permettre de mesurer l'alphabétisation des populations protestantes dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

170. Il s'agit notamment de localités homonymes que l'absence de précision (province, diocèse...) ne permet pas d'identifier avec certitude. La comparaison entre les deux transcriptions semble bien montrer que ces indications figuraient dans les originaux. À titre d'exemple, citons parmi les non retenus : Jean de L'Escluse, Daniel Fouquet et Barbe Richard.

171. Il n'est pas possible de trouver trace de son baptême en raison de la disparition des actes des années 1578 et 1579, à moins qu'il ne s'agisse de l'enfant baptisé le 14 mai 1581, BSHPF, ms. 663.

172. Le 9 août 1641 et le 31 janvier 1645, BSHPF, ms. 663.

173. Décès du 22 juillet 1638, Médiathèque de Sedan, fonds Gourjault carton 177.

174. Décès du 2 septembre 1659, *ibid.*

175. *Ibid.*

région, fuyant troupes en garnison vivant sur le pays puis la guerre qui désole la Thiérache depuis 1635¹⁷⁶, viennent chercher abri à Sedan, comme Jacques Le Rat, tisserand de toile de Clairfontaine sur la frontière du Cambrésis, qui meurt dans la ville le 11 janvier 1632, ou Marguerite Moreau, 18 ans, de Montcornet qui y décède également le 26 avril 1636 et dont le qualificatif de «réfugiée pour la Parole de Dieu¹⁷⁷» montre la crainte inspirée par les troupes espagnoles. La petite Marie Prévot, 11 ans, de La Vallée-aux-Blés, morte de la peste dans la maison d'Alexandre Carlier, soldat au château, originaire du village voisin de Gercy, a peut-être aussi été envoyée à Sedan par ses parents, restés au pays¹⁷⁸. La principauté retrouve ainsi, dans des circonstances difficiles, le rôle traditionnel d'abri et de protection¹⁷⁹ pour les populations huguenotes voisines, redoutant de voir se rééditer contre elles la persécution des «hérétiques» pratiquée en 1623-1624 dans le Palatinat.

Mais Sedan n'est pas qu'un refuge. Divers actes témoignent par ailleurs des liens tissés entre les pasteurs et les fidèles des Églises de Picardie orientale ou de Brie et la principauté, qui garde après son rattachement à la France, le prestige que lui confèrent son corps pastoral et son académie. C'est un homme de Hirson, maître Antoine du Lion, qui exerce pendant 43 ans la charge de chantre à Sedan¹⁸⁰. Le jeune fils du ministre d'Ay en Champagne, né à Chauny, meurt en 1622 à Sedan où il fait sans doute ses études, de même que, huit ans plus tard, un jeune homme de 22 ans, fils du pasteur de Lehaucourt¹⁸¹. C'est à Château-Thierry que le pasteur Gédéon Chéron, de Sedan, avait cherché son épouse, Marie Tizon. Quant au ministre de Roucy, il se rend à Sedan pour parrainer en 1676 le fils d'un marchand de Sedan qui semble son neveu¹⁸². Le ministre d'Eppes, près de Laon, a des liens familiaux avec le maître du jeu de paume¹⁸³. Le cas du jeune ministre de Gercy qui meurt à Sedan fin décembre 1667¹⁸⁴ reste à élucider: le temple du lieu, détruit en décembre 1665, est reconstruit à proximité peu de temps après, mais les synodes de 1667 et de 1669 n'y citent pas de ministre¹⁸⁵. Le notaire du comté de Roucy, Didier Bodot, dont le fils Jacques meurt à six mois, en nourrice à Sedan en avril 1668¹⁸⁶, est aussi en relation avec la ville. Tout près de là, à Pon-

176. Pasteur P. Beuzart, *op. cit.* p. 73.

177. Pour ces deux actes, Médiathèque de Sedan, fonds Gourjault carton 177.

178. *Ibid.*

179. Cette réputation durable de sûreté vaut d'ailleurs à la place, après son rattachement à la France, d'accueillir Mazarin en 1651, puis la cour lors du siège de Stenay et de Montmédy. M. Scheidecker et G. Gayot, *op. cit.*, p. 196.

180. Décès du 7 juillet 1638, Médiathèque de Sedan, fonds Gourjault carton 177.

181. Décès de Daniel Bouché, 10 ans le 3 décembre 1622 et de Jean Brisbarre le 14 décembre 1630, *ibid.*

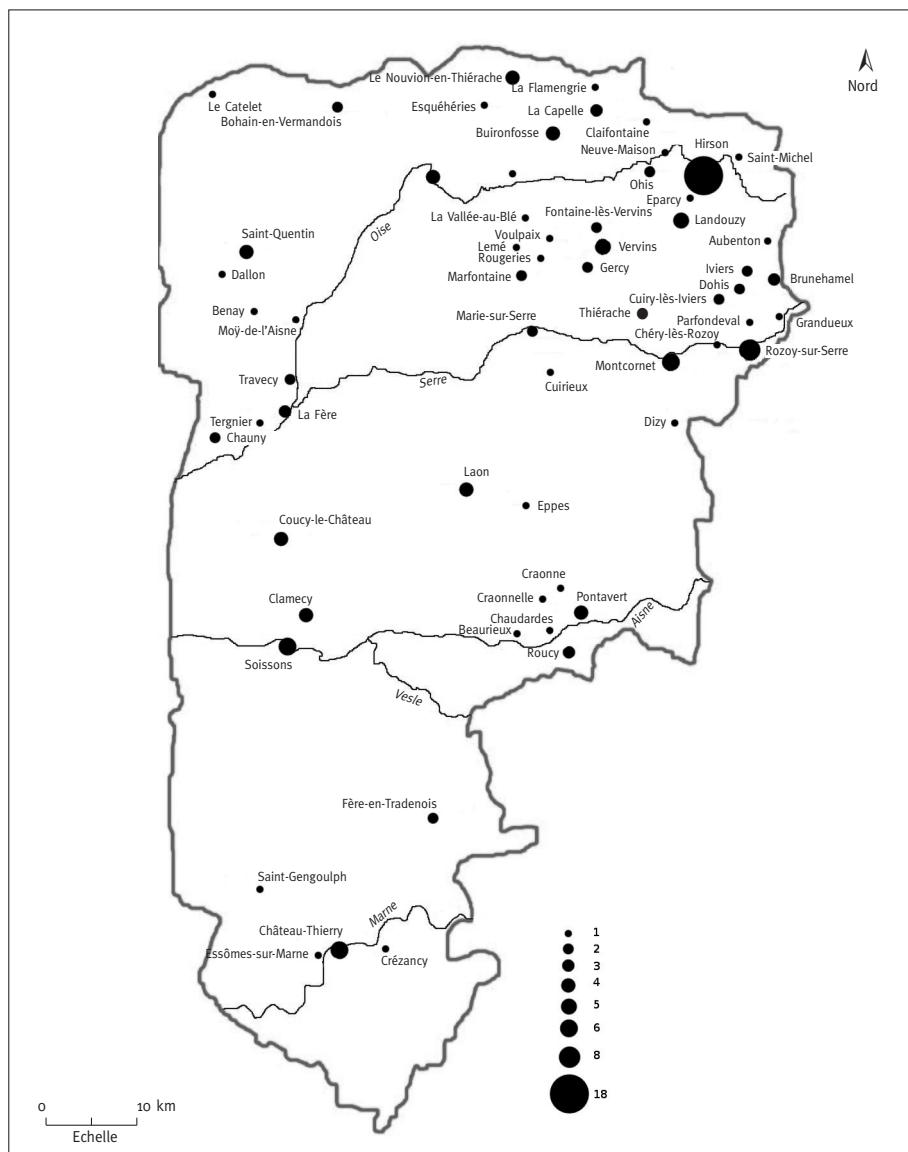
182. Décès de Daniel Rambonet le 5 décembre, BSHPF, ms. 665 /6.

183. Décès d'Azarias Hamoir le 24 juillet 1682, *ibid.*

184. Décès de Pierre Doré le 10 décembre 1667, BSHPF, ms. 665 /5.

185. Pasteur P. Beuzart, *op. cit.* p. 103-104 et 124.

186. Décès du 24 avril 1668, BSHPF, ms. 665 /5.



Carte 6
Les décès à Sedan (1622-1683)
 © O. Jurbert, V. Weiss et A. Thierry

tavert, les Fetizon alliés aux Houdelette, une famille de marchands, et apparentés au régent du collège, envoient deux fils étudier à Sedan¹⁸⁷.

La cartographie de l'origine des personnes décédées à Sedan confirme les impressions retirées des mariages et des abjurations (carte 6). Les villes de la bordure occidentale, dont vingt personnes sont originaires soit près de 13 % de l'ensemble, continuent à manifester leur importance : Laon et Saint-Quentin avec quatre personnes chacune, et surtout Château-Thierry et Soissons avec six. Les gros bourgs y sont également bien présents avec Bohain (2 cas), Coucy-le-Château (4) et Fère-en-Tardenois (2), soit 5,1 %. D'autres réseaux, déjà esquissés précédemment, s'y affirment, ceux de la vallée de l'Oise (9 cas¹⁸⁸) et de la vallée de l'Aisne (11 cas¹⁸⁹) qui totalisent toutes deux autant d'émigrants que les villes, ainsi que le secteur de Laon (Eppes : 1), de Soissons (Clamecy : 4) et la région de Château-Thierry (3 cas¹⁹⁰) auxquels on pourrait ajouter les isolats de Cuirieux (1) et Dizy-le-Gros. Comme toujours c'est la Thiérache qui fournit l'essentiel des nouveaux Sedanais : 96 personnes soit près de 63 % de l'ensemble. Outre 3 cas sans précision, on y retrouve les grandes zones traditionnelles : Nouvion-La Capelle avec 14 personnes¹⁹¹, Hirson et Aubenton qui en regroupent 29¹⁹², la vallée de la Brune et de la Serre à un niveau presqu'aussi élevé (25¹⁹³), le secteur de Vervins avec quinze émigrants¹⁹⁴ sans compter Marle (2 cas), et enfin le secteur de Guise (5 cas¹⁹⁵).

Les petites villes et les gros bourgs frappent par le dynamisme des départs vers Sedan. Vervins, Guise, Montcornet, mais surtout Hirson et Rozoy exportent à eux seuls deux fois plus de migrants que les quatre villes de l'ouest de l'Aisne, avec des scores individuels allant du simple au triple. Elles représentent, avec quarante personnes, plus du quart des décès de la région à Sedan, et presque le nombre de ceux des 26 autres localités de Thiérache, ce qui ne laisse pas d'interroger.

La répartition professionnelle fournit sans doute un début d'explication au phénomène. L'examen des professions des 77 hommes dont l'occupation ou celle de leur père est connue au moment du décès, révèle un large éventail social : huit cadres ou membres de l'Église (4 pasteurs et un étudiant, un régent

187. Décès de Claude Fétizon le 19 juin 1662 et de Madeleine Houdelette le 1^{er} mars 1670, BSHPF ms. 665 /4 et 5.

188. Moÿ : 1, Travecy : 2, La Fère : 3, Tergnier : 1 et Chauny : 2.

189. Craonne : 1, Craonnelle : 1, Pontavert : 4, Chaudardes : 1, Beaurieux : 1 et Roucy : 3.

190. Crézancy, Essômes et Saint-Gengoulph : un cas chaque fois.

191. Le Nouvion : 4, Esquéhéries : 1, Buironfosse : 4, La Flamengrie : 1, La Capelle : 3 et Clairfontaine : 1.

192. Hirson : 18, Neuve-Maison : 1, Ohis : 2, Saint-Michel : 1, Eparcy : 1, Landouzy-la-Ville : 5 et Aubenton : 1.

193. Iviers : 2, Brunehamel : 3, Dohis : 2, Cuiry-lès-Iviers : 2, Parfondeval : 1, Grandrieux : 1, Rozoy : 8, Chéry-lès-Rozoy : 1 et Montcornet : 6.

194. La Vallée-aux-Blés : 1, Lemé : 1, Voulpaix : 1, Fontaine-lès-Vervins : 2, Vervins : 5, Gercy : 2, Rougeries : 1 et Marfontaine : 2.

195. Guise : 4 et Chigny : 1.

de collège et un professeur, un chantre) mais aucun noble¹⁹⁶, un bon nombre de marchands (7 marchands, un marchand brasseur, un grainetier et Daniel Mallet, originaire de Rozoy, paré de son seul titre de « bourgeois de Sedan »), un notaire de Roucy, deux chirurgiens, quatre artisans d'art voire du luxe (un orfèvre, un horloger, deux maîtres potiers d'étain), un tenancier de jeu de paume, sport pratiqué par l'aristocratie et la bourgeoisie, dix-sept artisans du textile¹⁹⁷, dont neuf maîtres, auxquels on peut sans doute rattacher deux cordiers, six artisans du cuir (cinq cordonniers dont un maître, et un bourrelier), trois spécialistes de la métallurgie (un maître arquebusier, un fourbisseur d'armes et un maître serrurier), deux artisans du bois (charpentier et tourneur sur bois), un meunier, deux domestiques de la duchesse de Bouillon (cocher et valet de pied), quatre paysans (laboureur, vigneron et deux jardiniers), un contingent de neuf soldats plus le portier d'une des entrées de la ville, et quatre gagne-deniers (manouvriers et portefaix). L'image sociale que renvoie la profession des conjoints des femmes originaires de l'Aisne est à peu près identique, à la nuance près de la présence de la noblesse¹⁹⁸.

Mais l'origine sociale varie beaucoup selon le secteur de départ: ce sont les villes (Saint-Quentin, Laon, Château-Thierry, et aussi Vervins et Guise) et le gros bourg de Montcornet qui envoient des marchands à Sedan; ce sont toujours elles (Saint-Quentin, Laon) qui envoient une bonne partie des pasteurs qui se recrutent aussi dans la vallée de l'Oise (Moÿ, Chauny) et de l'Aisne (Pontavert) et c'est de Saint-Quentin et de Laon que viennent les fabricants d'armes. Inversement, si l'horloger est originaire de Château-Thierry, orfèvre et potiers d'étain sont nés à Montcornet et à Rozoy. Si la Thiérache ne perd pratiquement pas de paysans, jardiniers et vigneronnes se recrutent à l'ouest: Travecy, Coucy et Clamecy. Mais c'est de Thiérache que viennent la plus grande partie des artisans du textile, même si ceux-ci sont aussi originaires des régions de Soissons, Saint-Quentin et de la vallée de l'Aisne, tout comme les deux cordiers qui semblent une spécialité de Marfontaine et Rougeries, et surtout dans une région hérissée d'églises forteresses, la quasi-totalité des soldats, concentrés dans les secteurs de Hirson, Vervins et Rozoy¹⁹⁹. Curieusement, les peigneurs de laine, pourtant bien

196. Daniel de Jouvance, né à Sedan, n'est pas compris dans le corpus.

197. 2 maîtres chapeliers, un chapelier, un maître teinturier, trois maîtres sergers, un serger, un maître tisserand, un mulquignier, deux maîtres tailleurs, deux tailleurs, un cardeur et un peigneur de laine.

198. Sur 60 cas connus, outre Marie de Veine, née à Eppes, femme de Jacques d'Auger, sieur de La Verdure, Madeleine de Brisbarre femme d'un avocat au parlement, une réfugiée et deux servantes, on compte une femme de pasteur, six de marchands, une de sergent, d'arpenteur, de maître savonnier, de brasseur, de meunier et de chirurgien, dix-neuf d'artisans du textile dont trois maîtres et cinq sergers, trois d'artisans du cuir, trois du métal, une d'artisan du bois, une de maître d'école, neuf de soldats, six de laboureurs et de vigneronnes, et une de portefaix.

199. Secteur qui ne constitue pourtant pas la zone la plus dense de ces édifices: voir dir. Martine Plouvier, *Sur une frontière de la France : la Thiérache (Aisne)*, Amiens, AGIR-Pic, 2003, carte p. 82.

attestés au sein des immigrants, particulièrement dans une Thiérache élargie²⁰⁰, se réduisent au seul Jean Maca : sans doute faut-il y voir un effet d'optique dû au faible nombre d'abjurants retrouvés dans les registres de décès.

Il reste à expliquer les causes profondes de ce mouvement de population. Il semble que se mêlent à des degrés divers, selon les personnes et les périodes, la fuite devant les persécutions ou les ravages des guerres, la recherche de travail dans une ville où le développement des activités textiles nécessite des bras, la recherche d'un marché pour un artisanat de luxe trop à l'étroit dans la ville d'origine (ainsi Nicolas Chardet « horloger » de Château-Thierry²⁰¹ ou l'orfèvre et les fabricants d'étain de Montcornet), et le déversement d'un trop plein démographique d'une Thiérache incapable de nourrir tous ses hommes. Les itinéraires ne sont pas toujours linéaires : Suzanne Flamand, native de Hirson meurt à Sedan le 17 octobre 1674, après avoir passé avec son mari, maître ouvrier de faux, quelques années à Charleville où naît leur fille Suzanne, morte quelques mois avant sa mère à Sedan²⁰². Ils peuvent s'accompagner de reconversion radicale, parfois doublée d'un certain déclassement : Jacques Le Hilleur, de Hirson, brasseur à son mariage en 1584, est tourneur en bois à son décès en 1632²⁰³. On peut néanmoins se poser la question de l'impact de ces départs sur les communautés réformées qui perdent ainsi des éléments dynamiques bien avant la Révocation. Ne s'affaiblissent-elles pas alors qu'elles perdent par ailleurs, au XVII^e siècle, d'autres fidèles au profit de Charleville, mouvement dont les catholiques ne sont pas absents²⁰⁴, ainsi qu'une quarantaine de personnes des mêmes secteurs de Thiérache qui gagnent, de 1654 à 1689, une autre ville neuve, Mannheim dans le Palatinat²⁰⁵ ?

Un palliatif d'Église : les ambassades des puissances protestantes

Et pourtant, les communautés réformées de l'Aisne témoignent d'une fantastique capacité de résistance après la Révocation de l'Édit de Nantes qui frappe aussi Sedan de plein fouet. L'importance des places de la Barrière comme Tournai dans le maintien de la foi réformée des communautés du nord de la France, et

200. Dix peigneurs de laine sur les 24 hommes abjurant le catholicisme (conférence de Lemé déjà citée).

201. Dont une montre avec la gravure « Nicolas Chardet à Sedan » est exposée au musée de Besançon. Catalogue de l'exposition *Les trésors de la principauté de Sedan*, Sedan, Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais, 1992, p. 143.

202. Décès du 15 février 1674, BSHPF, ms. 665 /5.

203. Mariage du 8 avril 1584, BSHPF, ms. 664, décès du 26 septembre 1632, BSHPF, ms. 665 /2.

204. Arch. com. Charleville, registres de bourgeoisie, BB 12 à 18, conservés aux Arch. dép. Ardennes.

205. Conférence de Lemé déjà citée à partir de données fournies par Mme Dominique Ehrmann-traut, pasteur à Landau.

notamment de Thiérache, a déjà été soulignée²⁰⁶. Mesure de sécurité consacrée par plusieurs traités de 1673 à 1715, des garnisons néerlandaises et parfois anglaises sont implantées dans un certain nombre de places fortes des Pays-Bas espagnols puis autrichiens, dans le but de protéger le pays de toute invasion française. Conformément aux exigences des Provinces-Unies attachées à la liberté de conscience, ces garnisons sont dotées, non sans résistances du côté autrichien, du libre exercice du culte réformé. Des troupes wallonnes étant installées dans les villes francophones, des Églises, rattachées au synode des Églises wallonnes, y sont organisées avec pasteurs et lecteurs. Même si les traités ne comportent aucune clause sur les populations civiles, ces Églises de garnison sont vite fréquentées par les minorités protestantes du nord de la France, pour le culte de Pâques et des mariages, voire des baptêmes. Beaucoup moins connu, le rôle tenu par les ambassades des puissances protestantes, Angleterre, Provinces-Unies, Suède et Danemark, n'en est pas moins capital.

En 1626, des princes et des diplomates allemands et scandinaves en résidence à Paris, dépourvus de toute possibilité de pratiquer le culte luthérien, prennent l'initiative de faire célébrer des offices privés dans leurs ambassades. Leur immunité diplomatique leur confère en effet le droit de disposer d'un aumônier pour leur famille et leur personnel, privilège qu'ils ouvrent quelque temps plus tard à leurs compatriotes qui peuvent ainsi former une véritable paroisse bénéficiant de tous les actes pastoraux dans la mesure où les offices sont célébrés dans leur langue²⁰⁷. Telle est la situation, au XVII^e siècle à Paris, des ambassades des puissances protestantes comme la Suède, le Danemark, les Provinces-Unies, l'Angleterre et le Brandebourg. Le prêche ayant lieu en français à l'ambassade des Provinces-Unies (plus connue sous l'appellation d'ambassade de Hollande, dénomination que je reprendrai désormais), des protestants parisiens se mettent à la fréquenter lorsqu'ils sont dans l'impossibilité de se rendre à Charenton, en hiver notamment, ce qui provoque en juillet 1684 les protestations de Louis XIV auprès de la Hollande mais aussi de l'Angleterre et du Danemark²⁰⁸.

Peu après la Révocation, toute participation aux cultes des ambassades est interdite aux régnicoles le 3 décembre 1685 ce qui suscite les protestations de la Hollande et du Brandebourg. La surveillance policière des chapelles, le renouvellement des défenses qui prévoient en septembre 1686 la peine de mort pour les contrevenants n'empêchent ni la fréquentation des chapelles étrangères ni la poursuite par leurs aumôniers de l'assistance aux huguenots persécutés. C'est le

206. *Églises wallonnes de la Barrière : Tournai, Armentières, Menin, Ypres et Namur. Registre des baptêmes, mariages, inhumations. Abjurations, XVIII^e siècle*, Le Cateau, chez Jean Roland, 1894, 528 p.

207. Janine Driancourt-Girod, *Les luthériens de Paris du début du XVII^e au début du XIX^e siècle, 1626-1809*, Paris, sn, 1990, 4 volumes, 2242 p., t. I, p. 167.

208. Emmanuel-Orentin Douen, *La Révocation de l'Édit de Nantes à Paris d'après des documents inédits*, t. II, Paris, Fischbacher, 1894, p. 540.

cas notamment du chapelain danois en 1685-1686, et de ceux d'Angleterre et de Hollande dès le retour de la paix après les traités d'Utrecht en 1713²⁰⁹.

Le ministre en fonctions à l'ambassade d'Angleterre, William Beauvoir, originaire de Guernesey, s'inspire de l'exemple de la chapelle de Hollande avant la Révocation. Mais il ne se contente pas d'ouvrir sa chapelle à des fidèles francophones, de prêcher dans leur langue et de les admettre à la communion : il entreprend, dès 1715, de recevoir des abjurations de catholiques, anciens ou nouveaux, qu'il fait adhérer au moins jusqu'en mai 1718 à la confession anglicane²¹⁰ et dresse 380 actes en cinq ans. Quelques personnes appartenant au monde des notables de l'Aisne se hâtent de profiter de cette possibilité : Marie Elisabeth La Peuse, femme d'Abraham des Carres, marchand à Saint-Quentin qui fait sa "reconnaissance" le 11 mai 1716, puis Pierre Lacaille de Neuchâtel-sur-Aisne le 6 septembre 1718, et le fils de Jean-Baptiste Ducoroy, notaire royal au bailliage de Vermandois le 25 avril 1719²¹¹. L'année 1719 voit l'explosion du phénomène avec huit abjurations, prononcées par un maçon et des vignerons, tous d'Essômes²¹². Mais le chapelain est contraint la même année de repasser la Manche, à la demande des autorités françaises.

Une ordonnance du 13 mars 1719, renouvelée de 1720 à 1726, puis en 1740, prévoit d'ailleurs l'emprisonnement des nouveaux catholiques qui fréquenteraient les prêches des ambassades d'Angleterre et de Hollande²¹³. Le représentant des Provinces-Unies, dont la chapelle avait rouvert dès la signature des traités d'Utrecht, continue malgré tout à accueillir les réformés français auxquels le rattache une communauté de foi. Le pasteur qui parle lui aussi français prêche dans cette langue deux fois par mois. En 1720, deux ou trois services sont célébrés chaque dimanche dans des locaux devenus trop petits pour des assemblées nombreuses (même si les chiffres de 700 fidèles, voire de 1500 communiant évoqués par des contemporains semblent quelque peu surévalués²¹⁴) bravant la

209. Sur cette question des ambassades après 1685, Daniel Ligou, *Le protestantisme en France de 1598 à 1715*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1968, p. 249, Emmanuel-Orentin Douen, *op. cit.*, p. 541-547, et J. Driancourt-Girod, *op. cit.*, t. I p. 166-167 et t. II, p. 531-533.

210. Jacques Gres-Gyer, « 1715-1720 : les admissions dans la communauté anglicane de Paris », dans *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. 131, janvier-mars 1985, p. 379-404.

211. *Ibid.*, p. 391 et 395. Il pourrait s'agir de Jean-Baptiste du Coroy, bailli de Bourg et notaire royal de Verneuil, parrain le 21 mars 1696 de la fille du maire Claude Denis, Arch. dép. Aisne, Braye-en-Laonnois, 1 E 126/1. Deux notaires Cauroy sont aussi signalés à Bruyères de 1600 à 1630 et de 1604 à 1672. Arch. dép. Aisne, *Tableau alphabétique des notaires du département de l'Aisne au 15 Germinal an X*.

212. Jacques Le Febvre, maçon de Monneaux (25 mai 1719), Marie Briet, fille de Jérémie Briet, vigneron de Monneaux (25 mai 1719), Jeanne Huet, fille de feu (sic) Huet, vigneron de Crogis, paroisse d'Essômes, Jacques et Pierre Huet ses frères, Daniel Huet, Jean Scot et Pierre Malisi, vignerons d'Essômes (4 juin 1719), *ibid.*, p. 395-396.

213. E.-O. Douen, *op. cit.*, p. 547.

214. Assemblées de 700 personnes selon Mlle de Villarnoul, et de 1500 communiant selon Basnage. *Ibid.*, p. 548.

surveillance policière. Plus de 2850 communions sont ainsi célébrées de 1727 à 1781, malgré une interruption de 1731 à 1751²¹⁵ ainsi que d'autres actes paroissiaux dont ne subsistent que des traces²¹⁶.

Maintenir la foi réformée

Les sources de la chapelle de Hollande²¹⁷ renseignent très peu sur les conditions et les moyens du maintien de la foi protestante au XVIII^e siècle pour les sujets du roi. Les personnes désirant participer à la Sainte Cène à la chapelle de l'ambassade présentent normalement une attestation de leur paroisse d'origine mais les communians venus de France, dépourvus de toute structure religieuse organisée depuis la Révocation, sont soumis à un examen qui fait l'objet d'une simple mention dans le registre et dont nous ne savons rien. Dès 1724, des cultes de dogme calviniste sont célébrés à l'ambassade, apportant sans doute un complément et un contrôle à l'enseignement donné au sein des familles, tandis que les exigences doctrinales sont rappelées avant la Cène²¹⁸. Le pasteur indique qu'il a reçu à la communion, le 23 décembre 1752, Etienne Gratiot, fils de Jean Gratiot, de Monneaux, après l'avoir «examiné sur les principaux chefs de la religion»²¹⁹ mais la formule est d'habitude beaucoup plus concise : les candidats sont «reçus et admis à la sainte Cène», ou, plus sobrement encore, «reçus à la communion». Il est parfois question d'une instruction comme pour Marie Elisabeth Cottin, de Saint-Quentin, le 9 mai 1758²²⁰. On peut se demander, à la lumière de ce qui se passe en 1761 pour de jeunes catholiques souhaitant se convertir²²¹ si les catéchumènes ne sont pas particulièrement interrogés sur les points séparant les deux confessions. En 1768, le chapelain développe pour une jeune fille de Saint-Quentin «les principales vérités du christianisme»²²² tandis que, onze ans plus tard, des jeunes gens de la bourgeoisie marchande de Paris et de Saint-Quentin font «profession publique de leur christianisme» après avoir écouté eux aussi «les principales vérités et les devoirs principaux du christianisme»²²³, obligations éthiques et dogmatique étant ainsi liées, à moins que, dans un esprit de fin de siècle, la morale ne vienne contrecarrer le dogme.

215. J. Driancourt-Girod, *op. cit.*, p. 167 et E.-O. Douen, *op. cit.*, p. 548-549.

216. Ainsi une feuille volante attestant le baptême le 16 avril 1719 à l'ambassade de Marianne Etienne, fille d'Etienne Etienne et Anne Gratiot, de Monneaux. Elisée Briet, *Le protestantisme en Brie et Basse Champagne du XVI^e siècle à nos jours...*, Paris, Paul Monnerat, 1885, p. 140.

217. Les ms 409 et 410 évoqués plus haut en note 7. Le ms 410 bis n'est pas exploitable en l'état : censé mentionner les membres de l'Église au long de l'année 1766, il ne cite nominativement que les notables de Paris dont le sieur Poupardin marchand de vin et la dame Cottin.

218. J. Driancourt-Girod, *op. cit.*, t. III p. 658, note 80, et p. 924.

219. BSHPF, ms. 410, fol. 16.

220. *Ibid.*, fol. 44.

221. *Ibid.*, fol. 61.

222. Marie Anne Sophie de Brissac. *Ibid.*, fol. 88.

223. Cottin, de Paris, et Vâtre, de Saint-Quentin. BSHPF, *ibid.*, fol. 104.

Certains candidats présentent toutefois une attestation d'un pasteur de l'étranger proche – document les dispensant de l'examen – ce qui laisse supposer une relation plus ou moins importante avec l'Église en question. C'est le cas notamment de Marie Isabelle Tricotel, de Flavy-le-Martel qui se présente en 1759 avec une attestation de l'Église de Tournai²²⁴ devant laquelle elle retourne se marier un an plus tard²²⁵. Mais les indices de ces liens avec l'étranger restent fort ténus, clandestinité oblige.

Le registre d'admission des communians qui couvre la période 1752-1777 est très décevant, peut-être parce qu'il ne recense que les personnes «habitans dans cette ville». Il semble toutefois ne pas se limiter aux seuls protestants résidant à Paris puisqu'il cite en 1754 «la veuve Deschaiseaux venue de province»²²⁶ ou diverses personnes demeurant en Picardie. Quoi qu'il en soit, il ne cite que cinq personnes²²⁷ – dont trois viennent de Thiérache – toutes mentionnées les années suivant l'ouverture du registre : Madame Louise de l'Isle²²⁸ née à Chauny (décembre 1753), Louis Rossignol²²⁹ de Voulpaix (mai 1754), Gabriel Pierre Lobejoy²³⁰ (décembre 1754), Jacques Beuzard²³¹ (janvier 1757), tous après examen, et Marie Isabelle Tricotel évoquée plus haut.

Le livre des catéchumènes se révèle, lui, beaucoup plus intéressant, malgré son caractère incomplet. Ouvert en 1727, il s'interrompt en effet en 1731, avec une très brève reprise en 1745-1746, pour ne reprendre qu'en 1752 jusqu'à sa clôture en octobre 1781. Conformément à la liturgie réformée, les admissions se font au rythme des quatre célébrations annuelles de la Sainte Cène, à Noël, à Pâques, à la Pentecôte et lors d'un dimanche d'automne, avec toutefois un léger décalage chronologique avec le calendrier des Églises réformées de France avant la Révocation²³². L'admission se fait en grand consistoire, la veille des jours de célébration, et de manière individuelle ou par petits groupes, les jours précédents, sans qu'on puisse y voir une marque de distinction sociale. C'est ainsi qu'est admise le 26 mars 1755, trois jours avant le consistoire de Pâques, «Mademoi-

224. BSHPF, ms. 409, fol. 25.

225. Information communiquée par M. Roelly, d'après *Églises wallonnes de la Barrière...* cité plus haut.

226. BSHPF, ms. 409, fol. 6.

227. N'ont pas été retenus dans cette statistique les membres de la famille de Vielsmaisons, seigneurs de Cuts près de Coucy, qui semblent résider dans leurs terres de Normandie.

228. BSHPF, ms. 409, fol. 4.

229. *Ibid.*, fol. 7.

230. *Ibid.*, fol. 8. Son origine n'est pas précisée mais le nom est caractéristique de la Thiérache et notamment dans le secteur de Lemé.

231. *Ibid.*, fol. 15. Le registre des catéchumènes le mentionne en 1757 comme né à Parfondeval.

232. La chapelle de l'ambassade prévoit un culte de communion le jour de Noël et un dimanche de septembre ou d'octobre alors que les Églises françaises le réservaient au dimanche le plus proche de Noël et au premier dimanche de septembre. Sur cette question, voir Marianne Carbonnier-Burkard, «Le temps de la Cène chez les réformés français (milieu du XVI^e - début du XVIII^e siècle)», dans *Edifier ou instruire ? Les avatars de la liturgie réformée du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 2000, p. 57-73.

selle Louise Albertine Emilie Fromaget» de Saint-Quentin, mais c'est aussi le cas, en mai 1755, deux jours avant la Pentecôte, d'un jeune homme de Parfondoval, Nicolas Jumelet, d'un milieu beaucoup plus modeste²³³. Il faut plutôt voir dans ces admissions successives le reflet du mode de voyage et d'arrivée à l'ambassade, certains catéchumènes se présentant seuls, d'autres en groupe.

La géographie contrastée des communiants

Comme on pouvait s'y attendre, les premiers catéchumènes de l'Aisne à solliciter leur admission vivent dans la capitale. Il s'agit de quatre jeunes gens de 16 à 22 ans et d'une jeune fille de 15 ans, tous nés en province, à l'exception de Jean-Daniel Cottin, parisien de naissance. Deux sont des fils de notables de Saint-Quentin : Louis Gertrude de Joncourt²³⁴ habitant chez sa sœur Mme Poupart en décembre 1727, et Jean Daniel Cottin de Ville²³⁵, demeurant chez un parent, sans doute un oncle, en avril 1729 ; le troisième, Jean-Jacques Avice²³⁶, habitant place Dauphine, est né à Reims d'un père notable de Roucy et d'une mère dieppoise, et le quatrième, Louis Le Febvre²³⁷, né à « Moineau » est le fils d'un orfèvre. Quant à la jeune fille, Madeleine Nivert²³⁸, issue d'un milieu manifestement plus populaire d'Essômes, elle habite chez M. Le Noir fils dont elle est peut-être domestique.

Mais les autres ne tardent pas à suivre. Les premiers à se manifester sont des adolescents et des adultes, venus pour la plupart du vignoble de Nanteuil et des campagnes près de Meaux (35 en mars 1728, puis 105 « païsans et païsanes » deux mois plus tard) qui profitent massivement de la nouvelle possibilité qui s'offre à eux, Paris ne se trouvant qu'à une grosse journée de marche²³⁹. Ils précèdent de peu d'autres provinciaux, un peu plus éloignés, qui apparaissent dès 1730 : Marie-Anne de Joncourt, 17 ans, de Saint-Quentin, en janvier 1730²⁴⁰, puis un homme²⁴¹ de 30 ans du hameau de Crogis, et enfin trois jeunes filles et un jeune homme, âgés de 19 à 21 ans, de quatre familles²⁴² de Monneaux, dont une de

233. BSHPF, ms. 410, fol. 24 et 25.

234. *Ibid.*, fol. 3.

235. *Ibid.*, fol. 8.

236. *Ibid.*, fol. 6.

237. *Ibid.*, fol. 9. Monneaux, Crogis, Laborde, Montcourt et Vaux constituent quatre hameaux de la paroisse d'Essômes, limitrophe de Château-Thierry.

238. *Ibid.*, fol. 6-7.

239. Les enfants du pasteur Hervieux auraient même fait en un jour le voyage aller-retour de Meaux à Paris avant son exécution le 4 messidor an II, E. Briet, *op. cit.*, p. 19.

240. BSHPF, ms. 410, fol. 13. D'après M. Roelly, elle ne serait pas la sœur homonyme, plus âgée, de Louis-Gertrude mais la fille de Josias de Joncourt et de Marie Anne de Joncourt. Faut-il imputer à l'action du chapelain de l'ambassade ou à un pasteur clandestin les conversions (ou sans doute plutôt le retour) au protestantisme dont se plaignent à l'intendant en 1733 les curés de l'élection de Saint-Quentin ? D. Boisson, *op. cit.*, p. 17-18.

241. Jacques Taillefert. *Ibid.*, fol. 13.

242. Métayer, Huot, Le Clerc et De Laurencerie. *Ibid.*, fol. 14-15.

vignerons. La démarche nécessite une bonne dose de courage, malgré la proximité de la capitale, car elle intervient peu de temps après les édits de 1724 et la reprise des persécutions.

Au total, 176 personnes se font recevoir à la chapelle de l'ambassade de 1752 à 1781. Elles sont moins nombreuses que les 272 protestants du Berry pour l'ensemble des années 1728-1781²⁴³, mais il faudrait pouvoir connaître l'importance numérique des communautés respectives pour procéder à une comparaison valable. Leur origine géographique, extrêmement contrastée, concerne quatre secteurs (carte 7).

La paroisse d'Essômes totalise à elle seule 127 personnes – dont 118 pour le seul hameau de Monneaux – auxquelles s'ajoutent six autres de Montreuil-aux-Lions, soit pour la région de Château-Thierry, dont la ville est curieusement absente, près de 76 % de toute la région alors que la population protestante du secteur de Monneaux et Château-Thierry est évaluée en 1803 à 688 personnes²⁴⁴. L'importance des groupes provenant d'Essômes témoigne de la forte cohésion d'une communauté toute entière complice de ces expéditions. À titre de comparaison, dans le Berry, Sancerre, qui compte une grande proportion d'artisans et de vignerons, envoie 165 catéchumènes et il y en a également 61 de Châtillon-sur-Loire où l'élément populaire est majoritaire²⁴⁵. Le deuxième foyer de communians est représenté par la ville de Saint-Quentin qui fournit 19 personnes (10,8 %), soit autant que celles de La Charité (7), Gien (6), Issoudun (6) et Bourges (1) réunies et deux fois celles d'Orléans (10)²⁴⁶. Le troisième regroupe un nombre égal de fidèles venus de bourgs et de paroisses rurales, à l'importance décroissante, entre Soissons et Saint-Quentin: Trosly-Loire (9), Fargniers (4), Flavy-le-Martel (4), Annois (1), Chauny (1) et Laon (1), soit 10,8 %. Quant à la Thiérache, elle n'apparaît, presqu'à titre anecdotique, qu'avec quatre catéchumènes (2,3 %) venant de trois paroisses (Proisy : 2, Leuze : 1 et Parfondeval : 1). Le reste de la région qui comptait pourtant d'importantes minorités réformées au XVII^e siècle ignore tout à fait ce mouvement.

«Va, prends ta route et ne crains rien...» (psaume 121)

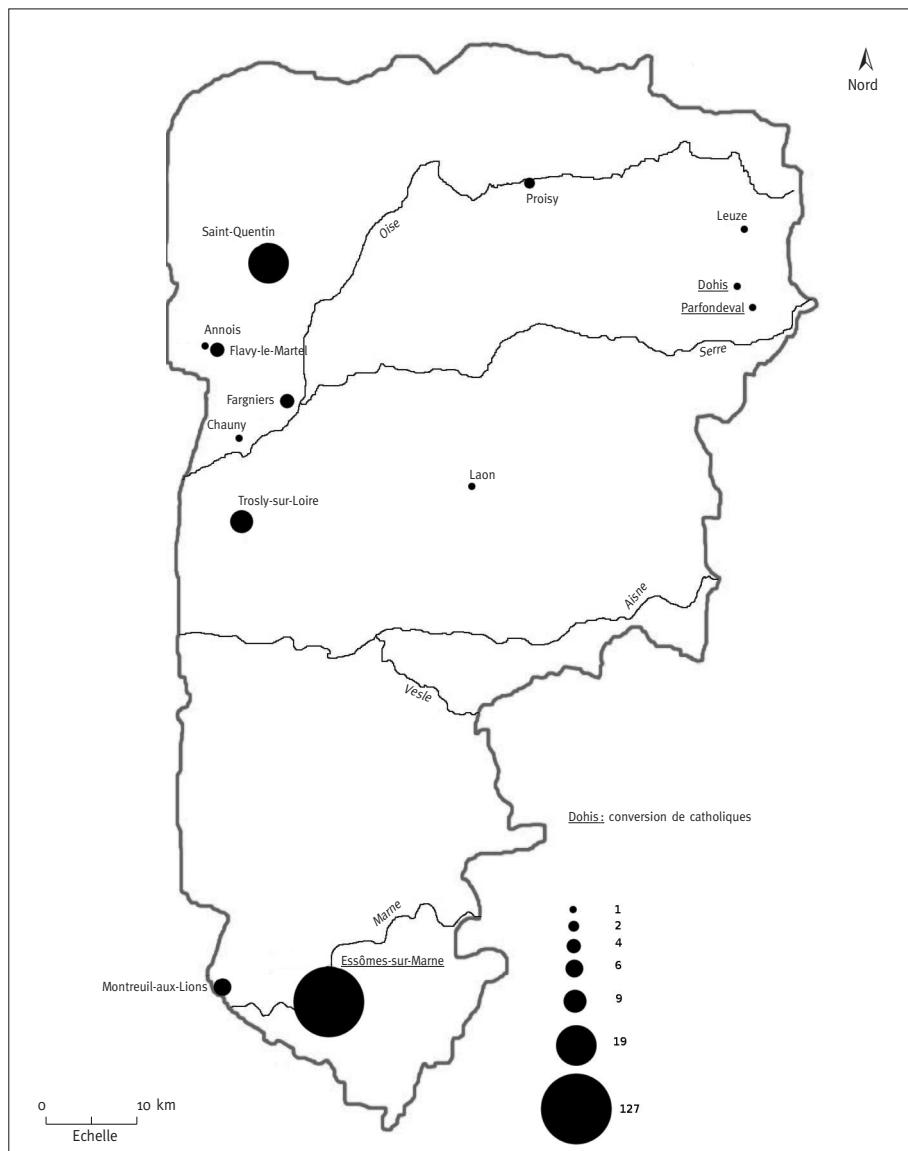
Il est malheureusement impossible de préciser le milieu social ou le niveau culturel des personnes se rendant à l'ambassade de Hollande, faute de toute indication de profession et de toute signature dans le registre. Tout au plus, la titulature, le nom de famille et quelques allusions discrètes trahissent-ils le milieu aisé des catéchumènes de Saint-Quentin : un sous-lieutenant aux gardes suisses et un

243. Didier Boisson, *Les protestants de l'ancien colloque du Berry de la Révocation de l'Édit de Nantes à la fin de l'Ancien Régime (1679-1789) ou l'inégale résistance de minorités religieuses*, Paris, Champion, 2000, p. 414-415.

244. M. Mousseaux, *op. cit.*, p. 219.

245. *Ibid.*, p. 101-102.

246. D. Boisson, *op. cit.*, p. 275.



Carte 7
Fréquentation de l'ambassade de Hollande (1752-1781)
© O. Jurbert, V. Weiss et A. Thierry

jeune négociant en avril 1756 et, à Pâques 1769, une jeune femme mariée à un officier bernois, chevalier de l'ordre royal du Mérite²⁴⁷. On peut penser que les autres communians se rattachent à des familles de paysans, d'artisans et, pour la région de Monneaux, de vigneron.

Les prénoms des catéchumènes, pourtant issus de familles particulièrement attachées au maintien de la « religion », trahissent pourtant très peu leur origine. La part des prénoms vétéro-testamentaires reste en effet des plus discrète : onze en tout, soit 6,2 %, six pour les hommes²⁴⁸ où elle est un peu plus marquée (8,1 %), cinq pour les femmes (toutes prénommées Suzanne) (4,9 %). Encore ces prénoms sont-ils parfois adoucis par un doublet, néotestamentaire ou autre, pour David André Capion résidant à Saint-Quentin mais né au Vigan, Pierre Abraham Alavoye et Suzanne Julie Cottin. Les familles, notables ou milieux plus modestes, se répartissent entre Annois (un cas), Saint-Quentin (trois cas) et surtout Monneaux (7 cas dont la quasi-totalité des Suzanne). Il n'est pas sûr qu'il faille douter d'une signification particulière les prénoms néo-testamentaires : les trois prénoms les plus fréquents, Pierre (21 cas), Jean (13) et Jacques (11) pour les hommes, Marianne (20 cas), Elisabeth (15) et Marie (13) ne sont sans doute pas très différents de ceux des jeunes catholiques de la région. Les prénoms doubles (8 pour les hommes, 21 pour les femmes), voire triples dans le monde des notables dans la seconde moitié du siècle (respectivement 2 et 6 cas) sont plus révélateurs des modes du temps (ainsi Jean Edouard Annibal Legues ou Louise Albertine Emilie Fromaget) que d'autre chose. Le fait que des prénoms bibliques se maintiennent à Saint-Quentin en dehors des milieux fréquentant l'ambassade invite à penser que la relation entre le choix d'un prénom et la fidélité à des convictions réformées se révèle plus complexe qu'il ne semble.

Ce qui frappe en revanche, c'est la prépondérance féminine parmi les catéchumènes : 102 femmes (58 %) pour 74 hommes, alors que la plus grande difficulté pour elles d'un déplacement à Paris laisserait supposer une répartition au moins inversée. Mais cette surreprésentation féminine est aussi bien attestée, et à un niveau supérieur, chez les protestants du Berry (68 % en moyenne, 65,5 % à Sancerre, et même 82 % à Châtillon-sur-Loire²⁴⁹). Il est difficile de trouver une explication à ce phénomène. Faut-il penser que les femmes seraient plus attachées à la participation au culte et au sacrement ou qu'elles auraient moins peur de se compromettre ?

Une autre caractéristique du groupe est sa jeunesse générale avec une moyenne d'âge de 19,6 ans. Les adultes y sont en effet minoritaires : 4 hommes et 10 femmes, soit un peu moins de 8 % de l'ensemble. Encore apparaissent-ils plutôt dans la décennie 1750 : deux femmes en 1753, trois autres en 1754, un homme et une femme en 1755, deux hommes et deux femmes en 1756, une femme en 1759, un homme en 1764 et, exemple atypique, une femme de Saint-

247. BSHPF, ms 410, fol. 30 et 90.

248. Abraham, David, Gédéon, Isaac, Jacob et Salomon.

249. D. Boisson, *op. cit*, p. 276.

Quentin en 1779. Si les hommes ont de trente à quarante ans en moyenne (2 hommes de 33 ans, un de 38 et le quatrième de 50 ans), les femmes présentent un éventail d'âges plus ouvert : les trentenaires sont bien présentes²⁵⁰ mais aussi des représentantes de la génération précédente (52, 59 et même 71 ans). Sans doute faut-il voir un phénomène de rattrapage dans ces catéchumènes tardifs qui, après des années de privation, tiennent à se rattacher à une Église. Certaines viennent de loin, comme Marianne Moroi, veuve âgée de 59 ans, de Flavy-le-Martel admise à l'automne 1753, et deux ans plus tard²⁵¹ Anne du Coin, 40 ans, femme de Claude Chevrier, de Fargniers. La doyenne, Anne Gratiot, de Monneaux, a moins de chemin à parcourir à la Pentecôte 1754, mais sa naissance quelques mois avant la Révocation ne lui a pas plus permis de connaître une Église constituée que le petit groupe avec lequel elle voyage²⁵².

Ce sont des jeunes gens, de 13 à 28 ans, plus particulièrement des tranches 15-18 ans avec une pointe à 17 ans, qui constituent le gros des effectifs (92 %) admis à communier à l'ambassade²⁵³. Ils semblent dans l'ensemble proportionnellement plus nombreux que dans le Berry : 74,7 % de la classe d'âge des 10-20 ans contre seulement 44,8 %²⁵⁴. Cet âge correspond, à peu près, à ce que prévoit la *Discipline* des Églises de 1739, à savoir, à l'issue de l'instruction religieuse des enfants, une profession de foi vers l'âge de 15 ans, préalable à l'admission à la communion²⁵⁵.

C'est parfois isolément, mais le plus souvent en groupes rassemblant une même classe d'âge ou plusieurs générations parfois apparentées de la paroisse, que les catéchumènes se rendent à l'ambassade : c'est le cas à la Pentecôte 1754 où se côtoient sept personnes de Monneaux de 15 à 71 ans, dont Suzanne Germon et son fils de 15 ans²⁵⁶, ou à l'automne suivant, un frère et une sœur, toujours de Monneaux²⁵⁷, ou encore les deux Elisabeth Huet, cousines germaines, toutes deux âgées de 16 ans, à la Pentecôte 1759²⁵⁸. Parfois, des jeunes gens de villages voisins s'associent pour le voyage : ainsi en juin 1767, Claude Watbot, 20 ans, de Flavy-le-Martel et Pierre Abraham Alavoyne d'Annois²⁵⁹. Mais ces montées à Paris se répartissent très inégalement dans l'année : 68 cas à Pâques (38,6 %) et

250. Outre deux personnes dont l'âge n'est pas fourni, une femme de 33 ans, une de 34, deux de 40 et une de 41.

251. BSHPF, ms. 410, respectivement fol. 19 et 27.

252. *Ibid.*, fol. 21.

253. 7 sans âge mentionné, 1 de 13 ans, 12 de 14 ans, 23 de 15 ans, 1 de 15 ans et demi, 23 de 16 ans, 1 de 16 ans et demi, 25 de 17 ans, 23 de 18 ans, 11 de 19 ans, 10 de 20 ans, 2 de 21 ans, 9 de 22 ans, 4 de 23 ans, 5 de 24 ans, 3 de 25 ans, 1 de 27 et 1 de 28 ans, pour une moyenne générale de 17,7 ans.

254. D. Boisson, *op. cit.*, p. 275.

255. Marianne Carbonnier-Burkard et Patrick Cabanel, *Une histoire des protestants en France*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, p. 98-99.

256. BSHPF, ms. 410, fol. 21.

257. *Ibid.*, fol. 23.

258. *Ibid.*, fol. 53.

259. *Ibid.*, fol. 86.

90 à la Pentecôte (51,1 %) qui constituent des temps forts liturgiques mais aussi une période plus favorable aux déplacements que l'automne (10 cas soit 5,7 %) qui mobilise aussi les énergies dans les régions de vignoble, ou Noël (8 cas, en grande partie de Monneaux).

L'ambassade de Hollande: un recours sélectif?

Mais si le rythme des réceptions à l'ambassade est très contrasté au fil de l'année, il l'est tout autant au cours des trente ans de sa fréquentation. La moyenne annuelle de cinq à six nouveaux communiants masque en fait une profonde disparité chronologique : 89 communiants (50,6 %) pour la décennie 1752-1761, 77 encore (43,7 %) pour la décennie suivante, et 10 seulement (5,7 %) pour la dernière période qui ne voit de catéchumènes qu'une année sur deux. Les fluctuations ne sont pas linéaires : aux forts bataillons du début, particulièrement l'année 1756 qui compte 21 communiants de toute la région, succèdent de plus faibles effectifs les années 1758 à 1762, avant une petite remontée de 1763 à 1768 et une retombée définitive à partir de 1768²⁶⁰.

L'origine des derniers catéchumènes, un jeune homme de Monneaux en 1778 et trois jeunes de Saint-Quentin en 1779-1781 incite à soulever la question d'un double recours sélectif à l'ambassade, à la fois dans le temps et selon l'origine géographique.

Si la Thiérache apparaît précocement à l'ambassade (elle représente trois catéchumènes sur les cinq de 1728), elle en disparaît tout aussi vite (Leuze : 1754, Parfondeval : 1755, et Proisy : 1758-1763). Il en est à peu près de même pour les bourgs et villages entre Soissons et Saint-Quentin, qui présentent pourtant une plus grande continuité chronologique : Chauny (1753), Trosly-Loire (1753-1764), Fargniers (1755), Flavy-le-Martel (1753-1767) et Annois (1767). Laon n'apparaît qu'une fois en 1758, avec un nom de quartier mal transcrit par le pasteur. Seuls le secteur d'Essômes (1752-1778) et celui de Saint-Quentin (1753-1781) couvrent la totalité de la période. On peut se demander si, comme l'incitait déjà à le croire la présence de catéchumènes tardifs, il n'y aurait pas là encore un phénomène de rattrapage dans des villages éloignés alors qu'Essômes et Saint-Quentin obéiraient à d'autres impératifs.

Les protestants de Monneaux ont pour eux l'avantage de la proximité et de la facilité du déplacement par route ou par voie d'eau. Et ils ne se privent manifestement pas de fréquenter la chapelle de Hollande, à en croire les 27 patronymes différents mentionnés dans le registre²⁶¹. La filiation n'est pas toujours four-

260. 1752: 1 communiant, 1753: 10, 1754: 13, 1755: 11, 1756: 21, 1757: 10, 1758: 8, 1759: 8, 1760: 3, 1761: 4, 1762: 7, 1763: 17, 1764: 5, 1765: 4, 1766: 16, 1767: 18, 1768: 2, 1769: 4, 1770: 4, 1774: 2, 1777: 4, 1778: 1, 1779: 2 et 1781: 1.

261. Barry, Bénard, Benoît, Briet, Cochar / Cocher, Cochefer, Contest, Dubois, Duprez, Dupui, Etienne, Gallien, Germon, Gratiot, Guigné, Huet / Huot, Leclair / Le Clerc, Le Fèvre, Liévin, Michaux, Papelard, Poupard, Prenet, Primet, Rose / Rut, Siot

nie mais on peut imaginer que toutes les familles ont dû être concernées. La reconstitution des familles permettrait d'y voir plus clair et de déterminer si toutes sont également impliquées.

Pourtant, malgré les embellies de 1763 et 1767-1768, le décrochage est net à la fin de cette décennie, sans qu'on puisse mettre en cause une perte de conviction des réformés de la région. Les protestants de Monneaux s'affirment tranquillement comme tels lors de la visite du débonnaire évêque de Soissons, le jour de l'Ascension 1767²⁶². Les Églises de Brie et de Thiérache se reconstituent précisément au cours des années 1766 à 1771 et un premier colloque se tient en 1776 en Picardie²⁶³. Le pasteur Charmuzy qui exerce un ministère clandestin réorganise dès 1765-1767 les Églises de Monneaux, de la Brie voisine et de Lemé en Thiérache avec nomination d'anciens et de diacres et tenue d'assemblées²⁶⁴. La reprise des arrestations en 1766²⁶⁵, à l'occasion de ces assemblées, qui explique peut-être le regain de fréquentation de l'ambassade cette année et la suivante, est dès lors impuissante à arrêter le processus. Malgré l'arrestation et la mort en prison du ministre Charmuzy en 1771, malgré l'exil forcé de certains de ses successeurs²⁶⁶, les familles protestantes disposent désormais d'une Église sur place. Les temps du recours à la chapelle de Hollande sont bien révolus.

Les familles protestantes de Saint-Quentin vivent dans un monde bien différent. Issues du négoce ou de la noblesse d'offices, ces grandes familles sont en relation avec leurs homologues de Sedan ou du Midi et certaines comme les Cottin, réparties en de multiples branches, semblent faire alterner leur résidence entre Paris et Saint-Quentin. David André Capion, né au Vigan, exerce son activité de négociant à Saint-Quentin en 1753 lorsqu'il sollicite son admission à la Sainte Cène²⁶⁷. À la chapelle de Hollande, ces familles retrouvent des manufacturiers comme les Poupard de Sedan ou les Van Robais d'Abbeville ainsi que la grande banque représentée par les Hogguer²⁶⁸. Se rendre à Paris constitue pour elles le moyen d'allier activités économiques et pratique religieuse. Leur ouverture au monde protestant européen se traduit par des intermarriages. Les deux adolescents Legues, admis à la communion en 1763 et l'année suivante, ont une mère londonienne²⁶⁹. Quant à Suzanne Julie Cottin, elle a épousé un officier suisse de Vevey²⁷⁰.

262. E. Briet, *op. cit.*, p. 152-155 et P. Ebersolt, *L'église sur la colline*, Les amis du temple de Monneaux, 1993, p. 4.

263. M. Carbonnier-Burkard et P. Cabanel, *op. cit.*, p. 103.

264. M. Mousseaux, *op. cit.*, p. 246.

265. *Ibid.*, p. 248.

266. M. Mousseaux, *op. cit.*, p. 248-249.

267. BSHPF, ms. 410, fol. 30.

268. BSHPF, ms. 410, fol. divers. Sur les Hogguer, les Cottin et les Fromaget, voir Herbert Lüthy, *La Banque protestante en France de la Révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution*, t. I et II, Paris, SEVPEN, 1959 et 1961, 454 et 861 p.

269. BSHPF, ms 410, fol. 70 et 77.

270. *Ibid.*, fol. 89.

Tout autant que les familles paysannes de Monneaux, elles témoignent de solides convictions et se transmettent de génération en génération des attitudes les inscrivant délibérément en marge de la pratique catholique. Marthe Féray, épouse d'Etienne Alexandre Cottin, marchand négociant, est enterrée en avril 1754 dans le jardin du sieur Testard, paroisse Sainte-Catherine²⁷¹. « Messire Henri Daniel Cottin, écuyer, seigneur de Fontaine Notre-Dame, demeurant à Saint-Quentin » décède dans la ville le 21 mars 1770 et il est enterré sans pompe, comme 39 autres opiniâtres, dans le jardin de M. de Brissac, protestant comme lui²⁷². Sa fille, Marie Elisabeth avait été admise à la chapelle de Hollande en mai 1758, précédant sa propre fille Adélaïde Dumoustier de Vâtres qui y communie à son tour en 1781²⁷³. Quant à Marie Anne Sophie de Brissac, qui fait le voyage de Paris à 19 ans, en 1768, elle sera en 1781 l'une des dernières personnes à être inhumée dans l'un des jardins de Saint-Quentin faisant office de cimetière²⁷⁴.

Ce courage et cette constance dans la foi réformée se retrouvent chez la plupart des personnes fréquentant l'ambassade de Hollande. La famille et les anciens cadres de la RPR (« religion prétendue réformée ») jouent là encore, un rôle important dans cet enractinement. Il n'est pas étonnant de voir Jean-Jacques Avice, de Roucy, communier à Paris en 1728 quand on sait qu'un porteur du même patronyme, Philippe Avice (son grand-père ?), était un ancien de cette Église, présent de surcroît au synode de Lizy en 1681²⁷⁵. Il n'est pas indifférent de constater que l'un des centres envoyant le plus de communiant à Paris, Trosly-Loire, n'est autre que l'un des lieux reconnus du culte réformé depuis 1605 pour le bailliage de Coucy²⁷⁶. L'émigration vers Londres y est bien attestée²⁷⁷, de même que des cas de résistance ouverte à la recatholicisation. C'est ainsi qu'Anne Gavelle, épouse du laboureur Cochefer, refuse sur son lit de mort en 1730 d'adhérer à la religion romaine ce qui entraîne la confiscation de ses biens²⁷⁸. Une trentaine d'années plus tard, à Pâques, leur fils Pierre Cochefer sollicite son admission à la chapelle de l'ambassade de Hollande²⁷⁹. La famille Hoquet fait également partie des opiniâtres : s'ils ne peuvent empêcher le baptême de leur fils Antoine par le curé de Trosly le 4 septembre 1743, Etienne Hoquet et Marie Boursier se sont unis devant le ministre de Tournai²⁸⁰. Deux frères Hoquet, Etienne et Jean, se font recevoir à la communion à Paris en 1753 et

271. Alfred Daullé, *La Réforme à Saint-Quentin et aux environs du XVI^e siècle à la fin du XVII^e siècle*, Le Cateau, 1901, p. 263 et 275.

272. *Ibid.*, p. 267 et 275.

273. BSHPF, ms. 410, fol. 44 et 104.

274. *Ibid.*, fol. 88 et A. Daullé, *op. cit.*, p. 270.

275. Emmanuel-Orentin Douen, *Essai historique sur les Églises réformées de l'Aisne*, Saint-Quentin, Paris, 1860, p. 60. Information communiquée par M. Roelly.

276. P. Beuzart, *op. cit.*, p. 102.

277. *Ibid.*, p. 199 et 323.

278. *Ibid.*, p. 322.

279. BSHPF, ms. 410, fol. 75. D'après M. Roelly, il serait né avec un frère jumeau à Trosly-Loire le 22 juin 1730, provoquant indirectement le décès de leur mère.

280. P. Beuzart, *op. cit.*, p. 323.

1754²⁸¹ et c'est sans doute le premier qui se marie à son tour à Tournai en 1766²⁸². Ce double appel à la chapelle de l'ambassade et à l'Église de la Barrière se retrouve aussi chez la famille Anneré dont les enfants communient à Paris de 1756 à 1763²⁸³ et dont une fille, Anne Angélique, catéchumène en 1756 se rend à Tournai dix ans plus tard pour y célébrer son mariage²⁸⁴.

La Thiérache n'ignore pas les possibilités offertes par Paris : une orpheline de Leuze, Marie-Louise Mancelin, n'hésite pas à s'y faire admettre à la communion en 1754²⁸⁵ mais elle se marie à Tournai quelques années plus tard²⁸⁶. L'existence des Églises de la Barrière constitue très vraisemblablement la clé de la très faible présence de la Thiérache à Paris où elle n'apparaît qu'épisodiquement dans la décennie 1750 et au début des années 1760. Or au cours de la même période, et dès les années 1730, c'est au total 700 personnes environ, réparties dans une cinquantaine de localités qui se rattachent à l'Église wallonne de Tournai : on en compte 5 à Leuze, 53 à Parfondeval et 14 à Proisy²⁸⁷, près de vingt fois le nombre de ceux qui vont communier à Paris. À la différence des habitants de Monneaux, proches de Paris, ou des négociants de Saint-Quentin qui s'y rendent pour affaires, les paysans et les artisans de Thiérache que rien n'appelle dans la capitale dont ils sont matériellement et objectivement éloignés, préfèrent massivement franchir une frontière, théoriquement interdite du moins pour motif religieux. C'est aussi la proximité qui motive les habitants du Vermandois dont une enquête de 1731 dresse la liste de ceux, hommes et femmes, qui fréquentent le prêche de Tournai²⁸⁸. Il subsiste de leurs marches, les appellations de "sente" ou de "chemin des huguenots" figées dans la microtoponymie cadastrale.

Le protestantisme : une force attractive ?

Il n'y a, en définitive, rien de trop étonnant à ce qu'aient résisté aux tentatives de conversion à la religion majoritaire les protestants convaincus, bénéficiant vraisemblablement de l'encadrement des « anciens » des Églises disparues et, en tout cas, du recours possible au culte à la chapelle de l'ambassade de Hollande et à Tournai. Il est beaucoup plus difficile d'expliquer les conversions au protestantisme d'anciens catholiques dans un contexte qui reste celui d'une France « toute catholique » et de persécutions plus ou moins vives selon les moments.

281. BSHPF, ms. 410, fol. 17 et 20.

282. Information communiquée par M. Roelly.

283. Marianne et Anne en 1756, Jean en 1759, Pierre et Isabelle en 1763. BSHPF, ms. 410, fol. 30-31, 53 et 72.

284. Information communiquée par M. Roelly.

285. BSHPF, ms. 410, fol. 22.

286. Information communiquée par M. Roelly.

287. P. Beuzart, *op. cit.*, p. 337-338.

288. *Ibid.*, p. 336-337.

Outre la réception très majoritaire de communians protestants, français et étrangers, le chapelain de l'ambassade de Hollande reçoit en effet l'abjuration d'un certain nombre de catholiques de souche. Le chapelain sait d'ailleurs très bien distinguer entre trois catégories de sollicitateurs²⁸⁹: les «nouveaux catholiques» restés fidèles à leurs convictions réformées qui demandent leur réception à la communion, ceux qui regrettent d'avoir abjuré ou qui, élevés dans le catholicisme, souhaitent revenir à la foi de leurs ancêtres et qui sollicitent dans les deux cas leur réintégration, et les catholiques qui souhaitent changer de confession. Le phénomène est durable sur la période et le cas le plus ancien semble être celui de Catherine Louise Aunal, de Paris, épouse d'un citoyen de Genève, qui abjure le catholicisme le 3 avril 1729²⁹⁰. L'adhésion à une Église de la Réforme est souvent le choix fait par le conjoint catholique au sein d'un couple mixte, que le conjoint protestant soit français ou étranger (allemand ou helvétique). L'importance de la population d'une capitale riche en hommes, où l'anonymat est plus aisément qu'ailleurs malgré la densité du quadrillage paroissial, rend sans doute plus facile une telle transgression.

Quatre personnes²⁹¹, trois hommes et une femme, deux de Monneaux et deux de Thiérache, accomplissent une telle démarche à Paris en 1757, 1760 et 1761. Il s'agit de personnes jeunes : Jacques Beuzard, de Parfondeval, et Nicolas Decanceaux, de Dohis, ont chacun 22 ans²⁹². Le couple de Claude Hervieux et de Marianne Bourgeois est un peu plus âgé lorsque le premier, à 29 ans, demande son inscription dans le livre des fidèles de la chapelle et qu'un an plus tard, son épouse, abjure à 33 ans les «erreurs de l'église romaine»²⁹³. Le pasteur note que Claude Hervieux a fait antérieurement abjuration auprès de «Monsieur Pajon ministre du S. Evangile». Ce pasteur, après avoir exercé dans les Églises françaises à l'étranger, est mentionné en juillet 1760 dans les registres de l'ambassade²⁹⁴.

Leur profession n'est pas donnée, pas plus que leurs motivations. Si Jacques Beuzard et Nicolas Decanceaux témoignent de «leur extrême désir de renoncer aux erreurs de l'Église romaine dans laquelle ils étoient nez», donnent «de solides raisons de leur conviction et de leurs lumières», satisfont aux questions qui leur sont posées après avoir fait attester «de la droiture de leurs senti-

289. Ce que curieusement ne sait pas faire le pasteur Beuzart qui considère comme des conversions, des admissions de protestants à la Sainte Cène. P. Beuzart, *op. cit.* p. 369-370.

290. BSHPF, ms. 410, fol. 8.

291. A été exclu de cette recension le cas de Nicolas Decanceaux, «né à Rocquigny en Picardie diocèse de Rheims» qui ne peut désigner que Rocquigny dans l'actuel département des Ardennes, à la frontière entre Thiérache et Porcien. *Ibid.*, fol. 40 (25 septembre 1757).

292. *Ibid.*, fol. 37 (20 mai 1757).

293. *Ibid.*, fol. 56 (7 avril 1760) et 61 (21 mars 1761).

294. *Ibid.*, fol. 58 (10 juillet 1760). Né à Paris en 1725, auteur de divers écrits, Louis Esaïe Pajon, sieur des Moncets, est d'abord pasteur à Bernau près de Berlin avant d'exercer à Leipzig en 1751 et de rentrer en France en 1757. E. Arnaud, «Le séminaire français de théologie de Berlin», *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. XXXIV, 1885, p. 510, et Th. Schoell, «L'Église huguenote de Leipzig», *ibid.*, t. LV, janvier-février 1906, p. 89-90.

mens et de leurs mœurs par des protestans qui les connaissent depuis lontemps», rien n'est dit des raisons qui motivent le couple Hervieux alors que Nicolas Decanceaux, de Rocquigny, évoque «l'aversion réelle» qu'il éprouve «depuis plusieurs années» pour l'Église catholique.

Constatons toutefois que ces quatre prosélytes viennent, et ce n'est pas indifférent, de villages et de hameaux qui constituent des centres de résistance protestante²⁹⁵. Mais si le couple Hervieux réside bien à Monneaux, il n'en est pas originaire. Claude Hervieux a été baptisé le 30 juillet 1730²⁹⁶ à Sommauthe, sur les confins de l'Argonne, non loin de Buzancy dans une région où les huguenots n'étaient pas rares au XVI^e siècle mais où une forte émigration vers Sedan a fortement réduit leur nombre²⁹⁷: deux protestants du village, Abraham Maréchal, marchand passementier et Pierre Vuillemet, marchand brasseur, abjurent à la Révocation le 3 novembre 1685²⁹⁸. Marianne Bourgeois est, elle, native de Verpel, village un peu plus méridional entre Buzancy et Grandpré, tout près d'Imécourt où le seigneur réussit à maintenir le culte dans son château jusqu'à la Révolution. Leur mariage a dû être célébré vers 1752-1753²⁹⁹ et trois enfants leur naissent en 1754, 1756 et 1758. Claude Hervieux est cordonnier mais sa famille témoigne d'une bonne alphabétisation comme généralement en Champagne: ses parents, Jean Hervieux et Marie Anne Haudeccœur, mariés le 10 février 1722 à Sommauthe, sont tous deux capables de signer³⁰⁰, tout comme les grands-parents paternels Louis Hervieux, maréchal ferrant, et Gabrielle de Bonnefoy, fille d'un tonnelier, mariés le 18 janvier 1688 et qui semblent bien d'ascendance catholique.

C'est entre avril 1758, date de naissance de leur troisième enfant, et avril 1760 que le couple s'établit à Monneaux. Les raisons qui motivent cette installation, dans un hameau éloigné des grands axes de circulation et peuplé de protestants, plutôt que dans une des villes de la région restent mystérieuses. Faut-il penser qu'elles ont déjà à voir avec la future abjuration du couple? Mais une telle hypothèse ne peut que repousser la question. Sommauthe n'est pas très éloigné de Sedan, au nord, qui conserve un noyau protestant important dominé par de puissantes dynasties de manufacturiers ou, à l'ouest, du bourg de Vонcq où quelques familles opiniâtres se maintiennent jusqu'à la Révolution. Il est troublant en tout cas de constater que leur démarche est postérieure de quelques années à celle de Henri Bourgeois, célibataire de 59 ans, de Vaux-en-Dieulet, paroisse limitrophe de Sommauthe, qui est reçu à la communion à l'ambassade le

295. Centres qui se trouvent d'ailleurs en relations comme le montre bien un acte notarié dressé le 23 mai 1723 à Essômes où vendeurs et acheteurs d'une maison sise au hameau de Vaux, tous membres de la famille Gratiot, résident dans la paroisse, à Ay, à Sedan et à La Haye. Arch. dép. Aisne, 241 E 182, document signalé par M. Jean-Paul Roelly.

296. Arch. dép. Ardennes, E dépôt 424 /2.

297. Recherches personnelles non encore publiées de l'auteur.

298. Arch. dép. Ardennes, E dépôt 424 /1.

299. La destruction des registres paroissiaux de Verpel en 1914-1918 interdit toute recherche de cet acte et de l'ascendance de Marianne Bourgeois.

300. Notamment le 14 décembre 1733.

29 septembre 1753³⁰¹. Quoi qu'il en soit, la rencontre avec le pasteur Pajon ne peut intervenir avant 1757, année de son retour en France.

Le rattachement formel à une Église protestante ne constitue pas un acte sans risque, même dans la seconde moitié du XVIII^e siècle où s'exerce de plus en plus une tolérance de fait. On arrête encore en 1766 en Thiérache une veuve de Lemé pour avoir reçu des assemblées³⁰² et des poursuites ont lieu la même année et jusqu'en 1771 en Brie³⁰³. Même si au cours du siècle, le nombre des protestants qui, par lassitude, opportunisme ou conviction sincère optent pour l'Église catholique, est nettement plus important que celui de ceux qui font le choix inverse, il oblige à poser la question de l'attractivité que peut, malgré tout, exercer la foi calviniste. Dans le cas du couple Hervieux, la conversion n'est pas sans conséquences à long terme pour l'ensemble de la région puisque le jeune Jean-Baptiste, né le 27 janvier 1756 à Sommauthe, deviendra le pasteur qui, après des études à Lausanne, desservira la région de Meaux et de Château-Thierry jusqu'à la Révolution³⁰⁴.

Vers une reconnaissance civile: les ambassades de Suède et de Danemark

Si l'ambassade de Hollande assure pendant des décennies un soutien logistique aux huguenots français en quête d'assistance spirituelle, son rôle n'en reste pas moins semi-clandestin en dépit d'une tolérance de plus en plus large. L'ambassade de Suède et dans une moindre mesure celle de Danemark vont, elles, contribuer à une première réintégration des protestants dans la société civile, même si elles s'adressent plutôt cette fois à une élite sociale.

Accueillant des luthériens de toute origine, la chapelle de Suède célèbre le culte en allemand, langue de la communauté protestante la plus importante à Paris. Les chapelles de Suède et de Danemark sont d'ailleurs largement utilisées au XVIII^e siècle par les grands négociants protestants étrangers vivant en France, principalement ceux des ports de l'Atlantique : c'est ainsi que le 24 janvier 1752, François-Pierre His, négociant de Hambourg résidant au Havre, épouse à l'ambassade de Danemark Marie Anne Damaris du Moustier de Vâtres, de Saint-Quentin, dont le père, Pierre, écuyer, a obtenu du roi la permission de marier sa fille à un étranger³⁰⁵. Quinze ans plus tard, le 28 juin, Nicolas Benjamin Robert d'Ully, vicomte de Laval, seigneur de Pierrepont, capitaine en second d'un régiment suisse, fils du comte de Nouvion, épouse en grande pompe Jeanne Sophie Nordingh de Witt, fille du consul de Danemark à Bordeaux³⁰⁶. En 1774, c'est toujours à la chapelle de Danemark qu'est célébré le mariage de Pierre Casimir de

301. BSHPF, ms. 410 fol. 19 recto.

302. P. Beuzart, *op. cit.*, p. 363-364.

303. M. Mousseaux, *op. cit.*, p. 246-249.

304. Information sur le pasteur communiquée par M. Champenois.

305. J. Driancourt-Girod, *op. cit.*, t. III p. 663, 666 et 673.

306. *Ibid.*, t. III p. 675.

Witt, écuyer, consul de Danemark dans «les ports de l’Océan de France» et Pierrette Henriette Victoire de Brissac de Sauxay, fille de Jean Baptiste Isaac de Brissac, seigneur de Sauxay, manufacturier-drapier à Saint-Quentin également et de Madeleine Judith Van Robais, dont un des témoins Gabriel Etienne René du Moutier de Vâtre est négociant à Saint-Quentin³⁰⁷.

L’ambassade de Suède s’ouvre aussi discrètement aux réformés français qui peuvent y recevoir les sacrements et pour lesquels des cultes sont périodiquement organisés à partir de 1742 sans les tracasseries policières que connaissent les autres ambassades³⁰⁸. Très attaché à l’orthodoxie luthérienne, le pasteur de l’ambassade de Suède, originaire de Strasbourg, offre néanmoins une grande hospitalité aux réformés français en faveur desquels il s’engage, recherchant notamment une formule de mariage acceptable par eux, en profitant de la confiance que lui témoignent les autorités françaises³⁰⁹. Deux familles de notables de Saint-Quentin recourent à lui à l’occasion de mariages franco-allemands : celui de Gautier Barthélémy Seewaldt, marchand de Nuremberg, établi à Nantes, avec Marie Anne Clergeault de Pondartin, fille d’un marchand de draps le 30 juin 1768, puis le 5 juillet 1780 celui d’un négociant de Nantes, originaire de Stuttgart, Jean Anthus avec Jeanne Marie Elisabeth Couillette d’Auterive fille d’un marchand blanchisseur et de Françoise Clergeault de Pondartin³¹⁰. Si les choses sont relativement simples pour ces mariages «étrangers», la question reste insoluble pour les protestants français qui, s’ils veulent voir leur union bénéficier de toutes les suites civiles, n’ont d’autre choix que le mariage catholique car le mariage à l’étranger leur est interdit, sauf dérogation, depuis 1685. Louis Daniel Cottin de Fontaine, négociant de Saint-Quentin, semble un des premiers à tenter d’exploiter cette possibilité en obtenant du roi le 2 août 1777 un brevet l’autorisant à se marier à l’étranger avec une personne de son choix³¹¹. D’autres en tirent l’idée d’obtenir semblable autorisation pour épouser une coreligionnaire dans une ambassade parisienne. Le premier mariage à brevet semble celui qui unit, à l’ambassade de Hollande, le 6 septembre 1782, Pierre Samuel Joly de Bammeville, fils d’un négociant de Saint-Quentin avec Marie Anne Henriette Laval, fille de banquiers parisiens³¹².

La relative facilité d’obtention de ces brevets royaux en répand rapidement la pratique dans les milieux aisés où la chose est courante dès 1784. Jacques François Couillette d’Auterive, frère d’Elisabeth, épouse ainsi le 8 septembre 1784 à l’ambassade de Suède Marie Richard, fille d’un négociant de Saint-Quentin, alors à Londres. Et le 12 décembre suivant, sa sœur Françoise Jeanne Rosalie Couillette d’Auterive épouse, toujours sur brevet, Nicolas Frédéric de Wilfesheim, vice-

307. *Ibid.*, t. III p. 669 et 675.

308. *Ibid.*, t. II p. 305-308 et t. III p. 657.

309. Janine Driancourt-Girod, *L’insolite histoire des luthériens de Paris de Louis XIII à Napoléon*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 123-125.

310. J. Driancourt-Girod, *op. cit.*, t. III p. 674.

311. *Ibid.*, t. III p. 819.

312. *Ibid.*, t. III p. 820.

consul impérial et négociant à Nantes, avec pour témoin Joseph de Brissac de Sauxay, fabricant à Saint-Quentin³¹³. Les baptêmes des enfants de ces deux couples y seront aussi célébrés, tout comme le mariage le 30 mars 1784 de Marthe Victoire Joly de Bammeville, fille de Pierre Louis, négociant à Saint-Quentin et de Marianne Fromaget avec Samuel Auguste Massieu de Clerval, fabricant à Caen et négociant au Havre avec pour témoins deux cousins de la future, les banquiers Cottin³¹⁴. «Fabricants de toiles, baptistes et linons» à Saint-Quentin, ces derniers sont aussi implantés au Havre où ils participent au commerce de la Compagnie des Indes tout en s'associant aux fabricants de Sedan, deux groupes auxquels les attachent aussi des liens familiaux ; ils constituent à la fin du siècle une influente maison de banque et apparaissent fréquemment dans les registres de la chapelle de Suède qu'ils font bénéficier de leurs services³¹⁵. Leur implantation à Paris à la tête d'une grande maison les fait néanmoins sortir du strict cadre provincial.

C'est encore aux ambassades que recourent les familles mixtes pour le baptême de leurs enfants : Pierre Casimir Nordingh de Witt et Pierrette Henriette Victoire de Brissac font baptiser le 19 mars 1776 à l'ambassade de Danemark leur premier enfant né à La Rochelle, puis de 1777 à 1788 les quatre suivants nés à Saint-Quentin³¹⁶. Mais devant la longueur et les difficultés du déplacement, d'autres familles de grands négociants préfèrent bientôt recourir aux bons offices d'aumôniers de régiments étrangers ou de pasteurs du Désert pour procéder sur place à des baptêmes clandestins qu'elles font ensuite enregistrer officiellement dans une ambassade. C'est le cas de Jean Anthus et de son épouse Couillette d'Auterive qui font enregistrer à la chapelle de Suède le baptême célébré début janvier 1782 à Nantes d'un enfant né en novembre 1781, puis du couple Jacques François Couillette d'Auterive et Marie Richard qui font insérer dans les registres de la même ambassade le baptême du petit Félix Jacques le 7 octobre 1784, quatre mois après sa naissance³¹⁷. Pour le jeune couple qui s'est marié à l'ambassade le 8 septembre précédent, la nouvelle pratique du mariage à brevet constitue l'occasion inespérée d'officialiser une union qu'il s'est dispensé de contracter devant l'Église catholique mais qu'il estime sans doute insuffisant, au regard des lois du royaume, d'accompagner uniquement d'un contrat devant notaire. La démarche anticipe de quelques années sur les nouvelles facilités offertes par l'Édit de Tolérance en 1787.

En conclusion de cette étude, je souhaiterais souligner trois points en premier lieu. Il se confirme tout d'abord que les sources extérieures à la région

313. *Ibid.*, t. III p. 674.

314. *Ibid.*, t. III p. 676-677.

315. Voir notamment le mariage des deux filles de Jean Louis Cottin en 1788 et 1789. *Ibid.*, t. III, p. 678-679.

316. Otto né en décembre 1776 baptisé le 16 juillet 1777, Louise née en juin 1779 baptisée le 12 novembre 1780, Salomon né en juillet 1781 baptisé le 3 avril 1783 et Jean Gustave né en octobre 1788 baptisé le 28 décembre 1788. *Ibid.*, t. III, p. 669 et 675.

317. *Ibid.*, t. III, p. 670-672.

apportent, malgré leur éloignement (70 à 160 km pour Sedan, et 100 à 200 km pour Paris) de précieuses informations sur le protestantisme dans l'Aisne, données qu'elles sont souvent seules à fournir, à condition de procéder à des dépouilements massifs (3 800 mariages et 12 000 décès à Sedan, intégralité des registres de l'ambassade de Hollande), investissement ingrat mais très rentable à terme³¹⁸. La confrontation des données fait apparaître ensuite des constantes statistiques transcendant les périodes et les différentes catégories d'actes, à l'exception des décès sous-représentés (1,2 %) en raison d'un mauvais enregistrement : l'Aisne représente selon les cas 3,4 % à 4,7 % des actes (mariages et abjurations), voire même 12,5 % à 13,7 % (repentants et réfugiés prêtant serment) tandis que la Thiérache, plus proche et sans doute aussi moins favorisée, s'affirme comme un bloc stable au sein de cet ensemble dont elle totalise environ la moitié, voire 61 % en ce qui concerne l'immigration. Des constantes géographiques et sociales se montrent aussi durables : outre l'omniprésente Thiérache, se manifestent la vallée de l'Aisne, Coucy, Château-Thierry, et dans une moindre mesure le Vermandois, les régions de Laon, de Soissons et du Tardenois. Les autres données montrent toutes le poids des villes, mais aussi celui des gros bourgs et des villages ainsi que l'importance des élites sociales, noblesse, marchands, côtoyant et encadrant de très nombreux artisans – du textile principalement (8,7 à 14,5 %) – et des paysans ou des vigneron (de 4 à 7%). Toutes ces données donnent l'image d'un protestantisme dispersé et offrant une grande variété socioprofessionnelle, ce qui correspond bien à la réalité traditionnelle du monde réformé au nord de la Loire.

Trois autres points méritent aussi d'être soulignés. On ne peut qu'être frappé de la permanence de la « grande peur » qu'éprouvent les protestants tout au long des guerres de Religion et de la répétition des mouvements de refuge à Sedan, ce qui ne fait que traduire le poids des menaces pesant sur une minorité confessionnelle qui craint pour ses convictions, voire pour sa vie, dans une province marquée par un catholicisme offensif et par la Ligue. En contrepoint, se révèlent tout aussi étonnantes, la volonté et la capacité de résistance d'individus (Françoise Dagnicourt) ou de groupes urbains ou ruraux, élaborant des stratégies leur permettant de préserver leurs convictions par la fuite ou par la fréquentation des ambassades étrangères et des places de la Barrière. Dans une région trop proche du pouvoir royal pour envisager une insurrection ou reconstituer précocement la structure ecclésiale, la participation au culte et aux sacrements dans une enclave étrangère permet, du moins, de se faire reconnaître membre d'une Église à l'entrée dans la vie adulte et de fréquenter des assemblées sans crainte d'interruption du culte et d'emprisonnement comme dans les assemblées clandestines. Par ailleurs, quelques années avant l'édit de Tolérance, les élites expérimentent avec les mariages à brevets des formules assurant leur pleine réintégration dans leurs droits civils, sans rien renier de leurs convictions. Le dernier point sur lequel

318. Voir sur ce point Philippe Chareyre, « Démographie et minorités protestantes », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, octobre-décembre 2002, t. 148, p. 867-889.

on peut s'interroger est constitué par la permanence de l'attractivité du protestantisme auprès de catholiques de toute origine, non seulement à l'époque d'une principauté indépendante où la démarche bénéficie d'un fort consensus, mais aussi lors de la période du Désert au XVIII^e siècle, à un moment où la persécution est encore bien réelle.

Malgré tous ces apports, les sources utilisées ne permettent pas de répondre à des points aussi importants que l'érosion du protestantisme tout au long de la période (pertes réelles par conversion ou émigration, secteurs et familles concernés) et inversement de déterminer les facteurs et les moyens de résistance (réseaux, stratégies matrimoniales...). Elles ne permettent pas non plus de dessiner la géographie précise de l'implantation protestante à la fin du XVIII^e siècle qui explique en grande partie la renaissance du XIX^e siècle et qu'il serait intéressant de confronter à celle des évangéliques. La réponse à ces questions repose sur l'exploitation des sources locales, ce qui dépasse les forces d'un chercheur isolé. C'est pourquoi il m'a semblé indispensable de publier en annexe à la présente étude les listes nominatives qui en ont constitué le support, de façon à fournir à d'autres les premiers outils de la reprise. Le chantier est ouvert !

Odile JURBERT

Annexe 1

Réfugiés de l'Aisne prêtant serment à Sedan en juillet 1574 Archives nationales (273 AP 178)

La forme moderne de la localité d'origine figure entre parenthèses lorsque la graphie la rend peu identifiable.

Mention est faite en italique de la présence d'une marque ou d'une signature.

Champagne et Brye

Thomas Julliart d'Aubanton³¹⁹ *marque en forme de croix pattée*

Jehan Bocquet patissier de Villers-Agron

Mathias Poupart *avec paraphe*

Claude Gillebert cordiez demourant à Condé en Brie *avec paraphe*

Claude Granremix de Ferre en Tartenois mercier *avec paraphe*

Picardie

J. Clément? de Ferre en Terdenois *ni marque ni signature*

J. Gillon ou Gilloy marchant de Coussy le Chasteau *signature*

Jehan Fournier toalheur d'aby de Hortenne (Hartennes) *signature*

Firmin Morel ministre de Coussy *signature*

J. ? Ph. ? Obetrin ? marchant venu de Beaureieu *signature*

Claude Benoist repenteur de Nulli Saint Front *signature ?*

Jehan de Hez? cordonnier venu de Plomyon *signature*

Nicolas Richard manouvrier venu d'Any *signature*

Claude Febvrier³²⁰? apotiquere de Mouy *signature*

Adrien Prévost de Laon libraire *signature*

L'Eschassier escuyer de Lymer (Limé), près Brayne pais de Soissonnois *signature*

Martin Fichault jardinier de Soissons *signature ?*

Chipault de Quinci (Quincy-Basse) près Coucy *signature*

Zacarie Prévost *signature*

Grégoire Gourdry³²¹ *Signature*

J. Malezieu *signature*

Jan Jolimay venant de Laon en Laonois *marque*

Claude Rousselle brasseur³²² demeurant à Giveirs ?, natif de Ribemont *ni marque ni signature*

Nicolas d'Arson tondeurs de grande force de La Festé Milon³²³ *marque ou initiales*

Paris, Chartres, Orléans et pays voisins

Joachin Du Moulin d'Orléans, ministre de la parole de Dieu à Soissons³²⁴ *avec paraphe*

Lefebvre de la Ferté Millon *avec paraphe*

319. Erreur de localisation par le greffier car Aubenton n'est pas en Champagne.

320. Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Oise).

321. Pasteur, non retenu dans le corpus quoique du Vermandois car semblant résider dans l'actuelle Seine-et-Marne avant de se réfugier à Sedan.

322. Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu de résidence et d'origine (Aisne ou Somme).

323. Un autre réfugié de la même localité est classé dans la rubrique Paris.

324. Résidant à Cœuvres où a lieu le culte.

Annexe 2

**Liste des baptêmes à Sedan de 1572 à 1577
médiathèque de Sedan, fonds Gourjault carton 177**

Relevé effectué sur la copie de marquis du Gourjault.

Les noms des parrains et marraines figurent après ceux des parents.

La forme moderne des noms de personnes et de lieux figure entre parenthèses lorsque la graphie la rend peu identifiable.

1572

Magdelaine, fille d'Antoine de Nettancourt, seigneur de Bethancour et Françoise de Boutillar. Parrain et marraine : Claude de Roussi (Roucy) et Magdelaine de Boutillac (26 septembre 1572)

Elisabeth, fille de Zacharie Prévost, bailli au comté de Roussi et Antoinette Pestelé. François de Lalouette, président en ces terres et Marguerite Gontier (3 novembre 1572)

Jean Robert, seigneur d'Ully et dlie Louise de Nuisement (19 décembre 1572)

Marie, fille de Claude Brisebarre, orfèvre et bourgeois de Sedan et Marie Béranger. Jean Varin et Jeanne Bourgeois (4 décembre 1572)

Figure dans la liste de réfugiés de 1568

Jean, fils d'Adolphe d'Alonville, seigneur de Pavillon et dlie Anne de Verrières. Jean d'Auron, sr de Lalobbe et Madame Claude des Champs (28 décembre 1572)

Non retenu dans le corpus faute de certitude sur son origine

1573

Marie, fille de Simon Raimguot, mercier de Saint-Quentin et Jeanne Marie. Mathurin Denis et Poncette Robinet (22 janvier 1573)

Marie, fille de Thibaud Ganel de Sedan et Marson Lecler. Georges Disque, seigneur de Violaine (Maast-et-Violaine) et Marie de Royssi (comprendre Boissy?) (23 janvier 1573)

Hélie, fils de Paul Gaillard, marchand de Roussy et Jeanne La Blantre. Nicolas Aveline et Jeannette Beaureins (12 février 1573)

Benjamin, fils de Claude Leschassier, de Limer, et Claude Tardif. Antoine Billet, bailli de Soissons et Madlle d'Ougni (Origny selon Philippoteaux) (27 février 1573)

Jeanne, fille de Bon de Roussi, écuyer, seigneur du lieu, et dlie Hélène d'Apremont. Messire Jean d'Hauron, chevalier, seigneur de Lalobbe et dame Claude Deschamps sa femme (23 mars 1573)

Magdelaine, fille de Claude Cambron, de Barenton (Barenton-Bugny) près Laon en Laonnois et Thomasse Denisart. Philippe Du Cloux et Magdelaine Grouchet (9 avril 1573)

Théophile, fils de Nicolas d'Arson, marchand de La Ferté Milon, et Marguerite Payelle. Guérard de Rouan (26 avril 1573)

Jacques, fils de Simon Bin et Noquinette Paris demeurant à Givonne. Jacques de Nogentel, écuyer, sr du lieu et dlle Marie Le Duc sa femme (3 mai 1573)

Marie, fille de Thomas Julian, d'Aubenton, et Denise Cousin. Claude Brisebarre et Marie Baranger sa femme (18 mai 1573)

Magdelaine, fille de me Firmin Morel, ministre de la parole de Dieu, et Perrinette de Créri. Fierabras du Coudray, seigneur de la Mothe au Perche et Marguerite de La Vernade, veuve du seigneur d'Artenne (12 juin 1573)

Pasteur à Coucy d'après la liste des réfugiés

Jean, fils de Jean Horlière, tailleur de Villers Agran (Villers-Agron) et Marie Le Grand. Jean Bocquet et Jeanne Richon (9 août 1573)

Claudie, fille de Monsieur et Madlle de La Marsillièvre. Claude de Lyons, seigneur d'Espaux, et Madame des Esvelles (Ayvelles) (18 août 1573)

Daniel, fils de Nicolas Cornet et Marie Langlois, dem à Fouraucourt (Foucoucourt), diocèse de Laon. Georges Disque, sr de Violaine et dlle Madeleine de Dampierre femme de Mr de Suzanne (30 août 1573)

Zacharie, fils de Claude Gillebert, marchand cordier de Condé (Condé en Brie) et Titre Du Puis. Thomas Caron et Jeanne Germain (4 septembre 1573)

Anne, fille de Jean de Couvreux d'autrès de Château-Thierry et Magdelaine Duferme. Joachim Le Banier? et Parise Achem? (13 septembre 1573)

Jacques, fils de Guillaume Holessons (Olliamson?) écossais demeurant à Bazeilles et Jacqueline Tarau. Louis de Jouvence et Marie de Mousah (2 octobre 1573)

Jean, fils de feu Jean Maie?, de Fère, et Martine Chappe. Pierre Margaine et Jeanne Hubert (4 octobre 1573)

Jean, fils de Louis Pilon, taillandier de Coucy-le-Château, et Perrette Larbalteau? Jean Lepoin et Marie Gaviot (6 octobre 1573)

Paul, fils de Nicolas Guerri, sieur de Bézu, et Nicole Huart. Henri Remi et Marie Remi (15 novembre 1573)

La paroisse précise (Bézu-le-Guéry ou Epaux-Guéry) n'a pas pu être identifiée

Daniel, fils de Jean Georges Palpestrier et Claude Arnout. Jean Pestelet, receveur pour le roi en Vermandois et Geneviève Regnaud (31 décembre 1573)

1574

Adam, fils de Gilles Bodson, de Montcornet en Thiérache et Jeanne Malle. Adam Lagneau, de Saint-Jean aux Bois et Anne Regnaudin sa tante (3 janvier 1574)

Nicolas Mannesson, laboureur de Montcornet en Thiérache et Philippete Teron sa femme (?)

cités sans plus de précision (entre le 3 et 10 janvier 1574)

Elisabeth, fille dudit Robert Arthur et Anne Le Breton. Claude de Lion, seigneur des Vaux (d'Epaux) et Madame Antoinette de Poix, douairière de Morvilier (23 février 1574)

Pierre Roland, marchand de Claire Fontaine (entre le 7 mars et 14 mars 1574)
cités sans plus de précision. Clairfontaine près de La Capelle

Jean Robert, seigneur d'Ailly (Ully?)(14 mars 1574)

Daniel, fils de Jacques Lalier, seigneur du Pin et damlle Susanne de Hauteville. Claude du Lion sr d'Epaux et damlle Magdelaine de La Faye (18 mars 1574)

Daniel, fils de Bon de Roussi, seigneur de Maure et de damlle Hélène d'Apromont. Olivier d'Alaiville, seigneur de la Motte Juranyville, et Marie, fille de Charles Donville, bourgeois de Sedan et de Marie Bonne qui fut représenté par le sire Antoine Roland et damlle Françoise de Thel (11 avril 1574)

Isaac, fils de Claude Pilon, lingier de Coucy-le-Château (22 avril 1574)

Salomon, fils de Robert de La Motte, capitaine de la ville et dlle Marie de Mosals (ou Motalis). Claude de Lion seigneur des Paux (d'Epaux) et dmille Charlotte l'Arbalestre (2 mai 1574)

Jean du Moustier, meunier de Barenton sur Serre en Picardie (juin 1574)

Judith, fille de Louis de Hangest, seigneur d'Argentier et dlle Jeanne de Colincour. Claude du Lion, seigneur des Paux (d'Epaux) et dlle Charlotte Arbalettre, veuve du seigneur de Feuquierie (5 septembre 1574)

Marie, fille de M. Joachim du Moulin ministre de la parole de Dieu et dlle Guillemette d'Anserville. Philippe de Saint-Just, écuyer, sr du lieu et Mlle Cappel (6 septembre 1574)

Daniel, fils de Jean Lefèvre, de la Ferté Milon, et Louise Feret. François Picheret et dlle Marie de La Haye (5 octobre 1574)

Au château de Sedan : Charlotte, fille de Monseigneur et de Madame. Monsieur d'Epaux et Madame des Ayvelles (6 novembre 1574)

Robert d'Ully, de Moussy (entre le 26 novembre et 31 décembre 1574)
cité sans plus de précision

1575

Marie, fille de maître Grégoire Gourdry, ministre de la Parole de Dieu et Marie Permentier ; Jacques Le Blanc seigneur de Beaulieu et dlle Marie Perrot (Perret pour Philippoteaux) vicomtesse de Trouli (Trosly) (6 janvier 1575)

Pasteur Gourdry non retenu dans le corpus

Etienne, fils de M. Jean Pilloi, naguères receveur de Soissons et dle Barbe Guillemot. Monsieur de Beaulieu et Mlle de Senameville (31 janvier 1575)

Pierre, fils de feu Claude Grand Remy, marchand mercier de Château-Thierry et Adrienne le Bonteur (3 février 1575)

Jean, fils de Pierre du Terrier (Le Terrier pour Philippoteaux), valet de chambre en la maison de Madame et Marguerite Bellot. Jean de La Marc (La Marck, duc de Bouillon), comte de Brenne (Braine) et dle Philippe Des Champs (3 mai 1575)

Marie, fille de Gérard? Gueslin d'Aben... près d'Aubenton et Jeanne Lavenan (22 mai 1575)

Jean, fils de Nicolas d'Arsan, tondeur de draps de la Ferté Milon et Marguerite de Payerville. Jean Raguin et Jeanne Bazan (23 mai 1575)

*Jean, fils de Me Zacharie Prévost et Antoinette Pestele. Monsr Carlier et Madame du Jay ou de Clay, (25 juillet 1575)
bailli au comté de Roucy en 1572*

Marie, fille de Mathias Poupart, marchand, et Jeanne Decorby, de Montrueil (Montreuil-aux-Lions) près La Ferté sur Joere demeurant à présent à Sedan. Jean Lefevre et sa femme dem à Sedan (7 août 1575)

Marie, fille de Pierre Roland, marchand de Clerefontaine (Clairfontaine) et Jeanne Beguin. François Jouxtreau et Nicole Brichot (21 août 1575)

*Daniel, fils de Gérard Jacquemin, de Rhesson et Etienne du Moulin (28 août 1575)
Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)*

Daniel, fils de Claude Cambron, de Barenton-Bugny près Laon et Thomasse Denizart (15 septembre 1575)

Daniel, fils de Erard Paté et Poncette Gillard. Louis de Jouvence, seigneur de Broussi (Broussy) et dle Perrette de Sailli (4 novembre 1575)

Louis de Jouvance, écuyer, sgr de Broussy, et Prinette de Sailly achètent le 3 juin 1574 le domaine de La Ville aux Bois aux religieux de l'abbaye de Cuissy. Leur fils, Daniel de Jouvance, sgr de Broussy, Lislet et Lamécourt (Ardennes?) demeurant à Sedan, épouse Elisabeth Le Pin, et détient en 1624 le domaine de La Petite Ville aux Bois et le 1/9^e de seigneurie de Lislet (entre la Ville aux Bois près Dizy et Lislet). Maxime de Sars, *Le Laonnois féodal*, T. II p. 385.

Jean, fils de Jacques de La Folie, cordonnier de La Ferté Milon, et Annette Flèche (13 novembre 1575)

Magdelaine, fille de Jacques Le Lieur, seigneur de Senmville (Jumeville) et dle Magdelaine de Nogentel. Jean de Quiévremont seigneur de Hudreville et dle Marie Haguenin dit Le Duc (14 novembre 1575)

Jean, fils de Noé Guéri, de Bézu et Marie Vrillet. Me Bertrand de Loque et dlle Françoise de Bézu (20 novembre 1575)

La paroisse précise (Bézu-le-Guéry ou Epaux-Guéry) n'a pas pu être identifiée

Etienne, fils de Louis Le Blanc, seigneur de Beaulieu et dlle Marie de Nogentel. Jacques de Nogentel grand-père du baptisé et dlle Marie Perrot (24 novembre 1575)

Marie, fille de Jacques de Nogentel, vicomte de Trolly, et dlle Marie Perrot. Monsieur de Nogentel, grand-père, et dlle Madeleine Gron grand-mère (20 décembre 1575)

1577

Louis, fils de Claude de L'Aumosnier, seigneur de Tornevelle (Tournevelle, commune de Travecy) et dlle Catherine d'Anjourant (Anjorrant). Monsr d'Anjourant, sr de Clais (Claye?) et dlle Louise de Tronson (1^{er} janvier 1577)

Sara, fille de Georges Pelletier chirurgien d'Espagny (Epagny) près Soissons et Jeanne de Clair. François de Dompierre et dlle Jeanne d'Aspremont (9 avril 1577)

Marie, fille de Louis de Jouvance, seigneur de Brouci (Broussy) et capitaine de cette ville et dlle Perrette de Sailly. Messire Jean de Boutillac sr d'Arson et Madame Hélène de l'Estendart (2 mai 1577)

Jude, fils de Claude Cambron, boulanger de Barenton (21 juillet 1577)

Benjamin, fils de Jean Robert, seigneur d'Ully, et dlle Marguerite de La Becquerie. Louis de Jouvence capitaine de cette ville et dlle Geneviève Trouillar (25 août 1577)

Esther, fille de Jean Poitevin, soldat de Montcornet (3 septembre 1577)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)

Jacques, fils de Jacques le Lieur, sr de Seninville (Jumeville) et dlle Magdeleine de Nogentel. Noble homme François Perrot et dlle Geneviève Trouillar (5 novembre 1577)

1580

pm noble homme Denis de Moussi et Gabrille Pestelé (27 mars 1580)

Pierre, fils de Jean Caillot, tailleur de Rozoir-en-Thiérache (Rozoy-sur-Serre) (1^{er} mai 1580)

Jean, fils Jean Bernard, marchand, de Morgny-en-Thiérache (1^{er} mai 1580)

Susanne, fils de Guiot Colomb, marchand de Hirson (15 mai 1580)

Isaac, fils de noble homme Denis de Moussi et Gabrielle Pestelé. Noble homme François Perrot seigneur de Mézières et dlle Espérance Perrot (15 mai 1580)

Marie, fille de Laurent Mereau (Moreau?), tailleur, de Parfondeval (29 mai 1580)

Susanne, fille de Robert de Pazin tailleur d'habits et bourgeois de cette ville et Claude Variquet. Louis de Jouvence, seigneur de Broussi (Broussy) et d^{le} Perrinette de Sailli (21 juin 1580)

Henri, fils de Claude L'Aumosnier, seigneur de Tournevelle et Catherine d'Anzourant (Anjorrant). Noble homme Claude Berzeau et d^{le} Magdeleine Salleron (23 juin 1580)

Susanne, fille d'Alexandre Mourelle, chartier de La Flarengrie en Thiérache (La Flamengrie) (28 août 1580)

Marie, fille d'Antoine La Brosse, peigneur de laines, de Morgny (Morgny-en-Thiérache ou Mauregny) (16 octobre 1580)

Susanne, fille de Baltasar Du Bois, écuyer et Elisabeth Bosne. Louis de Jouvence et d^{le} Françoise de Test (20 novembre 1580)

Annexe 3

Les “repentants” devant le consistoire de Sedan de 1588 à 1621 Arch. dép. Ardennes (31 J 3 et 4) et BSHPF (ms 666 bis)³²⁵

Nicolas Coulons, frère de Guiot Coulons, de Tyérache, s'est présenté au consistoire pour estre receu à la sainte Cène d'autant que depuis le massacre de la Saint Barthelemy il n'a cessé d'aller à la messe (11 juillet 1596). Fol. 180.

Jean du Pont, de Mouy, s'est présenté au consistoire dudit lieu et sera receu à la Cène de la Saint Remy comme dessus (7 juillet 1588). Fol. 187 v.

M. Le Nogentel... s'est présenté pour faire reconnoissance de sa faute. A esté receu soubs la condition et promesse des aultres (7 décembre 1589). Fol. 188.

Mademoiselle de Houlier, de l'Église de Thiérache, s'est présentée au consistoire, a reconnu sa faute d'avoir esté à la messe et mariée à la papaulté, a esté receue aux conditions (11 janvier 1590). Fol. 187.

La veuve et fille de Daniel de la mesme Église, pour avoir la mère esté à la messe, et la fille dit qu'elle y avoit esté, ont esté receues aux mesmes conditions (11 janvier 1590). Fol. 187.

Nicole Daniel de la Thiérache sera receue à la Cène à la charge comme dessus (27 décembre 1590). Fol. 187.

M. de Roussy a fait reconnoissance d'avoir esté à la messe, il sera receu à la Cène après avoir esté cathéchisé (21 février 1591). Fol. 187.

Jacqueline Guibou, de Guyse, fera reconnoissance publique d'avoir esté à la messe et sera receue à la Cène (11 avril 1591). Fol. 187.

Mademoiselle de Chéry, de Bresne, a reconnu avoir esté à la messe, elle sera receue à la Cène comme dessus (9 juillet 1592). Fol. 186 v.

Jerosme Hanon, de Corbeny, a esté à la messe et fait abjuration, ne sera receu à la première Cène mais sera receu à l'autre ensuivant à la charge que dessus (10 juin 1593). Fol. 186 v.

Louis Liébault marchant demeurant à Montcornet, natif d'Irson s'est présenté au consistoire et fait recognoissance de sa faute pour avoir esté à la messe, à quoi il a esté receu aux charges acoustumées (21 mars 1596). Fol. 186.

Humbert Sauvage demeurant à Jant (Jeantes), Grégoire Mabille de Hirson et Jean Fleurière de Fay en Thiérache ont fait repentance de leur faute d'avoir esté à la messe, ils seront receuz à la Cène aux charges acoustumées (samedi 13 avril 1596). Fol. 186.

325. 1570-1597 (Arch. dép. Ardennes, 31 J 3), 1615-1636 (*ibid.*, 31 J 4), 1597-1614 (BSHPF, ms 666 bis).

Personnes originaires ou non de l'Aisne en situation similaire

Jacques de Ville demeurant à Bazeille est comparu en ceste compagnie lequel a requiz d'estre receu à rentrer en l'Eglize ayant déclaré qu'ayant fait profession de la Religion, il seroit allé à la messe en Picardie où il s'estoit retiré ayant mesmes fait abjuration par devant l'évesque de Laon, dont il a déclaré être repentant et a esté arresté qu'il sera receu à repentance publique quand il s'en viendra présenter (10 juin 1604). Fol. 92 r.

Charles Eustache natif de Charmisy (Chermizy) faiseur de crespe de son mestier est comparu pour tesmoigner le regret et déplaisir qu'il a d'avoir esté maryé à la messe et y avoir croupy X mois demandant estre receu à faire repentance publique pour rentrer en la paix de l'Église ce qui luy a esté accordé (1^{er} août 1613). Fol. 223 r.

[...] Bernard Acou natif de Favry (Le Favril) près Landrecy pays [...] masson de son mestier: comme ayant faict ci devant profession de [...] au lieu de Bohain et estant retourné en son pays [...] qui n'est de la relligion, auroit esté par elle cont[raint se] marier à la messe, de quoy il reconnoist avoir fa[it] faulfe dont il demande pardon à Dieu s'estant [...] pour y faire sa demeure espérant y attirer sa femme [...] à l'Eglize à quoy la compagnie l'a receu en [...] sans la luy faire déclarer publicquement puis q[...] n'est congneue en ceste Église à la charge que s'il [...] à l'Eglize de Saint-Quentin où il a faict la Cène [...] profession de la Relligion, il fera sa repentence [...] s'il en est requis ce qu'il a promis (29 novembre 1618). Fol. 47.

Esther Leconte, fille de Moïse Leconte natif de Bohin, petite fille du sieur de Frambergues ayant abjuré nostre rel[ligion] à Chateau Regnau (Château-Regnault) et se faire confirmer par l'archidiacre de Mézières, a esté appellé en ceste compagnie pour luy remonstrer sa faulfe et scavoir d'elle en quel estat elle est pour donner gloire à Dieu, elle est revenue le lendemain XXIII^e avril qui a déclaré que après avoir pryé Dieu, elle est délibérée de suivre l'avis de ceste compagnie laquelle luy a ordonné se présenter dimanche proc[hain] en plaine assemblée pour demander à Dieu repentance de sa fau[lte] et que ce qu'elle en a faict n'a esté pour avoir douté de nostre rellig[ion] et avoir eu congoissance de celle de l'église romayne mais seulement soubz l'espérance que ung jeune homme papiste luy faisoit de l'espouser si elle vouloit quitter sa relligion (22 avril 1621). Fol. 81.

Adrien Moujai, peigneur de layne natif de Vervin, ayant cy-devant faict profession de la religion réformée et s'estant révolté depuis six ans et marié en la papaulté en a tesmoigné un regret et desplaisir et désire estre à paix de l'Église à quoy il a esté receu et que dimanche prochain il fera repentance publique (24 juin 1621). Fol. 82 v.

Annexe 4
Les abjurations de catholiques
devant le consistoire de Sedan de 1597 à 1635
AD Ardennes (31 J 3 et 4) et BSHPF (ms 666 bis)³²⁶

Elisabeth Meretz, de Montcornay, a fait abjuration de la fausse religion papal et promet vivre en la crainte de Dieu (3 avril 1597). Fol. 185.

Gobert Le Queu, Jean Marchand et Olivier François? se sont présentés à la compagnye pour abjurer comme ils font la religion romayne en laquelle ilz avoyent esté instruictz et ont protesté de vouloir à l'avenir vivre selon et conformément à la doctrine des Eglizes reformatrices (30 décembre 1604). Fol. 101 v.

Olivier François, de Beaurieux, maître tailleur d'habits, 54 ans à son décès à Sedan en 1638.

Nicolas de Vaulx, filz de Pierre de Vaulx, habitant de Jérôme (Giraumont) près Mézières, cy devant régent des novices en l'abbaye d'Essaume, a abjuré la papauté et promis se reneger en notre relligion et dissipline (1^{er} décembre 1605). Fol. 119 r.

François de La Rue et Jeanne Catoire de Marcq près l'Ille en Flandre, Jehan de Blire (?) de Hu, Jacques Dins (ou Dine ?) de Marles en Picardie, ont abjuré la papauté et promis se reneger en la vraye religion et dissipline (29 décembre 1605). Fol. 121.

Pierre Cheneau, natif de Roquigny et demeurant à présent à Gyvonne, a abjuré la papauté et promis se reneger à notre religion et dissipline (5 janvier 1606). Fol. 121 v.

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine.

Pierrette de Moussy, soy disant femme de Philippe Bergeron de Soissons, a abjuré la papauté et promis se reneger en notre religion et discipline (23 mars 1606). Fol. 125 r.
Non retenue dans le corpus car originaire de Paris.

Les annonces de Philippes Bergeron, de Soissons, et Perrette de Moussy seront faittes dès dimanche prochain et leur mariage célébré au plustost après qu'iceluy aura fait abjuration des abus et erreurs de l'Eglise romaine (15 septembre 1606). Fol. 132 v.

Philippes Bergeron, natif de Soissons, a abjuré la papauté et promis se reneger en la vraie religion et y vivre et mourir moiennant la grâce de Dieu et se ranger à la discipline (12 octobre 1606). Fol. 134 r.

Philippes Bergeron, natif de Soissons, a abjuré la papauté et promis se reneger à notre religion et dissipline (12 octobre 1606). Fol. 134 r.
En marge : abjuration alibi.

Jehan Tavernier, de Coucy le Chateau, a fait abjuration de la papauté et promis se reneger en la vraye relligion et notre dissipline (3 juillet 1608). Fol. 156 r.

326. 1570-1597 (Arch. dép. Ardennes, 31 J 3), 1615-1636 (*ibid.*, 31 J 4), 1597-1614 (BSHPF, ms 666 bis).

Jaspar le Blond, de Dousy ? le Chasteau (Oulchy-le-Château) de Picardie et demourant en ceste ville, peigneur de layne, a faict abjuration de la papaulté et promis de se renger à la réformation de la parole de Dieu et suivre et se submettre à la discipline de l'Église (25 septembre 1608). Fol. 159 r.

Claude Macquet, femme de Charles Pinsson maître d'escole de ceste ville et auparavant demeurant à Irson, a abjuré la papauté idem (30 avril 1609). Fol. 167 r.
Plusieurs personnes de ce nom (Maca, Macquat, Macquet) sont attestées à Hirson.

Pierre Brugnon, natif d'Ai en Thiérache (Ohis), a abjuré idem (15 avril 1610). Fol. 179 r.
Il s'agit manifestement du maître serger, natif d'Oy en Thiérache, mort à Sedan le 9 janvier 1634, auquel une erreur de transcription donne le prénom de Victor.

Sébastien Pipelart, filz de Fremyn Pipelart marchand demeurant à St-Quentin, ci-devant vicaire de la Ste-Chapelle et depuis curé du Chastel St-Eustache près Nangy (Nangis), a abjuré la papauté et promis se ranger et faire profession de la vraye religion et dissipline (6 mai 1610). Fol. 179 v.

Martin Helin, de Vrevin (Vervins), sellier de son mestier a abjuré idem (8 juillet 1610).
Fol. 182 r.

Nicolas Jumelet, natif de Parfondeval près Rozoy (Rozoy-sur-Serre), passemantier demeurant chez Isaac Pillon, et Jean Bougneau? natif de Noyers, pigneur de layne, ont abjuré la papauté et promis faire profession de la vraye religion et dissipline (20 janvier 1611). Fol. 188 v.

Isaac Pillon est protestant. Des enfants Jumelet sont attestés à Sedan mais Nicolas Jumelet semble à Parfondeval en 1646.

Charlotte et Margueritte Thevenin native de Wely (Vailly) près Brayne (Braine) ont abjuré idem (20 janvier 1611). Fol. 188 v.

Luc Russelle, de Soissons, tainturier demeurant chez Jehan Baudesson, a abjuré idem (29 septembre 1611). Fol. 198 r.

Jehan Cornahu, de Fère en Tertenois (Fère en Tardenois), pigneur demeurant à présent chez Isaye de Reims (5 janvier 1612). Fol. 201 v.

Jehan de Lescluse (au-dessus de la ligne : de l'Escluse), natif de Signy le Petit, pigneur de layne, après avoir rendu raison de sa foy a abjuré la papauté et promis faire profession de la Relligion et dissipline (10 avril 1614). Fol. 233 v.

Maître serger, 65 ans, à son décès à Sedan le 21 mai 1668. Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine qui semble bien Signy-le-Petit et non Essigny-le-Petit.

Jean Eury? dit la Poterie, de Bayeux en Normandye, et Alexandre Carlier, de Serisy en Picardie (Gercy), soldats de la compagnie estant en garnison en cette ville, se sont présentés et abjuré les erreurs de la papaulté et promettent de vivre et mourir doresnavant en la vérité de la religion réformée (31 mars 1616). Fol. 16 v.

Alexandre Carlier, soldat, natif de Gercy, mort à Sedan le 23 décembre 1641.

Périn Le Roy et Claudine de Maixance sa femme, d'Hirson en [...] sont aussi présentez et abjuré les erreurs de la papaulté et protesté [...] mourir en la religion chrestienne et promettent en faire profession [...] dernier soupir de leur vye (7 avril 1616). Fol. 17.

Marc Dupire natif d'Auchy (Auchy-lès-Orchies ?) près Lisle soldat de la compagnye de M^r de Fontaines, Charles Maillart natif de Seboncourt duché de Guise, harquebuzier demeurant chez Calouel, Martin Thomas de St-Aman près Valentienne, pigneur de son mestier, demeurant à St-Menges chez l'ancien du lieu, lesquels tous ont abjuré la papauté après avoir rendu raison de leur foi, ont été receuz en la compagnye des fidelles ayant promis se renger à faire profession de la vraye relligion et à la discipline (23 mars 1617). Fol. 29 v.

Bertrand Bougué, de Brum Hamé (Brunehamel), a fait abjuration des erreurs de la papauté et a randu raizon de sa foy (20 avril 1617). Fol. 30.

Il y a aussy un nommé Charles Berger, moyne jacobin de Vesle (Vailly), qui a [faict abjuration ?] desdites erreurs de la papaulté et l'a publiquement faicte le d[ernier ?] fevrier en la prédication de Me Gantois et a laissé sadite abjuration (28 février 1619). Fol. 53.

Claude Hacdeboix, natif de Laon, soldat de la garnison en la compagnie de M^r le gouverneur, après avoir rendu raison de sa foy a abjuré les erreurs de la papauté et promis faire profession de la vraie relligion et dissipline (26 septembre 1619). Fol. 59 v.

Martin Bé, de Thiérache, a abjuré idem (10 octobre 1619). Fol. 60.

Claude Comont, natif de Péronne, aagé de xxiiii ans, cy-devant moyne de l'ordre de Prémontré à l'abbaye de Bussilly (Bucilly), filz de François de Comont marchant demeurant à Péronne a esté icy défrocqué ayant rendu raison de sa foy, a recongnu les erreurs de la papauté et promis faire profession de la vraye relligion et dissipline (5 novembre 1620). Fol. 75 v.

Parti pour Metz ?: note en marge partiellement détruite.

Pierre Sacré, faiseur de faux, natif de la parroisse de Rozoy en Thiérache (Rozoy-sur-Serre), après avoir rendu raison de sa foy a abjuré les erreurs de la papauté (7 janvier 1621). Fol. 77 v.

Madelayne Le Conte, femme de Desjardins porte-faix du chasteau idem (1^{er} avril 1621). Fol. 80.

Mentionnée comme native du Nouvion en Thiérache à son décès, à 50 ans, le 29 août 1632 à Sedan.

Loys Delva, natif de Nouvion en Thiérache, manouvrier, idem (1^{er} avril 1621). Fol. 80.

Jean Maca (Macquart ?), natif d'Irson (Hirson) en Thiérache, pigneur de layne, a abj[uré] (27 mai 1621). Fol. 82.

Jean Menu, cordonnier, natif de Divier (Iviers) en Thiérache a abjuré les erreurs de la papauté et promis faire profession de la vraye relligion et dissipline (30 septembre 1621).

Catherine Ploquin, femme de Jan Harsigny, natif de Guise (17 mars 1622). Fol. 91 r.

Pierre Beusart, pigneur de layne, natif d'Aubigny (Aubigny-aux-Kaisnes ou Aubigny-en-Laonnois), id. (24 mars 1622). Fol. 91 r.

Marié à Soissons.

Antoinette de Marle, femme de Nicolas de la Baune, native de Soissons, id. (24 mars 1622). Fol. 91 r.

Jean Maca, natif de Leuze près Aubenton, peigneur (31 mars 1622). Fol. 91 v.

Nicolas Thierry, natif de Château-Thierry, naguère cordelier au couvent de Rome, a abjuré les erreurs de la papauté et promis faire profession de la vraie religion et discipline (11 mai 1623).

Henri Coutté, natif de Mouy (Moÿ de l'Aisne) près Saint-Quentin, frère de mère du sieur Paré, a fait abjuration des erreurs de la papauté et promis faire profession de la vraie religion et dissipline (30 novembre 1623). Fol. 107 v.

Charles Paré, régent du collège de Sedan.

François Magnon, natif de Méry en Hainaut, peigneur de laine, et Hubert Gagneau natif de Guise, peigneur ont abjuré [...] erreurs de la papauté et promis faire profession de la vraie religion et discipline (27 juin 1624). Fol. 113 r.

Pierre Masson, natif de Irson, manouvrier, a abjuré comme dessus (27 juin 1624). Fol. 113 r.

Denis Delvat (Delval?), natif de Nouvyon près Guise, a abjuré id. (9 janvier 1625). Fol. 120 r.

Mathelin Lavigne, natif de Vivier (Iviers) en Thiérache, soldat de cette garnison en la compagnie de M. le gouverneur lequel, après avoir rendu raison de sa foi, a abjuré les erreurs de la papauté et promis faire profession de la vraie religion et discipline (3 avril 1625).

Mathurin Lavigne, 37 ans, natif d'Ivier près Montcornet, soldat, mort à Sedan le 24 mars 1637.

François de la Place, natif de Bussy (Bucy le Long) près Soissons (10 juillet 1625). Fol. 128.

Antoine Chauveau, natif de Lan (Laon), sortant moine ?? bénédictin cloistre St-Jan de Lan et Gérard de la Croix, natif de Reims, moine dudit lieu, lesquel après avoir rendu raison de leur foi ont abjuré les erreurs de la papauté et promis faire profession de la vraie religion et discipline (20 novembre 1625).

François Payen (ou Poyon), natif de Château-Thierry, ci-devant de l'ordre des Minimes, s'est présenté pour faire abjuration des erreurs de la papaulté et promis de vivre selon la pureté de l'évangille et y persévérer en la discipline ecclésiastique (30 septembre 1627). Fol. 154.

Jean Crespin, sergent royal de Soissons, a faict abjuration des erreurs de la papauté et promis de vivre et mourir en la vérité de la religion chrestienne, ensemble Charlotte Bontenecourt? sa femme (13 janvier 1628). Fol. 156 v.

Claude Martin, natif de Saint-Quentin, a fait abjuration des erreurs de la papauté et promis de vivre et mourir en la profession de la religion chrestienne et réformée (9 mars 1628). Fol. 157 v.

Simon d'Anglume, peigneur de laine, natif de La Neufville à Joutes en Thiérache (La Neuville aux Joûtes) et Augier Luton, aussi peigneur, natif de Jalas proche de Valenciennes (Jenlain?) et Jean Vasseur, peigneur de laine, natif de Montcornet en Thiérache, ont fait abjuration des erreurs de la papauté et promis de vivre et mourir en la profession de la religion chrestienne et réformée (21 mars 1630). Fol. 175.

Jeanne Bourgeois, native de Résigny en Thiérache, a fait abjuration des erreurs de l'Église romaine et promis de vivre et mourir en la profession de la religion chrestienne et réformée (10 octobre 1630). Fol. 185 v.

Claude Pithoys natif de Vitry, religieux minime, supérieur en leur couvent de Laon, a fait abjuration des erreurs de l'Église romaine et promis de vivre et mourir en la religion chrestienne et réformée (22 avril 1632). Fol. 201.

Martin Pauce, natif de Marle, cordonnier de son état, s'est présenté en la compagnie du consistoire et a fait abjuration des erreurs de l'Église romaine et promis de vivre et mourir en la religion chrestienne et réformée (25 août 1633). Fol. 210.

Nicolas Viry, natif de Montcornet en Thiérache, peigneur de laine a fait abjuration des erreurs de l'Église romaine et promis de vivre et mourir en la religion chrestienne et réformée (23 février 1634). Fol. 215 v.

Jeanne Le Riche, native de Pontavet (Pontavert), a fait abjuration des erreurs de l'église romaine et promis de vivre et mourir en la religion chrestienne et réformée (13 avril 1634). Fol. 217.

Nicole Prou, native de Neufvemaison proche La Cappel, a faict mesme abjuration et promesse (20 avril 1634). Fol. 217.

Pierre Louis de Castre, escuyer, seigneur dudit lieu, a fait abjuration des erreurs de l'Église romaine et promis de vivre et mourir en la religion chrestienne et réformée (11 octobre 1635). Fol. 230.

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine : à son mariage à Sedan le 28 octobre 1635, il est dit sieur de La Vaucelle et il réside à Rumigny.

Annexe 5

**Les mariages à Sedan de 1572 à 1608 et de 1631 à 1683
BSHPF (ms 665), médiathèque de Sedan (fonds Gourjault 177)
et Arch. dép. Ardennes (2 E 409)**

Relevé effectué sur la copie de la bibliothèque de la société de l'histoire du protestantisme (en caractères droits), sur celle du marquis du Gourjault (en italique lorsqu'elle complète ou contredit la précédente), en gras sur l'original de 1607.

La forme moderne des noms de personnes et de lieux figure entre parenthèses lorsque la graphie la rend peu identifiable.

Jean Galimart, laboureur *de Maufontaine* (Marfontaine) x Marie *Laurent?*, fille d'Adam demeurant à Sedan (5 janvier 1573)

Jean Bocquet, de Beaurieu *en Vermandois* x Alix Corbion, de Sedan (29 mars 1573)

Nicolas Corset, marchand bonnetier de Meaux x Catherine Tirotel, veuve de Jean de Saint-Amé *tisserand de draps* à Rocquigny (5 avril 1573)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)

Jacques *Fiefve*, marchand *chaussetier de Cœuvres* x Marie Chevalier, veuve en deuxièmes noces de Jean Le Moyne (14 mai 1573)

Jean Pasture, de Cenne / Cienne (*Cœuvres*) x Jeanne Boquette, de *Cœuvres* (14 juillet 1573)

Edmond Brisebarre, fils de feu Gérard demeurant à Montcornet *en Thiérache* x Nicole Galmin, fille de Jacques demeurant à Tourteron (21 juillet 1573)

Robert Hamesque, serger de Pierrepont x Jeanne de Breil (28 mars 1574)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne, Somme ou autres)

Noé Garri, de Bézu le Garri (Bézu le Guéry) x Marie Vrillet, fille de † Ogier, de Givonne (20 septembre 1574)

Ponce Thomas fils de † Nicolas, de Lor x Guillete Arragon (28 novembre 1574)

Jacques de Nogentel, vicomte du lieu x dlle Marie Perrot (30 novembre 1574)

Jacques Le Lhieur, seigneur de Semuville (Jumeville) x *dlle Madeleine de Nogentel* (30 novembre 1574)

Louis Le Blanc, seigneur de Beaulieu x dlle Marie de Nogentel (30 novembre 1574)

Pierre de Saint-Simon, seigneur du lieu x dlle Françoise d'Avrehoust (d'Averhoult), fille de M. de Lalobbe (12 décembre 1574)

Guyot Collon, de Vervins x Jozine de La Place, veuve de Jean *Vitri*, de Valenciennes (18 décembre 1575)

Jean Rigot, de Quatre Champs x Poncette Drouet, d'Andelin près La Fère en Picardie, servant tous deux Mademoiselle de Quatre Champs (20 janvier 1577)

Cathelin Fossier, de Noircourt en Thiérache x Marie de Ligni, de Rocquigny aussi en Thiérache (semble Rocquigny dans les Ardennes) (27 janvier 1577)

Pierre Brisebarre, orfèvre, fils de † Gérard marchand de Montcornet en Thiérache x Elisabeth Beschefer, fille de † maître Pierre docteur en médecine de Sainte Ménehould (5 février 1577)

Martin Le Nain, cordonnier de Saint-Quentin x Philippe Raverdi, fille de † Claude, de Guise (19 février 1577)

Nicolas Tison, vigneron de Monneaux (Monneaux, Essômes) x Thomasse Charpentier, fille de † Jean, de Croigi (Crogis, Essômes) (16 avril 1577)

Jean Chari, fondeur et bourgeois [de Sedan] x Jacquette Hénaut, de Montcornet en Thiérache (18 avril 1577)

Etienne Boucher, maître menuisier de Paris x Guillemette Lagrande, de Cierge en Tardeinois (5 mai 1577)

Jacques Fauscheux, marchand mercier de Crécy-sur-Serre? x Nicole Savetier veuve de Charles Gibieux (16 juin 1577)

Eloy Guérard, marchand de Saint-Quentin x Antoinette Raverdy, veuve de Quentin Lespouse (25 juin 1577)

Voir Philippe Raverdi, de Guise, mariée le 19 février 1577

Absalon Bouchard, de Vau (Vaux, Essômes) près Château-Thierry x Claudine Métivier veuve de Jean Papelar, de Monneaux (Essômes) (14 juillet 1577)

Marin Hacquin, laboureur de Côtin (Dontin ?) près Château-Thierry x Jeanne Judas, fille de Jacques marchand de La Ferté Milon (25 juillet 1577)

Pierre Agligo, manouvrier de Oulzy (Oisy) duché de Guise x Ysabelle Chambot, veuve de Hilaire Hugé, de Semy (Fesmy-le-Sart) en Cambresis (22 septembre 1577)

Pierre Papelard, d'Essômes x Perrette Perrotelle (15 mai 1580)

Annonces du mariage faites en l'Église de Bézu, sans doute Bézu le Guéry (Église de Bézu Montreuil)

Jean Barthélémy, fils de Nicolas marchand à Saint-Aignan x Catherine Bernard, fille de Gérard receveur de M. de Coucy (26 juin 1580)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine. La seigneurie de Coucy (Coucy-le-Château) est réunie à la couronne en 1566. La famille de Proisy, possessionnée à Coucy (Coucy-lès-Eppes) porte le nom sa terre d'Eppes. Coucy semble donc plutôt à identifier avec la seigneurie près de Rethel, dans les Ardennes ou celle du marquis de Chémery

Antoine Davenne, *manouvrier d'Olissy (Blissy), paroisse de Saint-Michel en Thiérache* x Jeanne Caillet, *d'Olissy (Blissy), paroisse de Saint-Michel en Thiérache* (17 juillet 1580)

Maître Jacques L'Escuyer, ministre de la Parolle de Dieu à Bézu (Bézu le Guéry) x Marie Moulin, veuve de Paul Petit tailleur d'habits (8 janvier 1581)

Louis Pilon, de Coucy-le-Château x Gérarde Malesieu, fille de Jacques *fourbisseur et bourgeois* de Sedan (21 mai 1581)

Gérarde Malézieu est originaire de Laon comme l'indique l'acte de décès de son père le 18 septembre 1625.

Renaut Corbion, fils de Martin serrurier et *bourgeois* de Sedan x Nicole Le Fèvre, fille de feu Jean, dem. à Rosoy *en Thiérache* (Rozoy-sur-Serre) (11 juin 1581)

Antoine Sureau [marchand de Sedan] x *Catherine Le Vasseur, de Rosoir en Tyrache* (Rozoy) (11 juin 1581)

Combien que les parties fussent ensemble depuis unze ans, s'estans donnez la foy et promesse de mariage en la présence de leurs parens et amis

François de Castres, *écuyer, sieur de Beaumay* (Beaumé) x *dlle Judith de Vinelles (Vuelles)* (30 janvier 1582)

Pierre Beauvallet, *orfèvre, de Montcornet* en Thiérache x Suzanne Oulson, fille de Guillaume Oulson, de La Moncelle (25 novembre 1582)

Jacques Lor, *cordonnier*, fils de † Jacques laboureur de Cornille (Courville dans la Marne) x Marie Fouquet, fille de † Philippe Fouquet, cordonnier *de Beaurieu* (16/26 décembre 1582)

Jean Macé, *boulanger de Rocquigny en Thiérache* x Nicole Berger fille de Jean Berger *chanvier ? demeurant à Sedan* (20 novembre 1583)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)

Nicolas Bayart, drapier de Montcornet x Denise Marlot, dem. à Aubenton *en Thiérache* (29 janvier 1584)

Jacques Le Hileur, brasseur à Hérisson (Hirson) *en Thiérache* x Jeanne Herbin, fille de Claude Herbin *hallebardier* dem. à Sedan (8 avril 1584)

Pierre de Grammont x Marie Masselot, *tous deux de l'église de Bouhain (Bohain) près de Guise ayant receu tesmoignage et certification que les annonces ont été faites audict Bohain sans qu'il y ait eu aucun empeschement*, le pasteur indiquant avoir été requis à cause que le ministre dudit Bohain estoit employé ailleurs (5 août 1584)

Jean Tacquart, *savetier de Sedan* x Jacqueline du Bu (15 septembre 1585)

Jean Tacquart, cordonnier, est noté originaire de La Fère à son décès le 9 décembre 1629

Jean Le Fèvre, cordonnier de La Roche le Comte, paroisse de Vieil-Arci x Nicole Pous-sart, fille de Balthazar *musquinier demeurant à Breme* (Braine) (8 octobre 1585)

Brice Chambaud de Sedan x Isabeau Daspié demeurant à Marfontaine (3 novembre 1585)

Remi Castel, passementier, fils de *maître* Pierre bailli à Gandelu x Marie Robin, fille de Christophe Robin *crieur et vendeur juré de Sedan* (8 décembre 1585)

Simon Scot, fils de Jean vigneron à Essômes x Jeanne Le Vasseur, de *Dontlin* (Domptin) près Château-Thierry (12 janvier 1586)

Jacques Robert d'Illy (*Ullly*), écuyer, seigneur de Nouvion *le Vigneux* (Nouvion le Vineux) *en partie* x *dlle* Lucienne Luillier, fille de feu *noble homme maître* Jean, seigneur de Chalandos (Chalandos, Saint-Siméon, en Seine-et-Marne) (18 mai 1586)

Marin Halma, tailleur *d'habits et serviteur en la maison de Monseigneur* x Jeanne de Saint Simon, fille de feu Claude de Saint-Simon, écuyer *sieur de Croictes* (Clastres?) *en partie* et ministre *de la Parole de Dieu* (25 mai 1586)

Jean de Proisi, seigneur de Morgni (Mauregny) x *dlle* Marie de Balème (*Balennes*) (14 septembre 1586)

Marie de Balaine, dame d'Eppes, fille de Jacques de Balaine, écuyer, sgr de Courtenaux et Madelaine de Cuvillers.

Adrien Pain-et-Vin, marchand à Sedan x Jeanne de Curi (14 décembre 1586)

Pain-et-Vin et de Cury sont des noms typiques de Thiérache. Jeanne de Cury pourrait être originaire de Dohis comme les autres porteurs de ce nom

Jean Ployon, *murquignier* de Marfontaine x Marguerite Pierret, veuve d'Oudart le Roy demeurant à La Fère (4 octobre 1587)

David de Linay (*Limay*), seigneur de Bézu (Bézu-le-Guéris?) x *dlle* Jeanne du Boys, veuve de Jacques de Linay (*Limay*), *seigneur de Chanversi* (Champvercy, c. Bézu-le-Guéris) (15 novembre 1587)

Paul Robert d'Ully, *seigneur dudit Ullly en partie* x *dlle* Suzanne Bochart, fille de feu *maître* Etienne Bochart, seigneur du Ménillet (vraisemblablement Rouen) (29 novembre 1587)

Guillaume La Brosse, de Morgni (Morgny en Thiérache ou Mauregny), *soldat de la compagnie du capitaine Caumont [et aussi serger]* x Suzanne Thibaut, fille de Julien Thibaut *sergent des bois de Mademoiselle* (12 juin 1588)

Vraisemblablement de Mauregny comme Jean de Proisy

Jean Grimpert, laboureur de Chéri (Chéry-lès-Rozoy) *en Thiérache* x Judith Loreau, fille de feu Louis Loreau, marchand *et bourgeois* de Sedan (12 juin 1588)

Cocher de Mme de Bouillon à sa mort le 16 octobre 1627

Nicolas Chardet, horloger x Alix Lion, veuve de *maître* Augustin Forfaict *maître horloger de Sedan* (8 mai 1588)

Nicolas Chardet est originaire de Château-Thierry comme l'indique son acte de décès le 16 août 1627

Passien Baillet, *boulanger de Hirson* x Madeleine Geoffroy, fille de Gérard Geoffroy marchand de Sedan (16 mars ou *avril* 1589)

Claude Vaudin, [marchand], fils de feu Jean Vaudin *marchand de Vervin* x Perrette Verdaveine, fille de † *maître* Pierre Verdaveine *docteur en médecine* (23 mars ou *avril* 1589)

Christophe Andos (*Handon*), sergent major, de Jametz x Marie Remy, veuve d'Antoine Cavie ? (*Cane*) marchand demeurant à Laon (20 août 1589)

Vraisemblablement Cane d'après le mariage de Pierre Cane le 21 septembre 1603

Louis Boileau, fils de *maître* Nicolas procureur de Fère en Tardenois x Judith Ozanne, fille de feu Nicolas *élu pour le roi* à Meaux (26 novembre 1595)

Hubert Crochard, marchand brasseur, de Montcornet *en Thiérache* x Jeanne Buguin (16 avril 1596)

Isaac Pillon, fils de feu Claude demeurant à Coucy x Jeanne Descourteaux, fille de Tous-saint marchand à Sedan (2 juin 1596)

Très vraisemblablement de Coucy-le-Château comme Louis Pilon marié le 21 mai 1581. Patron d'un passementier qui abjure le 20 janvier 1611

Abraham Fouquet x Gratienne Hubert, de Beaurieux (7 janvier 1597)

Fouquet est un nom de la vallée de l'Aisne

Husson Grimpert, fils de feu Noël demeurant à Curry (Cuirieux ?) x Marie L'Esgarée (9 mars 1597)

Cordonnier, originaire de Curry près Laon (Cuirieux ?) à son décès le 5 août 1625

Louis Libotte, de Montcornet x Elisabeth Mairesse demeurant à Hérisson (Hirson) (22 avril 1597)

Antoine Faquillon, de Monsseau en Thiérache (Monceau) x Esther Coulon (18 mai 1597)

Ambroise Bénier, de Rozoy x Alix Galhuin (1^{er} mars 1598)

Noël Goery, sergent *de la compagnie de Monsieur de Rocques en la garnison de Guyse* x Jeanne Leblanc, de Sedan (23 avril 1598)

Martin Malet, marchand en Thiérache x Sara Gouis, veuve de Pierre dit la Grange (16 juillet 1598)

Vraisemblablement de Montcornet, comme Daniel Mallet mort le 2 novembre 1682

Samuel Du Chesne, de Fleigneux x Jacqueline Labitte, d'Aubenton la Ville (15 novembre 1598)

Mariage à Raucourt: Charles Froment, potier de Sedan x Catherine Gallois fille de † Guillard, de Sedan (21 mars 1599)

Charles Froment est originaire de Rozoy comme l'indique son acte de décès le 4 avril 1628

Daniel Thirion, fils de Laurent, d'Oisy x Elisabeth Siga veuve de Bernard Perou, demeurant à Sedan (10 octobre 1600)

Jean Grimpert [tailleur], fils de † Noël demeurant à Curry (Cuiry-lès-Iviers) en Thiérache x Rachel Le Hurte fils de † Jean tonnelier à Sedan (30 ou 21 octobre 1601)

Mariage à Raucourt: Israël Salmon, fils de † Jacques, de Saint-Quentin x Elisabeth Legros, fille de Pierre sergent au bailliage (4 avril 1602)

Pierre du Titre, fils de † Jean, *chartier* demeurant à Rogery (Rougeries) en Thiérache x Judith de Rogissart, fille de † Gérard, de Sedan (30 septembre 1602)

Semblé plutôt cordier, métier figurant dans les actes de décès des membres de cette famille

François Couet, fils de † Jean dem. à Breynes x Jeanne Blondeau, fille de † Nicolas demeurant à Rubécourt (2 février 1603)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne, Ardennes, Haute Marne ou Belgique)

Jean Ganier, fils de † Nicolas drapier à Vouziers x Anne Magin, fille de † Nicolas drapier de Fontenoy (10 août 1603)

Semblé bien originaire de Fontenoy dans l'Aisne où le patronyme Magin est attesté mais Fontenoy dans les Vosges serait aussi possible

Pierre Cane ou Canu, fils de † Antoine marchand à Laon x Rachel Aubert, fille de † Guillaume marchand à Sedan (21 septembre 1603)

Jacques Magdelanier, fils de † Nicolas drapier à Fontenoy x Suzanne Estienne, fille de † Joseph drapier à Francdalle (Frankenthal dans le Palatinat) (14 mars 1604)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

Robert du Titre, [cordier], fils de † Jean charron à Rogery (Rougeries) x Jeanne Picquart, fille de † Hubert demeurant à Sedan (18 juillet 1604)

Mariage à Douzy: *Maître François Jésu, procureur du roi en son comté de Marle* y demeurant x Charlotte David, veuve de *maître Claude Plaidron procureur au bailliage* de Sedan (10 octobre 1604)

[Esaïe] Siméon, fils de † Simon laboureur de Marecourt (Maranwez dans les Ardennes) x Charlotte [Gens], fille de Gilles [charpentier] demeurant à Rozigny (Résigny) (2 décembre 1604)

Denis Boucher, fils de Rémy marchand à Etampes x Elisabeth de Rogissart, fille de Jean marchand à Sedan (13 février 1605)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Essonne)

Abraham Froment, fils de Titus demeurant à Rozoy x Marie Joly, fille d'Olivier demeurant à Sedan (15 mai 1605)

Jean Canilin, de Sedan x Marguerite Stockle, fille de † Martin et Marie Compagnier, de Fleury (19 février 1606)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou plutôt Nord)

Mariage à Francheval : Philippe Bergeron, fils de † Jean et Fleurence [...] x Perrette de Moncy, fille de † Adam bourgeois de Paris et Perrette Martin (1^{er} octobre 1606)

Philippe Bergeron est originaire de Soissons comme l'indique son abjuration le 1^{er} octobre 1606

Jean Bucquet, fils de Jean murquinier **demeurant à Marles** et de Nicole La Galle x Elisabeth Trillart, fille de † Jean sabotier de Francheval et de Rachel Ponssart (25 mars 1607)

Maître Pierre Tavernier, notaire royal au bailliage de Coucy, fils de † maître Guillaume notaire royal audit Coucy et Jeanne Vignon x Jeanne Caillet, fille de noble homme Augustin docteur en droit, conseiller de Monseigneur et dlie Marguerite Joibert (1^{er} avril 1607)

Pierre Derlot, fils de † Abraham **marchand demeurant à Rozoy** et Perrette Le Jeune x Suzanne Julion, fille de Guillaume marchand boucher demeurant à Sedan et Poncette Poncalet (17 juin 1607)

Jean Hannebo, fils de † **Guillaume cordonnier** et Adrienne Le Plat demeurant. à Bondu (Bondues) **près de Lisle en Flandre** x Anne Leclerc, fille de † Nicolas **tisserand en toile** et Françoise Romain dem. à Vuatigny (Watigny) **près Aubenton la Ville** (28 juin 1607)

Daniel Guérin, [maître tailleur], fils de Nicolas marchand de Rozoy **en Thiérache** et Suzanne Couppeau x Suzanne Boucher, fille de Martin marchand de Sedan et Marie de Bray (16 septembre 1607)

Gérard Bataille, maître cordonnier de Sedan x Françoise Parys, fille de † Antoine et Marie Lombart, de La Fère en Tardenois (5 juillet 1608)

Abraham Coulon, [maître] teinturier, fils de Daniel et Marie Dubou, demeurant à Hérisson (Hirson) x Sara Bugnet fille de Jacques et Nicole Chipolle (ou Chapelier) (20 juillet 1631)

Nicolas Le Roy, soldat *en la compagnie de M. de Brussi au régiment de Mgr de Turenne* [et aussi maître serger], fils de † Léon *marchand drapier* de Hérisson (Hirson) et Claudine *de Messente* x Marie Beschecloux, fille de Jean *mégissier à Sedan* et Elisabeth Bahain (1^{er} février 1632)

Jean Maca, peigneur de Sedan x Gillette Bourquelle, fille de † Pierre laboureur à La Neuville et Jeanne Bertrand (16 janvier 1633)

Jean Maca est dit de Leuze à son abjuration le 31 mars 1622. Son épouse semble originaire de la Neuville-aux-Joûtes dans les Ardennes où des Bertrand sont attestés à Saint-Jean-aux-Bois

Nicolas Givry, peigneur de Sedan, fils de † Etienne, de Montcornet et Antoinette Dufour x Idelette Anciaux, fille de Nicolas (26 février 1634)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)

Jean Saint-Blanquart, soldat de Sedan x Marie Dehaye fille de Noël laboureur à Landouzy et † Anne Péon (ou Pérone) (9 avril 1634)

Jonas Cury, tanneur de Sedan, fils de Jean demeurant à Dai (Dohis ?, ou Ohis ?) et Antoinette Renard x Judith Robert, fille de † Jean et Madeleine Charpentier (11 juin 1634)

Pasquet [Jacques] Daret, serger à Sedan, fils de Jacques demeurant à Landouzy et Paquette Le Telly x Elisabeth Charpentier, fille de Jean maître serger et Marie Savary (11 juin 1634)

Maître Claude Pithoys, professeur en philosophie à l'Académie à Sedan, fils de † Nicolas demeurant à Vitry-le-François et † Marie Marchand x Hélène Deledisme, fille de Jacques marchand à Sedan et Cécile de Labistrat (18 juin 1634)

Ancien supérieur des minimes de Laon

Jean de Sémery, fils d'Isaac marchand à Hanappes et Judith Henry x Nicole Prou, fille de Nicolas sieur de Belleperche demeurant à Mambret (Mennevret) et † Elisabeth de Bouzi (17 septembre 1634)

David Prothin, soldat à Sedan x Elisabeth Cury, fille de Jean Cury demeurant à Doui (Dohis ?) et Antoinette Connart (4 février 1635)

Honoré seigneur *messire Antoine de Chavagnac, seigneur de la Roussière, écuyer de Mgr x dame Philippe de Conte (= La Marche des Contes, fille du seigneur de L'Echelle dans les Ardennes, gouverneur de Sedan), veuve de messire Bon de Son, seigneur de Barizi (Barisis) (7 février 1635)*

Balan (08) : Pierre-Louis de Castres, écuyer, *sieur de la Vaucelle* demeurant à Rumigny en Thiérache, fils de † Jean-Louis écuyer *sieur de la Vaucelle* et *dlle Jeanne de Raincourt* x *dlle Marie de La Place*, fille d'*honorable homme* Philippe bourgeois de Charleville et *dlle Marie de Mélin* (28 octobre 1635)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)

Mariage à Raucourt : Jean Cugnon, serger de Sedan x Marthe Coulon, fille de † Barthélémy demeurant à Fleury et Jeanne Michel (6 mai 1635)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Meuse)

Nicolas de Vuatine, fils de Henry marchand à Aubenton x Jeanne Sacré, veuve de Jonas Libotte demeurant à Charleville (13 septembre 1637)

Nicolas Larcher [serger], fils de † Gérard serger et Catherine Pérotel de Sedan x Elisabeth de Troye, fille de Noël demeurant à Landouzi et † Anne Péron (26 juin 1639)

Jean Coupresseau, boulanger fils de † Georges maître d'école à Archeau (Archon) x Judith Spita, fille de Jacques boulanger à Franquedal (Frankenthal) (4 novembre 1640)

René Fouquet, écuyer, sieur de Maizières, fils de Jacob, *écuyer sieur de Beaurepaire* et *dlle Esther de Chezelle* x *dlle Madeleine Herbin* fille de Daniel écuyer *sieur de Decourt* et † *dlle Esther de Villers* (10 octobre 1641)

Jean-Georges Pierre, soldat de Sedan x Suzanne Gingembre, fille de † Jacques et Barbe Valery demeurant à Brunehamel (9 août 1643)

François Chayer, *imprimeur demeurant à Château-Thierry*, fils de Jean *marchand* et Marie Joly de Château-Thierry x Marie Descourteaux, veuve de Jean Ratel (ou Catel), *maître brasseur demeurant à Sedan* (13 septembre 1643)

Pierre Vaisseau, soldat à Sedan, né à Montbéliard x Marie Toussaint, fille de † Pierre et Marguerite Biguet, demeurant à Marles (27 septembre 1643)

Guillaume Martouzeau, demeurant à Sedan x Suzanne Quief (= Le Queux ?), veuve de Nicolas Cochy (Cauchy ?) demeurant à Pouilly (16 mai 1649)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Pouilly-sur-Serre ou autre Pouilly) même si des Cauchy sont attestés en Thiérache

Paul Briet, laboureur à Aulnoy (Aulnois, Essômes) x Jeanne Descourteaux, fille de † Jacques marchand bourgeois et Marie Scalbergue (26 octobre 1651)

François Gérard, marchand de Sedan x Judith Soufflet, fille de † Abraham marchand de Guise (19 novembre 1651)

Claude Quaizan, soldat de Sedan, fils de † Nicolas maître joueur d'instruments à Château-Thierry et Charlotte Dorlodo x Judith Fiévet, fille de † Jacques maître tisserand à Douzy et Marie Cavie (20 décembre 1654)

Paul Chayer, maître potier d'étain de Sedan, fils de † Jean, marchand de Château-Thierry et Marie Joly x Suzanne Michaux, fille d'Abraham maître potier d'étain de Sedan et Marie Godin (2 mai 1655)

Elisée Le Feure (Fèvre ?), fils d'Adrien drapier à Fontaine près Vervix (Fontaine-lès-Vervins) et Elisabeth Troye x Jeanne Rouy, fille de Jean maître tisserand en toile de Sedan et Marie Saussoy (26 décembre 1655)

Jean Collas, canonnier de Sedan, fils de † Pierre maître arquebusier de Sedan et † Elisabeth Quijou x Marie Louette, fille de † Jacques maître cordonnier de Roussy et † Judith Marlet (4 juin 1656)

Laurent Couillon, marchand de l'Echelle x Suzanne Jumelot (lire plutôt Jumelet), fille de † Nicolas et † Jeanne Saubert ?, demeurant à Parfondeval (26 mai 1658)
Il s'agit de L'Echelle dans les Ardennes où des Coulon sont attestés

Mariage à Roucy : David Monot, de Sedan, fils de Denis bourgeois de Sedan et Alix du Ponton x Marie Phetizon, fille d'Oudart, *marchand de Concurreux (Concarreaux?)* (Concevreux) et † Jeanne Varnier (24 novembre 1658)

Nicolas Vignon, bourgeois de Sedan, fils de † Charles marchand à Couilly-le-Château (Coucy-le-Château) et Marie Le Serrurier x Rachelle Michelet, fille de Samuel, bourgeois de Metz et † Rachel Pilon (15 décembre 1658)

Siméon Fleurier, taillandier de Granvieux en Thiérache (Grandrieux) x Judith Simeon, fille d'Esaïe marchand de Sedan et † Charlotte Gens (28 décembre 1659)

Thomas Roger, marchand de Sedan x Rachelle Lambert, fille de † Henri et Françoise Ragoin demeurant à Rouci (21 mars 1660)

Jacques Banquet, tondeur de draps de Sedan, fils de Jean marchand de Castres et Finette Bandecourt x Eve Delchef, fille de Thirion marchand à Jametz et † Rachel Mozet (19 novembre 1662)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Tarn)

Louis Barbeau dit La Violette, soldat à Sedan [parfois aussi maître serger], fils de † Martin marquinier à Guise et † Barbe Rivière x Marie Nourissier, fille d'Elie maître arquebusier et † Esther Dardenne demeurant à Sedan (26 novembre 1662)

Jean Séverin, ministre du Saint Evangile *en l'Église* de Loudviller (Ludweiler dans le Palatinat), fils de Paul marchand à Sedan et Elisabeth Sevignon x Judith de Vaux, fille de † Nicolas ministre du Saint Evangile *en l'Église* de Laon et de Jeanne Basenge (30 mars 1664)

Jean Rochet, maître tailleur d'habits de Sedan, fils de † Thieri ? maître brasseur de Sedan et Suzanne Rondeau x Marie Trufet, veuve d'Antoine Poirier, marchand de Vervins (21 décembre 1664)

Nicolas Noudart, maître menuisier en ébène de Sedan x Marie Lamblot, fille de † Henry demeurant. à Roussy et Marie Gilbert (25 janvier 1665)

Agrand Charpentier, serrurier de Sedan x Jeanne Guin, fille de † Jean maître serger à Bréhamé (Brunehamel) et Elisabeth Siméon (1^{er} mai 1667)

Jean Michon, serrurier, 20 ans, fils de Jacques serrurier et Madeleine Jacob, de Château-Thierry x Marie Prela, 25 ans, fille de Jacques marchand et d'Elisabeth Michaux, demeurant à Saint-Loup-Bois (Saint-Loup-Terrier, dans les Ardennes) (20 mai 1668)

Isaac Lambert, cordonnier de Sedan, 20 ans, fils de † Jacques charpentier d'Eparcy et Marie Rouillon x Anne Renaud, 25 ans, fille de † Jean, marchand serger de Sedan et Marie Mairan (20 janvier 1669)

Martin Denizard, 27 ans, fils de François marchand à Crézanis (Crézancy) et † Marie Bon-torel x Elisabeth Aubert, 26 ans, fille de Gédéon drapier au Fond de Givonne et Catherine Grognet (2 juin 1669)

Nicolas Nizet, maître drapier de Sedan, 26 ans fils de † Mathieu drapier à Varviers (Varviers) et Jeanne Breulle x Jeanne Trouillon, 22 ans, fille de Massin marchand demeurant à Sedan et Marie Péroux (16 juin 1669)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Vervins ou Verviers)

Jean Bisseux, marchand demeurant à La Fère, fils d'Isaac marchand à Aipe (Eppes) en Picardie et † Judith Dumay x Marie Descan, 28 ans, fille de † Paul marchand cordonnier de Sedan et † Marthe Lacroix (8 septembre 1669)

Jacques Durandal, professeur de grec et d'éloquence à Sedan, 33 ans, fils de † Isaac bourgeois de La Fère en Tardenois et Judith Daniel x Madeleine Hamal, 26 ans, fille de † Daniel maître (ou marchand ?) brasseur et Madeleine Baron (23 février 1670)

Gilles Nizet, 30 ans, marchand, fils de feu Mathieu marchand à Vervi et feue Jeanne Breulle, demeurant à Sedan x Marguerite Poterlot, 21 ans, fille de feu Robert bourgeois et feue Madeleine Lalonde (15 juin 1670). Jérémie et Abraham Nizet marchands de Sedan oncles du marié, Jean Poterlot cy-devant capitaine de cavalerie et Gérard Archambaud marchands oncles de la mariée.

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Vervins ou Verviers)

Abraham Lefèvre, jardinier de Sedan, 51 ans x Judith Joli, 27 ans, fille de † Pierre et Sara Lenoble, de Landouzy-la-Ville. Pierre Lefèvre menuisier du Fraiti (Le Fréty), Gédéon Dusser tailleur d'habits d'Haraucourt (10 avril 1675)

Noël Cugnon, marchand serger du Fond de Givonne, 36 ans x Madeleine Renault, 21 ans, fille de Esaïe et Marie Butor, de Roussy (11 juillet 1675)

Pierre Michon, tailleur de limes de Sedan, 21 ans, fils de Jacques et † Madeleine Jacob, de Château-Thierry x Catherine Chartier, 20 ans, fille de Pierre et Alizon Beaudier demeurant à Sedan (1^{er} décembre 1675)

Jacob Lambert, drapier de Sedan, 25 ans, fils de † Jacques maître charpentier d'Eparcy en Thiérache et Marie Rouillon x Marie Enrion, 23 ans, fille de † Antoine maître serger à Daigny et Catherine Gillon (31 décembre 1679)

Claude Michon, tailleur de limes de Sedan, 22 ans, fils de Jacques maître serrurier de Château-Thierry et Madeleine Jacob x Anne Harmand, 22 ans, fille de Pierre maître maçon de Sedan et Marguerite Mallalle (15 septembre 1680)

Nicolas Fiquet, drapier de Sedan, 23 ans, fils de † Nicolas marchand de Vervins et Marie Nizet x Elisabeth Rondeau, 20 ans, fille de † Jean marchand dem. à Sedan et Anne Bruide ? (25 mai 1681)

Georges Durand, 32 ans, fils de † Jean et Louise Cethère (?) demeurant à Uzès x Anne Béquart, 23 ans, fille de † Pierre hôtelier au Pont de Verre (Pontavert) et Madeleine Courtonne (21 juin 1682)

Jean Cottin, docteur en médecine à Laon, 32 ans, fils d'Antoine docteur en médecine à Laon et Catherine de Monceau x Marguerite Toos, 15 ans, fille de Conrad marchand demeurant à Sedan et † Marie Coulet (16 août 1682)

Abraham Boquet, maître brasseur de Sedan, 24 ans, fils de † Jean maître passementier à La Fère et Suzanne Robinet x Suzanne Godet, 23 ans, veuve de Pierre Dufrayé aussi marchand brasseur à Sedan (8 septembre 1682)

Sieur François de Beaufort, receveur du comté de Roussy, 22 ans fils de † sieur Jean receveur du comté de Roucy et d'lle Jacobé [...] x d'lle Louise Marie Brazy, 20 ans, fille de † maître Etienne docteur en médecine demeurant à Sedan et d'lle Elisabeth Gommeret (14 février 1683). Sieur Jean de Beaufort, frère de l'époux, demeurant à Roucy, M. Pierre Brazy ministre à Chalandes (Chalendos, Saint-Siméon) frère de l'épouse.

Annexe 6
Les décès à Sedan de 1622 à 1683
BSHPF (ms 665) et médiathèque de Sedan
(fonds Gourjault carton 177)

Relevé effectué sur la copie de la bibliothèque de la société de l'histoire du protestantisme (en caractères droits) et sur celle du marquis du Gourjault (en italique lorsqu'elle complète ou contredit la précédente).

La forme moderne des noms de personnes et de lieux figure entre parenthèses lorsque la graphie la rend peu identifiable.

Louis Barbeau, 51 ans, natif de Guise, me cordonnier en vieil. Thomas Corbion, me épingleur, son beau-père et Louis Larché, son beau-frère, me bonnetier, tous demeurant à Sedan (17 août 1682).

Marié à Sedan le 26 novembre 1662, au moins 3 enfants morts à Sedan

Jacques Bélamy, 15 ans, natif de Mouy, fils de Servais Bélamy, serger à Mouy (3 octobre 1622)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne, Oise ou Seine-et-Marne)

Louise Benneau, 38 ans, native de Doi en Thiérache (Dohis), femme de Jacques Delo, tailleur à Sedan (10 septembre 1636)

Morte de la peste : Jeanne Bernard, 38 ans, native de Neufve-Maison près Hérisson (Hirson), femme d'Isaac Rousseau, soldat *en la garnison de Sedan* (27 mai 1632)

Jean Bertrand, 49 ans, natif de Dizy (Dizy-le-Gros) en Picardie, chapelier (9 novembre 1625)

Jean Bertrand, 5 ans et demi, natif d'Ynito (Iviers) en Thiérache, fils de feu Pierre Bertrand, manouvrier à Saint-Jean-aux-Bois et Claude Gingambre (5 avril 1634)

Marie Bescan, 72 ans, native de Château-Thierry, veuve de Pierre Thiery demeurant au Fond de Givonne (27 novembre 1648)

Claudia Bivaine, 52 ans, native de Soissons, femme de Renault Givry, marchand à Sedan (18 février 1633)

Jacques Bodot, 6 mois, natif de Roussy (Roucy), fils de Didie? Bodot, notaire au comté de Roussy y demeurant et Susanne Dequeux. Pierre Dequeux et Jean Aubert cordonnier demeurant tous deux à Sedan (24 avril 1668)

Françoise Blérise, 40 ans (*50 ans*), native de Guise, veuve de Jean Damien, soldat à Sedan (9 mars 1628)

Marie Bonaventure, 16 mois, native de Vervi, fille de Renard Bonaventure, me drapier à Sedan, et Marguerite Poncelet (6 août 1638)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Vervins ou Verviers)

Françoise Bontemps, 70 ans, native de Laon, veuve de Léonard Roblot, soldat au château (1^{er} septembre 1628)

Daniel Bouché, 10 ans, natif de Chauny, fils de feu Daimé? Bouché, ministre protestant d'Ay et Elisabeth de Rogissart (3 décembre 1622)

Anne Boullet, 50 ans, native de Buironfonq (Buironfosse), femme de Jacques Dumont me d'école à Sedan (26 septembre 1661)

Hélène Boutillet, 77 ans, native de Guise, veuve de Jean Bailla (=Bayart ?), serger à Sedan (27 novembre 1667)

Ozias Brimbœuf, sans mention d'âge, natif de Vervins en Thiérache, me serrurier à Sedan (24 août 1635)

Madeleine Brisbar, 58 ans, native de Villiers (*Verin ou Vevin*) (Vervins), femme de Lancelot Mathias de Monchenbert, avocat *en parlement demeurant à Sedan* (6 avril 1631)

Pierre Brisbar, 66 ans, de Montcornet *en Thiérache*, orfèvre (5 avril 1622)

Jean Brisbar, 22 ans, natif de Saint-Quentin, fils de *feu maître* Pierre Brisbar ministre *de la Parole de Dieu en l'Église à Raucourt (de Haucourt) (Lehaucourt) près de Saint-Quentin* et Rachel Blondel (14 décembre 1630)

Louis de Brossart, 46 ans, natif de Picardie, garde (*gruyer*) des bois et forêts *de Monseigneur* (20 septembre 1639)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

Victor Brugnon, 44 ans, natif d'Oy (Dohis?) en Thiérache, me serger (9 janvier 1634)
Une erreur de transcription donne le prénom de Victor à Pierre Brugnon qui abjure le 15 avril 1610

Pierre Bucquet, 70 ans, natif de Pont-Aver (Pontavert), soldat au château de Sedan (11 mars 1629)

Alexandre Carlier, 56 ans, natif de Gersi (Gersy), soldat à Sedan (23 décembre 1641)
6 enfants morts de 1626 à 1636

Antoinette Carlier, 36 ans, native de La Flamengrie, veuve de Jean Laplace, soldat à Sedan (11 juillet 1626)

Rémy Castet, 60 ans, soldat au château (31 décembre 1623)
Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine mais il pourrait être Rémi Castel, originaire de Gandelu, marié à Sedan le 8 décembre 1585

*Morte de la peste : Elisabeth Chambault, 50 ans, native de La Capelle, femme *en dernières noces* d'Isaac Fromery, maître serger à Sedan (23 ou 24 août 1632)*

Nicolas Chardet, sans mention d'âge, natif de Château (Château-Thierry), horlogeur (16 août 1627)

Marthe Charlotin, 60 ans, native de Château-Thierry (3 avril 1637)

Léonard Chevalier, 4 mois, natif de Vuillemetoc (?), fils de feu Léonard lieutenant major au régiment des gardes du prince de Guise et Jeanne Pillieux (?). Ses oncles Jean et Jacques Chevalier, marchands, demeurant à Sedan (22? décembre 1682)
Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne, Ardennes, Haute Garonne ou Loiret)

Marie Chevillet, 28 ans, native de Pontavert près Roucy, femme de Marc Hanot, drapier. Son mari et Jean Chevillet, son frère, marchand tapissier, tous demeurant à Sedan (17 avril 1674)

François Couet, 50 ans, natif de Bray, portefaix (7 avril 1629)

François Couet, originaire de Breynes à son mariage le 2 février 1603

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne, Ardennes, Haute-Marne)

Mort de la peste : Abraham Coulon, 25 ans, natif de Hérisson (Hirson), *maître teinturier* à Sedan (2 septembre 1632)

Mort de la peste : Jacob Cousteau (*Rousseau*), *dit Decauselle (ou Decautelle)*, 30 ans, natif de Hérisson *en Thiérache* (Hirson), soldat *en la garnison* de Sedan (8 octobre 1636)

Marçon Crappois, 88 ans, native de Fontenois, veuve de Robert Le Sur, charpentier à Francheval (23 mai 1627)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

Nicolas Crochet, 58 ans, natif de Rozoy (6 avril 1630)

Daniel Cury, 36 ans, natif de Picardie, serger (12 janvier 1642)

Retenu dans le corpus car le nom est bien attesté en Thiérache

Elisabeth Cury, 89 ans, native d'Hoy (Dohis?) en Thiérache, veuve de David Protain, me chapelier à Sedan. Jonas Protain, me chapelier à Sedan, fils de la défunte et Mathias Larché, drapier à Sedan, gendre de la défunte (5 juin 1680)

Nicole Daniel, 74 ans, native de Hérisson (Hirson) en Thiérache, veuve de Simon Lamy, chapelier demeurant aussi à Hérisson (26 janvier 1634)

Françoise d'Anicourt, 36 ans, native de Cinet (Chigny?) (4 mai 1627)

C'est la femme d'Antoine Poulain, de Tupigny, qui s'était réfugiée à Sedan en 1617

Suzanne Daret, 15 ans, sans mention de lieu de naissance, fille de Jacques, faiseur de canons à Sedan, et Marguerite Grognet (25 septembre 1636)

Retenue dans le corpus car le nom est bien attesté en Thiérache

Isabeau Daspit, 67 ans, native de Vrénin (Vervins), veuve de Briée (Brice) Chambaut, mégissier à Sedan (8 décembre 1628)

Isabeau Daspié, demeurant à Marfontaine à son mariage le 3 novembre 1585

Jean de Beaufay, 90 ans, natif de l'Eschelle, tonnelier à Sedan (16 avril 1644)
Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)

Philippe de Bezançon, 28 ans, natif de Virry, ouvrier en drap d'or et d'argent (6 juin 1665)
Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Saône-et-Loire)

Jeanne de Failly, 68 ans, native de Crannelet (Craonnelle), veuve d'Antoine Chappelier, tisserand à Vervins (27 avril 1622)

Esther Deguergni?, 65 ans, native de Soissons, veuve de Gérard Deblaine, quincailler à Sedan (24 janvier 1631)

Benjamin de Guignicourt, 47 ans, natif de Coucy-le-Château, manouvrier demeurant à Sedan. Pierre Vandenier maître d'école et Samuel Gibou maître d'école demeurant à Sedan (21 mai 1668)

Morte de la peste : Jeanne de Hamay, sans mention d'âge, native de Clémescy (Clémescy) en Picardie, veuve de Henry Prévost, vigneron *demeurant à Sedan* (14 mai 1633)

Jeanne de La Boue (Bonne?), 3 ans, native de Soissons, fille de Nicolas de La Boue (Bonne?) à Sedan et Antoinette de Marle (12 octobre 1622)

Benjamin de La Bonne, 6 ans, natif de Soissons, fils de Nicolas de La Bonne, marchand à Sedan, et Antoinette de Marle (25 juin 1627)

Charlotte Delaval, 11 ans et demi, native de La Fère, fille de Jérémie marchand et Marie Brazi. Son père et Etienne Brazi, son oncle, tous demeurant à Sedan (15 octobre 1676)

Jean de L'Escluse, 65 ans, natif de Signy le Petit, maître serger demeurant à Sedan. Henri Plaisant serger demeurant à Beaumont, et Jean de Lescluse serger demeurant à Sedan (21 mai 1668)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (plutôt les Ardennes)

Louis Delval, 56 ans, de Nouvion-en-Thiérache, manouvrier à Sedan (9 février 1623)

Marin Denizart, 30 ans, natif de près Château-Thierry, marchand à Sedan. Gédéon Aubert, son beau-père et Jacob Aubert, son beau-frère, tous deux marchands à Sedan (25 septembre 1673)

Fils d'un marchand de Crézancy à son mariage à Sedan le 2 juin 1669

Morte de la peste : Françoise Desjardins, 28 ans, native de Nouvion *en Picardie*, femme de Jean Marlé (*Maclé*), conroyeur à Sedan (29 août 1632)

Mort de la peste : Daniel Dejardin (*Dessgardins*), 16 ans, natif de Nouvion *en Thiérache*, fils de Jean, portefaix *au château* de Sedan et feue Madelaine Le Conte (27 octobre 1632)

Jean des Jardins, 60 ans, natif de Burontaa (*Buronface*) en Picardie (Buironfosse), portier *en la porte du Rivage* (17 juillet 1643)

Marie de Son, 41 ans, native de Neufmaison, femme d'Abraham Lefebvre, vigneron au faubourg du Ménil. Son mari et Jean Demonge, son beau-frère, drapier dem à Raucourt (6 août 1669)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)

Rachel de Troie, 18 ans, native de Landouzy, fille de Jean de Troie, laboureur à Landouzy (7 octobre 1629)

Morte de la peste: Jeanne de Troyes, 16 ans, native de Landouzy-la-Ville, fille de Noé laboureur *audit lieu* et Anne Ferré (27 septembre 1632)

Selon M. Jean-Paul Roelly: Jeanne et Isaac sont sans doute sœur et frère d'Elisabeth qui se marie le 26 juin 1639

Mort de la peste: Isaac de Troye, 14 ans, natif de Landouzy-la-Ville, fils de Noé et Anne Ferré (27 septembre 1632)

Suzanne de Trois, 50 ans, native de Picardie, femme de Guillaume Matuzeau (7 octobre 1648). Mariée à Sedan le 17 juillet 1639.

Elisabeth Detroye, 12 ans, native de Fontaine proche Vervins. Elie Rouy, tisserand et Isaac Messie, manouvrier dem à Sedan (23 mai 1678)

Nicolas de Vaux, 55 ans, natif de Géraumont, ministre de la parole de Dieu en l'Église chrétienne et réformée de l'Eschelle (29 juillet 1636)

Retenu dans le corpus en tant qu'ancien chanoine d'Essômes malgré ses origines ardennaises

Marie de Veine, 44 ans, native de Deppe (Eppes) en Picardie, femme de Jacques d'Auger, *sieur de La Verdure* (26 mai 1644)

Oudart Dewimy, 35 ans, natif de Hirson, cordonnier (4 janvier 1628)
Mentionné comme cordonnier au décès de sa fille Judith le 27 août 1632

Morte de la peste: Remiette Diverneau, 20 ans, native de Turrin *en Thiérache*, fille de feu Henry cordonnier à Turrin et feue Jeanne Grimpert, servante *au logis de feu Jean Consein le jeune*, dem à Sedan (21 octobre 1632)

De Toury d'après le pasteur Beuzart p. 82. Je la rattache plutôt à Cuiry en Thiérache, non loin de Rubigny où résident des Dizi et des Diverneau. A défaut, il pourrait s'agir de Curcy, dépendant de Brunehamel où habitent des Grimpler

André Dolé, 75 ans (23 novembre 1657)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (sans doute la Thiérache car sa fille, Elisabeth Dolet, est dite native de Buironfosse à son mariage le 22 juillet 1640)

Daniel Dollé, 22 ans (25 juin 1652)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

Elisabeth Dolet, 31 ans, native de Buironfosse, femme de Jean Faison dem à Sedan (29 novembre 1645)

Fille d'André Dolet, soldat à Sedan et de Judith Médart à son mariage à Sedan le 22 juillet 1640.

Jacques Dolay, 45 ans, natif de Rozoy (très vraisemblablement Rozoy-sur-Serre), soldat de la compagnie du gouverneur de Sedan (23 août 1626)

Sr Pierre Doré, 27 ans, ministre *du saint Evangile de l'Église réformée* de Gercy en Thiérache (10 décembre 1667)

Marie Dostiaux, 70 ans, native de Marle, fille? (comprendre plutôt veuve) de Nicaise André cordier de Sedan (3 juin 1622)

Pierre Drolet (*Derlet?*), 48 ans, natif de Sedan (*Rozoy en Thiérache*), maître potier d'étain (2 janvier 1632)

Jean du Buisson, 97 ans, natif de Balon (Dallon) en Picardie, cardeur de laine à Sedan (19 novembre 1627)

Jean Dufour, sans mention d'âge, natif de La Capelle, apprenti chirurgien (26 octobre 1631)

Me Antoine du Lion, 75 ans, natif de Hirson, *ayant exercé 43 ans, la charge de chantre en l'Église de Sedan* (7 juillet 1638)

Jean Dupont, 86 ans, natif de La Capelle, goherlier à Saint-Menges. Son beau-fils Paul Migeot drapier à Saint-Menges et Moyse Lestienne, son cousin, drapier à Sedan (29 décembre 1669)

Morte de la peste : Marie Du Sart, 3 ans, native de Chaulny, fille de Samuel maître canonnier (*savonnier*) à Sedan et Jeanne Dorlot (10 octobre 1632)

Le père, mort le 17 octobre 1632, est natif d'Aix-la-Chapelle et semble bien savonnier

Pierre Dutiltre, 53 ans, natif de Marfontaine, cordier (18 mars 1630)

A son mariage le 30 septembre 1602 est dit fils de Jean demeurant à Rougeries

Mort de la peste : Robert Du Tiltre, 58 ans, natif de Rogery *près Marfontaine* (02), cordier à Sedan (17 août 1636)

Elisabeth Duval, 71 ans, native de Silly, veuve de Nicolas Lombardet, décédée le 17 janvier. Charles Varnier, procureur au bailliage de Sedan, Paul Leduc demeurant à Sedan (18 janvier 1677)

Fille de feu Elie et Jeanne Boulet demeurant à Illy à son mariage à Sedan le 30 août 1637. Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

Suzanne Etienne, 58 ans, native de Sedan, femme de Pierre Prin, marchand à Château-Thierry. Etienne Prin, marchand, fils, et Nicolas Prin tailleur d'habits, beau-frère de la défunte, tous deux demeurant à Sedan (25 mars 1669)

Non retenue dans le corpus

Claude Fetizon, 17 ans, natif de Pontavert, étudiant en philosophie demeurant à Sedan (19 juin 1662)

Jean Fézeret, 55 ans, natif de Saint-Quentin *en Vermandois*, maître arquebusier à Sedan (11 avril 1632)

Susanne Flamand, 57 ans, native de Hérisson (Hirson), femme d'Abraham Radeau, me faiseur de faux. Son mari et Henry de Russignon, écuyer, tous demeurant à Sedan (17 octobre 1674)

Jeanne Fleury, 58 ans, native de Grand Rieu, servante à Sedan chez Pierre Desreumeaux. Pierre Beguin et son maître (4 décembre 1676)

Catherine Florquin, 90 ans, native de Verny, veuve de Gilles de Millan, marchand à Sedan (11 décembre 1628)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Vervins ou Verviers)

Esther Fouquet, 7 ans, native de Ponthenois, fille de Daniel Fouquet, soldat à Sedan, et Marie Raunet (5 mars 1626)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Fontenoy ou Pontavert)

Mort de la peste ? : Daniel Fouquet, dit la Jeunesse, 40 ans, natif de Fontenois, soldat *en la garnison de Sedan*, mari? de Marie Connet (5 mai 1637)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Fontenoy ou Pontavert)

Morte de la peste ? : Elisabeth Fouquet, 9 ans, native de Fontenois, fille de feu Daniel Fouquet *dit la Jeunesse*, soldat *en la garnison de Sedan et [Marie Connet]* (12 mai 1637)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Fontenoy ou Pontavert)

Nicaise Fournier, 64 ans, natif de Hirson en Picardie, tailleur d'habits à Sedan (23 mai 1646)

Olivier François, 54 ans, natif de Beaurieux, me tailleur d'habits à Sedan (8 novembre 1638)

il s'agit très vraisemblablement du converti du 30 décembre 1604

Charles Froment, 48 ans, natif de Rozoy, maître potier d'étain et fontenier de Sedan (4 avril 1628)

Marie Gardien, 3 ans, fille illégitime de Dubois Gardien, et Rachel Lochereau. Son oncle

Pierre Lochereau, drapier et Ezechias Bizotteau, son parrain, me chapelier, tous demeurant à Sedan (14 février 1682)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Thiérrache ?)

Mort de la peste : Antoine Grimpel, 45 ans, natif de Curcy dépendant de la paroisse de Brunehamel, soldat en la garde du château de Sedan (14 mars 1637)

Barthélemy Grimpel, 50 ans, cordonnier de Sedan (1^{er} février 1623)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

Husson Grimpel, 49 ans, natif de Curry (Cuirieux?) près Laon, cordonnier à Sedan (5 août 1625)

À son mariage le 9 mars 1597 à Sedan est dit fils de Noël, de Curry

Jean Grimpel, 66 ans, natif de Chéhéry le Rozou (*Chéry près Rozoy*), cocher de Madame la duchesse de Bouillon (16 octobre 1627)

Jean Grimpel, 55 ans, natif de Montcornet en Thiérache, tailleur d'habits à Sedan (10 décembre 1627)

Jeanne Grimpel, 48 ans, sans mention de lieu de naissance, veuve de Henry Gonnebœuf?, cordier à Sedan (29 octobre 1622)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Thiérrache ?)

Marguerite Grogny, 60 ans, sans mention de lieu de naissance, femme de Jacques Daret, arquebusier à Sedan (8 octobre 1636)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Thiérrache ?)

Jacques Guéry, 30 ans, natif de Voze (*Bézu le Guéry*), pays de Haynault, maître d'école (*d'hôtel*) dem à Sedan (28 juillet 1635)

Il y a erreur car Bézu-le-Guéry n'est pas en Hainaut: il pourrait s'agir de Vozée. Mais un Noé Garri, de Bézu-le-Guéry se marie le 20 septembre 1574

Daniel Guérin, 80 ans, natif de Rozoy, me tailleur à Sedan (5 février 1659)

Jean Guérin, 67 ans (10 mai 1657)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Thiérrache ?)

Marie Guérin, 66 ans, native de Mé (Lemé), femme de Clausse Remarck, de Sedan (28 septembre 1628)

Marie Guérin, 67 à 68 ans, native de Rouzoy en Thiérache (Rozoy-sur-Serre), veuve de Pierre Vienne, soldat à Sedan (26 mai 1646)

Pierre Guérin, 73 ans, natif de Rozoy en Thiérache, me chapelier à Sedan (16 mars 1662)

Pierre Guérin, 38 ans, natif de (laissé en blanc), marchand à Sedan (18 décembre 1667)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Thiérrache ?)

Alizon Guinemeau, native de Cury (Cuiry) en Thiérache, veuve en dernières noces de Jean Chaumont, sieur (scieur?) demeurant à Sedan. Jacques Leblanc, son fils, et Jacques Guinemeau frère de la défunte, tous deux maîtres sergers dem à Sedan (1^{er} août 1669)

Azarias Hamoir, 68 ans, natif de Sedan, me paulmier. Son fils Abel et M. Sadier, beau-père, ministre en l'Église d'Eppe près Laon (24 juillet 1682)

Madeleine d'Herbin, 53 ans, veuve de René Fouquet, écuyer, sieur de Mézières, capitaine de cavalerie son beau-frère, Jacques de Vanssay, chevalier, seigneur de Touffre et de la Malmaison, et Jean Desmoulins, procureur royal cousin germain, tous demeurant à Sedan (20 août 1673)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

Isaac Hesbaus (Desbans?), 2 ans, natif de Conscy (Coucy), fils de Daniel Hesbaus potier de Sedan et Marie Jacques (3 juin 1622)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)

Mort de la peste : Jacques Hileux, 70 ans, natif de Hérisson (Hirson), tourneur en bois à Sedan (26 septembre 1632)

Jean Hilloux (*Hilleux*), 50 ans, natif de Hirson en Thiérache, me serger à Sedan (22 mai 1634)

Madeleine Houdelette, 20 ans, native de Pontavert, fille de feu Simon marchand à Pontavert et Suzanne Fetizon. David Monot, régent du collège de Sedan, son oncle par sa femme et Daniel Fetizon, étudiant à Sedan, son oncle (1^{er} mars 1670)

Daniel Hugo, 37 ans, natif de Quéhéry (Esquéhéries), murquignier à Sedan (29 novembre 1638)

Jeanne Jaminet, 22 ans, native de Bisne (Benay), femme de Pierre Dubuisson, cardeur de Sedan (10 mars 1631)

Les Dubuisson semblent originaires de Dallon

Daniel de Jouvance, 68 ans, natif de Sedan, écuyer, *sr de Brussi* (Broussy), demeurant à Sedan (3 août 1647)

Non retenu dans le corpus car il est bien né en 1579 à Sedan où s'étaient réfugiés ses parents

Marie Jumelet, 58 ans, sans mention de lieu de naissance, veuve de Guery Magister, marchand à Sedan. Nicaise Piolte, me tailleur d'habits à Sedan, beau-frère et Paul Saubert, me passementier à Sedan, cousin de la défunte (22 août 1680)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Thiérache?)

Jean Ladame, 55 ans, natif de l'Echelle, cordonnier à Sedan (2 juillet 1636)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine qui semble en Ardennes

Jeanne Lambert, 83 ans, native de Hirson, veuve de Théodore Fillette, serger. Ses petits neveux, Isaac Lambert, cordonnier et Salomon Fressancourt, drapier, tous demeurant à Sedan (29 mai 1679)

Marie Lambert, 68 ans, native d'Epary, veuve de Thomas Deseret. Son fils Pierre, arquebusier et Jean Michelet, me passementier, son gendre, tous dem à Balan (6 octobre 1679)

Nicolas Lambert, 75 ans, natif de Buronfoie (Buironfosse), charpentier à Sedan (14 septembre 1626)

Dlle Louise Lanan (Lance), 64 ans, native de Picardie, veuve de Guillaume *de Sauger*, gouverneur *en la souveraineté de Raucourt (08)* (15 avril 1643)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

Marguerite Langlet, 80 ans, native de Resson en Picardie, veuve de Noé Geilles, muletier (29 novembre 1645)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Oise)

Mort de la peste : Toussaint La Plume, 45 ans, natif de Courselle, serger à Sedan (24 septembre 1632)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

Jacqueline Lardenoy, 70 ans, natif de La Raminoise, femme de Jean Gilson, me cordonnier à Sedan (5 mars 1639)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

François La Ramette, 15 ans, natif de Marle, fils de Louis grainetier et feue Marguerite Dolba (4 janvier 1624)

Mathurin Lavigne, 37 ans, natif de Juier (Iviers) près Montcornet, soldat à Sedan (24 mars 1637)

Morte de la peste : Madelaine Le Conte, 50 ans, native de Nouvion *en Picardie*, femme de Jean Desjardins, portefaix *au château de Sedan* (29 août 1632)

Plutôt Le Nouvion en Thiérache où des Desjardins sont attestés

Marguerite Lefebvre, 70 ans, native de Rozoy, veuve de Noël Bayard (2 novembre 1622)

Jeanne Lefèvre, 19 ans, native de Saint-Jean-aux-Bois, fille d'Abraham manouvrier et Marie Desson dem à Sedan. Le père et Jacques Lefèvre son oncle, marchand demeurant à Fontaine près de Vervins (16 juillet 1669)

Non retenue dans le corpus mais son oncle est de l'Aisne

Elisée Le Fèvre, 40 ans, natif de Fontaine près Vervins, meunier au moulin d'écorce à Sedan. Nicolas Larcher, me serger, cousin par sa femme, demeurant à Balan et Elie Rouy, son beau-frère, tisserand à Sedan (23 mai 1677)

Thomasse Lefebvre, 80 ans, native de Landouzy la Ville, femme de Jean Lavenary (Lave-

nant?), marchand demeurant à Sedan. Jean Gardier? étudiant en théologie, Daniel Ansequin, maître maréchal dem à Sedan (9 novembre 1668)

Jean Lelarge, 6 ans, natif de Guise, fils de Jean Lelarge, marchand de Sedan et Marie Lesieur (20 avril 1622)

Florent Le Lorrain, 40 ans, natif de la Picardie, tisserand à Sedan (5 mars 1645)
Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

Isaac Le Noir, 34 ans, natif de Castella (Le Catelet) en Picardie, sans mention de profession, à Sedan (5 août 1623)

Jacques Le Rat, 70 ans, natif de Clairfontaine /*Clerfontaine près La Capelle*, tisserand en toile *réfugié en cette ville de Sedan* (11 janvier 1632)

Jeanne Le Roux, 48 ans, native de Verneuil-sur-Marne, veuve de Jacques Michon, demeurant à Château-Thierry. Ses beaux-fils Jean et Pierre Michon, demeurant à Sedan (16 avril 1681)

Non retenue dans le corpus

Catherine Leroy, 78 ans, native de Hérisson (Hirson) en Picardie, veuve d'Isaac Miché, me serger à Sedan. Antoine Larché, me serger son gendre et Barthélémy Charpentier, drapier, son neveu, tous demeurant à Sedan (27 décembre 1674)

Claude Lespère autrement dit Claude Le Picard, 76 ans, natif de La Fère en Picardie, coronnier en vieux (27 juin 1648)

Madeleine Le Serrurier, 82 ans, native de Bohain, veuve de Robert Cotin, bourgeois de Sedan. Son fils Daniel capitaine des bourgeois et David Caussin, marchand, son petit-fils, tous demeurant à Sedan (14 août 1679)

Jeanne Le Vorson, 80 ans, native de Saint-Agny, veuve de Pierre le Brun, manouvrier à Sedan (12 février 1623)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne, Ardennes ou Meuse)

Marie Libessart, 30 ans, native de Cousse-le-Château (Coucy-le-Château), veuve d'Antoine Euvilly (comprendre Cuvilly?), soldat à Sedan (20 janvier 1637)

Marie Libotte, 60 ans, native de Hérisson en Picardie (Hirson), femme d'Etienne Villain, maître teinturier *au faubourg du Rivage* de Sedan (4 avril 1661)

Mort de la peste : Thomas Lochereau, *dit la Taille*, 40 ans, natif de Vervins, soldat *en la garnison* de Sedan (31 juillet 1636)

Jeanne Loisy, 7 ans, native de Soissons, fille de Jean Loisy, serger à Sedan, et Jeanne Lahaye (23 avril 1630)

Massin Loreau, 72 ans, natif de Parfondeval (02), marchand brasseur à Sedan (8 janvier 1662)

Nicolas Maca (*Macqua*), 60 ans, natif de Hirson, peigneur *de laine dem au faubourg du Mesnil* à Sedan (?? juin 1666)

Jeanne Macquet (*Marquet*), 55 ans, native de Hérisson (Hirson) veuve de Claude Roger, sergent au bailliage de Sedan (11 mai 1627) (*sans date en mai*)

Marie Mairesse, 21 ans, native de Crasne (Craonne), fille de Claude Mairesse, meunier (17 juin 1631)

Jacques Malésiaux, 90 ans, natif de Laon, fourbisseur d'armes (18 septembre 1625)
Famille réfugiée en 1574

Jeanne Malézieu, 58 ans, native de Picardie, veuve de Pierre Desormeaux, soldat à Sedan (3 février 1639)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

Daniel Mallet, 78 ans, natif de Montcornet en Thiérache, bourgeois de Sedan. Son fils Pierre Mallet et Jean Neaulme, fils de François Neaulme, avocat, son neveu, tous demeurant à Sedan (2 novembre 1682)

Mort de la peste : Jacques Mannet (sic), 18 ans (*sans mention d'âge*), natif de La Fère en Tardenois, fils de *feu* Etienne maître paulmier et Rachel Guillemin (30 août 1632)

Jérémie Marchand, 7 ans, natif de Tafresse (Travecy), fils de Jacques Marchand, jardinier, et Catherine Joly (14 mars 1626)

Mort de la peste : Elie Marchand, 30 ans, *de Travessi* (Travecy) près La Fère, maître serger à Sedan (1^{er} octobre 1632)

Elisabeth Marlet, 3 ans, native de Chaudarde, fille de feu Claude brasseur demeurant à Chaudarde et Marie Lefèvre. François Chayer, imprimeur demeurant à Sedan, grand oncle de la défunte à cause de Françoise Duqueu sa femme, et Jacob Dequeu, tailleur d'habits demeurant maintenant à Sedan, cousin issu de germain de la défunte (24 janvier 1669)

Martin Marlet ou Morlet, 87 ans, de Montcornet, marchand à Sedan (08) (28 août 1639)

Louis Mayoul, 44 ans, de Mons ou *Mouy* (Mouy ou Moy de l'Aisne), maître voyeur à Sedan (13 septembre 1632)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Belgique qui semble vraisemblable, Aisne ou Oise)

Judith Merdra, 80 ans, native de..., veuve d'André Dolet (18 avril 1661)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (sans doute la Thiérache car sa fille, Elisabeth Dolet, est dite native de Buironfosse à son mariage le 22 juillet 1640)

Mort de la peste : Guillaume Meusnier, 48 ans, natif de Laon *en Laonnois*, maître chirurgien employé pour penser (sic) les malades de la maladie contagieuse en cette ville de Sedan (24 juillet 1632)

Marie Mézan, 45 ans, native de Hérisson (Hirson) en Picardie, femme de Jean Renaud, me serger à Sedan (2 septembre 1659)

Martin Mézan, 83 ans, cordonnier en vieux (3 mai 1651)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine

Jean Migette, 81 ans, natif de Billy, capitaine de la garde de la ville de Sedan (10 mars 1625)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Meuse)

Claude Mitouart, 13 mois, natif de Roussi (Roucy), fils de Nicolas *maître chapelier à Sedan* et Madeleine Housta (3 août 1632)

Marguerite Moreau ou Mereau, 18 ans, *native de Montcornet en Thiérache*, réfugiée en cette ville pour la Parole de Dieu (26 avril 1636)

Antoine Nivar, 22 ans, « *submergé en se baignant* », natif de Douy en Picardie (Dohis ?), fils de Jacques Nivar tisserand *demeurant à Douy* et Jeanne Lépicier, valet de pied de *Madame la duchesse de Bouillon* (jeudi 22 juillet 1638)

Catherine Nizet, 70 ans, native de Verviers, veuve en 2^e noces de Jean Roze, drapier. Son fils Denis Cornet et Gilles Nizet, son neveu, tous marchands à sedan (16 août 1679)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Vervins ou Verviers)

Catherine Nizet, 33 ans, natif de Vervi, fille de feu Mathieu et Jeanne Breul. Gilles et Nicolas Nizet, marchands à Sedan, ses frères (7 juillet 1681)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Vervins ou Verviers)

Jeanne Nodin, 80 ans, native de Villeba, veuve de Jean Bourguignon, de Sedan (18 février 1622)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (La Ville aux Bois dans l'Aisne ou la Haute Marne)

Me Charles Paré, 52 ans, natif de *Moui* (Moy de l'Aisne), proche de Saint-Quentin *en Vermandois*, régent au collège de Sedan (26 octobre 1636)

Françoise Paris, 80 ans, native de La Fère, veuve de Gérard Bataille, cordonnier (16 septembre 1638)

Mentionnée comme native de La Fère en Tardenois à son mariage le 5 juillet 1608 à Sedan

Louis Picart, 3 ans, natif de Saint-Michel, fils de Jean Picart, soldat de la compagnie de Monseigneur et Jeanne Ladame (5 octobre 1622)

Marie Pigard, 9 mois, sans mention de lieu de naissance, fille de Jacques Pingart et Sophie Rambour demeurant à Saint-Quentin (*Saint-Contin*) (29 décembre 1650)

Isaac Pillon, 84 ans et demi (9 novembre 1658)

Mentionné comme demeurant à Coucy à son mariage le 2 juin 1596

Claude Pithoy, 88 ans, natif de Vitry-le-François, professeur de philosophie à Sedan.

MM. Leblanc et Trouillart (7 décembre 1676)

Retenu dans le corpus comme ancien supérieur des minimes de Laon

Jean Poulin, 92 ans, natif de Coucy le Château, jardinier à Sedan (15 octobre 1661)

Morte de la peste : Louise Poullain, 12 ans, native de Voupaix, résidant à Sedan au logis de Michel Simon, bourgeois de Sedan (7 septembre 1632)

Marie Poupart, 53 ans, native de L'Estang Goust (*Geangoust* = Saint-Gengoulph) près Pariseule (*proche de Gandeleu*), femme de Pierre Brian maître tisserand en toile demeurant à Sedan (22 août 1634)

Rachel Poussart, 62 ans, native d'Escaillgue (?), veuve de Jean Toillart, gendarme (16 février 1628)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Esquéhéries ou autre)

Daniel Prévost, 15 ans environ, natif de Roussi (17 mai 1654)

Mort de la peste : Henry Prévost, 55 ans, natif de Sedan (*Clémessy en Picardie*) (Clamecy), vigneron à Sedan (14 mai 1633)

Morte de la peste : Marie Prévost, 18 ans, native de Sedan (*Clémessy en Picardie*), fille de Henry Prévost, vigneron à Sedan et Jeanne Hamay (2 mai 1633)

Morte de la peste : Suzanne Prévost, 20 ans, native de Sedan (*Clémessy en Picardie*), fille de Henry Prévost, vigneron à Sedan et Jeanne de Hamay (13 mai 1633)

Jean Preuvot, 82 ans, natif de Soissons, me tisserand au Fond de Givonne. Philippe Preuvot, marchand à Sedan, fils du défunt et Henri Preuvot, aussi marchand à Sedan et petit-fils du défunt (8 janvier 1680)

Morte de la peste : Marie Prévost, 11 ans, native de La Vallée le Bled (La Vallée aux Bleds, fille de Renault Prévost, laboureur *dem audit lieu et Barbe Becaire (Becaine?)*, *ladite Prévost* demeurant au logis d'Alexandre Cartier soldat en la garnison de Sedan (1^{er} janvier 1633)

Madeleine Pringuet, 20 ans, native de Bohain (Bohain-en-Vermadois), fille d'Eloi Pringuet, soldat, et Susanne Miapvril (17 juin 1631)

Suzanne Radeau, 22 ans, née à Charleville, fille d'Abraham maître ouvrier de faux et de Suzanne Flaman (originnaire de Hirson d'après son acte de décès le 17 octobre 1674). Son père et Thomas de Seret me arquebusier, cousin, tous demeurant à Sedan (15 février 1674)
Non retenue dans le corpus en raison de son lieu de naissance mais exemple de migration

Daniel Rambonet, 3 jours, fils de Jean marchand et Anne Decamp. Son père et Daniel Decamp, parrain, ministre à Roucy (5 décembre 1676)

Jean Rapillard, 46 ans, natif de Château-Thierry, marchand à Sedan. Jacques, son fils, et Abraham Lepin, son neveu, tous demeurant à Sedan (18 mars 1676)

Marie Rapillart, 22 ans, native de Château-Thierry, femme de Daniel Bergeron, chirurgien à Sedan (6 octobre 1622)

Barbe Richard, 40 ans, native de Vizelle, femme de Brion Thiébaut, laboureur à Vizelle (13 mai 1636)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (peut-être Vézilly)

Nicolas Robin, 71 ans, de La Neuville en Thiérache (19 février 1651)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)

Philippe Rousenay, 70 ans, natif de Condé, manœuvre à Sedan (10 septembre 1622)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne, Ardennes ou Meuse)

Mort de la peste : Gédéon Rousseau, 4 ans, natif de Hérisson (Hirson), fils d'Isaac soldat en la garnison de Sedan et Jeanne Bernard (14 mai 1632)

Morte de la peste : Marie Rousseau, 3 ans, native de Hérisson (Hirson), fille d'Isaac, soldat en la garnison de Sedan et feue Jeanne Bernard (29 mai 1632)

Morte de la peste : Elisabeth Rousseau, 7 ans, née à Sedan (29 mai 1632)

Morte de la peste : Jeanne Rousseau, 8 ans, native de Hérisson (Hirson), fille d'Isaac et feue Jeanne Bernard (29 mai 1632)

Jacqueline Royer, 42 ans, native de Montcornet, femme de Jean Jacquesson, peigneur de laines (19 décembre 1626)

Judith Seillier, 50 ans, native de Brunhamé (Brunehamel, femme de Pierre Ganelle, serger à Sedan (4 juin 1630)

Marie Siméon, 36 ans, native de Bréhamé (Brunehamel), femme de Pierre Beguin ; son mari et Esaïe Siméon, son père, tous demeurant à Sedan (22 décembre 1679)

Valentin Suris, 75 ans, natif de Saint-Quentin, marchand à Sedan (10 décembre 1631)

Jean Tacquart, 75 ans, natif de La Fère, cordonnier (9 décembre 1629)

Alizon Tantine, 50 ans, native de Leschelle, servante (16 juillet 1624)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)

Adrien Tassagne, 33 ans, natif de Neuchastel, serger à Sedan (11 octobre 1622)
Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Seine maritime)

Pasquette Teilly, 65 ans, native de Landouzy, femme de... acquet Daret, arpenteur à Sedan (18 février 1639)

Marie Tizon, 60 ans, native de Château-Thierry, femme en 2^e noces (*dernier mariage*) du sieur Gédéon Chéron, ministre *du saint Evangile en l'Église réformée* de Sedan (5 avril 1666)

Pierre Toussaint, 27 ans, natif de Marfontaine en Picardie, sans mention de profession, à Sedan (29 juillet 1623)

Catherine Varnier, 17 ans, native de Vervi, fille de Gilles drapier et Magdeleine Nizet. Abraham Nizet, son oncle, et Jérémie Martin, aussi oncle, tous drapiers à Sedan (11 octobre 1675)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Vervins ou Verviers)

Martin Vaudin, 80 ans environ, sans lieu de naissance (6 janvier 1651)
Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Thiérache?)

Antoinette Vaudin, 14 ans, native d'Aubenton la Ville, fille de Martin Vaudin, cardeur de laine à Sedan et Elisabeth Dubuy (5 mars 1623)

Daniel Viet, 70 ans, natif de la Haute Vallée (?). Jean Lallement fileur et Jean Aubert, cordonnier à Sedan (28 novembre 1678)

Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)

Gilles Vuarnier, 48 ans, natif de Vervy, marchand (27 avril 1628)
Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Vervins ou Verviers)

Marguerite Vuilfroy, 50 ans, native de Baureul, femme de Thomas Larcher, me serger à Sedan. Son mari et Nicolas Larcher, me serger à Balan, son beau-frère (27 octobre 1679)
Non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Nord)

Mort de la peste: Jean Waha (*Vuaha*), 14 ans, natif de Guignicourt, fils de Christophe Vuaha, manouvrier *dem* à Sedan et de Jeanne Huttin (16 avril 1637)
Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne ou Ardennes)

Pierre Watelet (*Vuatelet*), 42 ans, tué «proditoirement» auprès de Fournoy (Fourmies?), natif de Vervins, marchand *dem* à Vervins (4 juillet 1639)

Personnes connues par leur seul prénom

Jeannette [...], 77 ans, native de Saint-Agny, réfugiée à Sedan depuis 15 jours (4 avril 1626)

non retenue dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine (Aisne, Ardennes ou Meuse)

Marie [...], 80 ans, native de Tergnier, femme de Barthélémy Guiot, serger de Sedan (1^{er} mars 1624)

Un jeune soldat du régiment Dauphin, 22 ans environ, natif de Crévy? en Picardie. Antoine Collas drapier à Sedan et Jean Larché, demeurant à Sedan, tous deux témoins de l'enterrement (25 mai 1680)

Non retenu dans le corpus en raison de l'incertitude sur son lieu d'origine. Il n'existe aucun Crévy en Picardie. Sans doute faudrait-il corriger en Crécy ou en Crépy?

Annexe 7

**Les catéchumènes à l'ambassade de Hollande de 1752 à 1781
(BSHPF ms 410)**

En grand consistoire le 23 décembre [1752] veille de la communion

Etienne Gratiot, fils de Jean Gratiot, de Monneaux près de Château-Thierry, a été reçu à la communion après avoir été examiné sur les principaux chefs de la religion par moi (23 décembre 1752). Fol. 16 r.

Isabel Moine, femme de Charles Tricoteux, de Flavil Martel (Flavy-le-Martel) a été reçue ce jour à la communion par moi (21 avril 1753). Fol. 16 v.

En grand consistoire [1753]

Marianne Le Fèvre, jeune fille de Moineau (Monneaux) près de Château Thierry, Jean Priemet, jeune homme né à Moineau âgé de 18 ans, Etienne Hoquet, jeune homme de 24 ans, de Frosit (Trosly-Loire) diocèse de Soissons, ont été reçus à la communion par nous (21 et 22 avril 1753). Fol. 17 r.

Melle Elisabeth Lydie du Moutier du Vatre, née à St Quentin, âgée de 18 ans, fille de Mr Pierre Jaques du Moutier de Vatre et de Me Charlotte Madelaine Valmalette a été examinée et reçue à la communion par moi (4 juin 1753). Fol. 18 r.

En grand consistoire

Françoise Contest, jeune fille âgée de 17 ans de Moineau, Jeanne Cochet, jeune fille âgée de 18 ans de Moineau, Louis Gratiot jeune homme âgé de 18 ans de Moineau ont été receus à la communion par moi (9 juin 1753). Fol. 18 v.

Marianne Moroi, âgée de 59 ans, veuve de Pierre Saint Léger, de Flavi le Martel en Picardie après avoir été examinée a été admise à la Sainte Cène par moi (29 septembre 1753). Fol. 19 r.

Mesdemoiselles [...] Louise de L'Isle, née à Chaulny [...] ont été instruites et après avoir été examinées ont été receues à la communion par moi (17 décembre 1753). Fol. 19 r.

[...] Jaques Bary, âgé de 17 ans, né à Vaux près de Château-Thierry fils de Pierre Bary ont été reçus à la communion après avoir été examinés par moi (9 avril 1754). Fol. 20 r.

[...] Jean Hoquier âgé de 22 ans, de Travilly (Trosly-Loire) près de Soissons, fils d'Etienne Hoquier

[...] Marie Germin, âgée de 18 ans, de Moineau près de Château Tierry (sic) fille de Paul Germain [...] ont été receus à la communion en consistoire la plus part la veille de Pâques 13 avril 1759 et les autres le jour de Pâques par nous. Fol. 20 r. et v.

Anne Briet, jeune fille, âgée de 18 ans, Anne Gravitiot³²⁷, veuve de Jacques Péron, âgée de 71 ans, Susanne Germon, femme d'Esaïe Liévin, âgée de 40 ans, Jean Liévin, son fils, jeune homme âgé de 17 ans, Marie Rose femme de Simon Ménard âgée de 52 ans, Pierre

327. D'après M. Roelly, il s'agit en réalité du patronyme Gratiot bien attesté à Monneaux.

Liévin jeune homme âgé de 15 ans, Jean Briet jeune homme âgé de 15 ans, ces sept personnes sont de Moineau, [...] toutes ces personnes ont été examinées et receues à la communion le samedi veille de la Pentecôte et cela en grand consistoire par moi (1^{er} juin 1754). Fol. 21 r. et v.

Marie Louise Mancelin, orpheline née à Luis (Leuze) en Picardie près de Vervins âgée de 23 ans [...] ces deux personnes ayant été examinées ont été receues à la communion par moi (26 septembre 1754). Fol. 22 v.

Pierre Huet, jeune homme âgé de 22 ans et Jeanne Huet, jeune fille âgée 18 (sic) ans sa sœur demeurent l'un et l'autre à Moineau ont été examinez et receus à la communion par moi (27 novembre 1754). Fol. 23 v.

Mademoiselle Louise Albertine Emilie Fromaget, née à Saint-Quentin en 1735, fille de me Etienne Fromaget et de dame Emilie Cottin, ayant été examinée a été admise à la communion ce 26 de mars par moi (26 mars 1755). Fol. 24 v.

En grand consistoire le 29 de mars [1755] veille de la fête de Pacques

Elisabeth Primet, jeune fille âgée de 16 ans, de Moineau [...] toutes ces personnes ont été receues à la communion la veille de Pacques après avoir été examinées par nous. Fol. 25 r.

Nicolas Jumenet, jeune homme âgé de 25 ans, né à Parfondevar (Parfondéval) diocèse de Laon province de Picardie, fils de feu Jean Jumenet et de Marie Froment, après avoir été examiné a été admis à la communion ce 16 de may [1755] par moi. Fol. 25 v.

En grand consistoire le 17 de may [1755] veille de Pentecôte

Jeanne (sic) Germon jeune homme âgé de 25 ans, Jean Jacob Cochard jeune homme âgé de 15 ans, de Moineaux, Jacques Cheverieux jeune homme âgé de 23 ans, Mariamne Masson jeune fille âgée de 20 ans, Louis Maréchal homme marié âgé de 33 ans, de Farnier (Fargniers) en Picardie [...] ayant été examinez ont été admis à la participation à la Sainte Cène par nous soussignez. Fol. 26 r. et v.

Samedi 27 de septembre [1755] la veille de la communion

Marie Anne du Coin âgée de 40 ans, femme de Claude Chevrier de Farnier en Picardie, Marie Louise Lami jeune fille âgée de 17 ans de Flaville Martel en Picardie [...] toutes ces personnes ayant été examinées ont été admises à la participation de la Sainte Cène ce 27 de septembre 1755 par moi. Fol. 27 v.

La veille de Noël le 24 de décembre [1755]

Charles Germon âgé de 20 ans, né à Moineaux, après avoir été examiné a été receu à la participation de la Sainte Cène par moi. Fol. 29 r.

Mlle Louise Françoise Amélie Fromaget, âgée de 28 ans, née à Paris, faisant sa demeure à St Quentin après avoir été instruite et examinée a été receue à la communion ce 2 d'avril 1756 par moi. Fol. 29 v.

Elizabeth Gratiot âgée de 19 ans et son frère Pierre Gratiot âgé de 17 ans l'un et l'autre de Moncourt paroisse de Saune (Essômes) après avoir été examinez ont été admis l'un et l'autre à la Sainte Cène ce 10 d'avril 1756 par moi. Fol. 30 r.

Mr Salomon Hirzel de Saint Gratien âgé de 17 ans, sous-lieutenant aux gardes suisses françoises né à St Quentin après avoir été examiné a été receu à la participation de la S. Cène par moi ce 16 d'avril 1756. Fol. 30 r.

Mr David André Capion âgé de 25 ans négociant demeurant à Saint Quintin (sic), né au Vigan après avoir été examiné a été receu à la participation de la Sainte Cène ce 17 d'avril 1756 par moi. Fol. 30 r.

Grand consistoire 17 avril [1756] veille de Pâques

Elisabeth Huet, âgée de 34 ans, de Moineau, Marianne Aneré âgée de 16 ans, Anne Aneré âgée de 15 ans, François Joly âgé de 38 ans, de Troly (Trosly-Loire) près de Soissons, Claude Germon âgé de 17 ans de Moineau, Jean Le Fèvre âgé de 19 ans, Isaac Liévin âgé de 14 ans, Jeanne Germon âgée de 33 ans de Moineau, Pierre Le Clerc âgé de 18 ans de Maucour (Montcourt, Essômes) près de Château Thierry, toutes ces personnes après avoir été examinées ont été reçus (sic) à la Cène de Pâques. Fol. 30 v. et 31 r.

Grand consistoire 5 de juin 1756 veille de Pentecôte

Marie Briet âgée de 22 ans, Pierre Briet âgée de 15 ans, Jacques Briet âgé de 16 ans, Jacques Briet âgé de 15 ½ ans, Marie Anne Germon âgée de 16 ans de Moineau, Jacques Poupart âgé de 50 ans de Montreuil au Lion (Montreuil-aux-Lions) [...] toutes ces personnes après avoir été examinées ont été reçues à la Cène de Pentecôte. Fol. 32 r.

[...] Pierre Germon âgé de 17 ans de Moineaux, après avoir été examinez ont été receus à la S. Cène ce 12 de juin 1756 par moi. Fol. 32 v.

François Huet âgé de 15 ans, fils de feu Huet (sic) et de Jeanne Germon né à Moineaux [...] après avoir été instruits, examinez ont été receus à la S. Cène le 25, 29 de mars 1757. Fol. 35 v.

Grand consistoire veille des fêtes de Pacques ce 9 d'avril [1757]

Pierre Poupart âgé de 22 ans, Jacques Bénard âgé de 15 ans, Jeanne Huet âgée de 17 ans de Moinneaux, ayant été examinez ont été receus à la participation de la S. Cène [...] ce 9 d'avril 1757. Fol. 36 r.

Jacques Beuzard, âgé de 22 ans, fils de feu Michel Beuzard et de Nicole Tandar??, né à Parfondevar diocèse de Laon en Picardie, Nicolas Decanceaux âgé de 22 ans, né à Dohis diocèse de Laon en Picardie, fils de Nicolas Decanceaux et de fue Magdelaine Brun, l'un et l'autre m'ayant témoigné leur extrême désir de renoncer aux erreurs de l'Église romaine dans laquelle ils étoient nez, m'ayant donné de solides raisons de leur conviction et de leurs lumières, ayant très bien satisfait l'un et l'autre aux questions proposées, m'étant assuré de la droiture de leurs sentimens et de leurs mœurs par des protestans qui les connoissent depuis lontemps, je les ai admis à l'abjuration et les ai receu à la participation de la S. Cène ce 20 de may [1757]. Fol. 37 r.

En grand consistoire veille des festes de la pentecôte le 28 de may 1757

Jacques Poupart âgé de 18 ans, Jean Poupart âgé de 20 ans, Susanne Duprez âgée de 16 ans de Moineaux, [...] ayant été examinez ont tous été receus à la participation de la S. Cène ce 28 de may. Fol. 38 v.

Marie Elisabeth Foucard, âgée de 23 ans, fille de Jean Foucard et de feue Magdelaine Semeri de Proisy en Picardie, ayant été instruite et examinée a été receue à la S. Cène ce 16 de mars 1758. Fol. 42 r.

J'ai reçu à la communion [...] Jean Bénard, fils de Siméon Bénard et de Marie Rose, Jean Guigné fils de Piere Guigné et de Marianne Etienne, Susanne Gratiot fille de Jean Gratiot et de Susanne Lièvre, de Moneaux (20 septembre 1757). Fol. 15 v.

[...] Mad. Marie Elisabeth Damaris Cottin, née à St Quentin, âgée de 16 ans, fille de Mr Henri Daniel Cottin et de Madame Mariamne Poupart [...] après avoir instruit examiné ces personnes sus nommées, elles ont été receues et admises à la participation de la Ste Cène aujourd'hui le 9 de may 1758 par moi. Fol. 44 r.

En grand consistoire veille de la Pentecôte ce samedi treizième du mois de may MDCCCLVIII

Elizabeth Guiniez âgée de 16 ans, Marguerite Benoît âgée de 14 ans, Mariamne Gallien âgée de 15 ans, Elizabeth Gallien âgée de 15 ans, Marie Prenet âgée de 14 ans, de Moineaux, Marie Geneviève Hellyot âgée de 13 ans, de Tessini (??) paroisse de Laon, [...] toutes ces personnes ayant été examinées ont été admises à la participation de la Ste Cène ce 13 de may 1758 par moi. Fol. 44 v. et 45 r.

Susanne Liévin, âgée de 41 ans, fille de feu Isaac Liévin et de défunte Marthe Alexandre, née à Moineaux, veuve de Jérémie Primet après avoir été examinée a été admise à la participation de la S. Cène ce 14 d'avril 1759 par moi. Fol. 52 r.

Marie Primet née à Moineaux, âgée de 16 ans, fille de feu Jérémie Primet et de Susanne Liévin après avoir été examinée a été receue à la participation de la S. Cène pour les fêtes de Pacques de cette année 1759 par moi. Fol. 52 r.

Samedi 2 de juin [1759] veille de Pentecôte

[...] Jean Aneret, âgé de 16 ans, de Trolay (Trosly-Loire) évêché de Soissons, Pierre Rut âgé de 24 ans, Elizabeth Huet âgée de 16 ans et sa cousine germaine Elizabeth Huet âgée de 16 ans, Mariamne Dubois âgée de 14 ans, Elizabeth Huet, âgée de 24 ans, de Moineaux [...] après avoir été examinez ont été admis à la participation de la S. Cène ce 2 de juin 1759 par moi. Fol. 53 r.

Marie Françoise Landry âgée de 24 ans, née à Montreuil au Lion diocèse de Soissons, fille de Simon Landry et de défunte Françoise Gilles après avoir été examinée a été receue à la participation de la S. Cène ce 19 de mars 1760 par moi. Fol. 55 r.

Grand consistoire du 5 avril [1760] veille de Pâques

Marianne Le Clerc, âgée de 16 ans, de Moineau, Marie Le Clerc, âgée de 14 ans, du même endroit [...] ont été examinés et reçus à la Ste Cène par nous. Fol. 56 r.

Claude Hervieux, âgé de 29 ans, natif de Saumothe (Sommauthe) près de Sedan demeurant à Moineaux, fils de feu Jean Hervieux et de Mariamne Hautecœur ayant abjuré les erreurs de l'Eglise romaine entre les mains de Monsieur Pajon ministre du S. Evangile comme il me l'a confirmé par sa lettre, ayant souhaitté d'être inscrit dans le livres (sic)

des membres qui composent notre chapelle, je n'ai pu lui refuser une si juste demande.
Paris ce 7 d'avril 1760. Fol. 56 v.

Le 23 mars suivant, le chapelain admet à la communion une femme du diocèse de Rouen après son abjuration devant M. Pajon, "pasteur autrefois de l'Église de Leyzic" (Leipzig). Fol. 56 v.

Elizabeth Rue née à Laborde près de Moineau, âgée de 23 ans, fille de David Rue et de Jeanne Primet, après avoir été examinée a été receue à la participation de la S. Cène ce 21 de mars 1761 par moi. Fol. 61 r.

Grand consistoire veille de Pacques le 21 de mars [1761]

[...] Marie Louise Huot âgée de 17 ans de Moineaux, [...] Mariamne Bourgeois femme de Claude Hervieux âgée de 33 ans, demeurant à Moineaux, née à Verpel évêché de Reims, ont été examinées et receus à la participation de la S. Cène ce 21 de mars et les deux derniers [Bacouliard et Bourgeois] après avoir fait abjuration des erreurs de l'Église romaine et, Jean Thierry ayant principalement donné à connaître combien il étoit instruit et fondé dans la connaissance des principes de notre S. Religion, ayant répondu d'une manière très distinguée à toutes les questions proposées et agitées entre notre communion et celle de Rome, ont été admis au nombre des membres de notre Église par nous. Fol. 61 r.

Mariamne Cochefer née à Moineau, âgée de 14 ans, fille de Pierre Cochefer et de Mariamne Huet [...] après avoir été instruites et examinées ont été receues à la participation de la S Cène ce 17 d'aoust 1761 par moi. Fol. 63 v.

Mlle Elizabeth Adélaïde Cottin née à St Quentin, âgée de 17 ans, fille de Mr Daniel Cottin et de Madame Mariamne Poupart après avoir été examinée a été receue à la participation de la S. Cène ce 15 de décembre 1761 par moi. Fol. 65 r.

Mlle Julie Pierrette Pourtalez née à St Quentin, âgée de 22 ans, fille de feu Mr N. Pourtalez et de défunte dame Gabrielle Dumoutier, après avoir été instruite et examinée a été admise à la participation de la S. Cène ce 31 de mars 1762 par moi. Fol. 66 r.

Grand consistoire du 10me avril [1762] veille de Pâques

[...] Paul Briet âgé de 18 ans de Moineaux [...] ont été examinés et reçus à la Sainte Cène par nous. Fol. 66 v.

Grand consistoire du 29 may [1762] veille des fêtes de la Pentecôte

[...] Marie Dupui âgée de 17 ans, Jean Huot âgé de 19 ans, Louis Briet âgé de 18 ans, Mariamne Marguerite Gratiot âgée de 14 ans, Pierre Etienne âgé de 16 ans de Moinneaux [...] ont été examinées et receus à la participation de la Ste Cène par nous. Fol. 68 r. et v.

Monsieur Jean Edouart Annibal Legues âgé de 16 ans, né à St Quentin, fils de Monsieur Annibal Legues et de défunte Madame Jeanne Elizabeth Cookes née à Londres, après avoir été examiné a été receu à la participation de la S. Cène ce 10 de mars 1763 par moi. Fol. 70 v.

Grand consistoire du 2 d'avril [1763] veille de Pacques

[...] Etienne Briet âgé de 17 ans, Marianne Huet âgée de 15 ans, Gédéon Leclair âgé de 15 ans, Jean Liévin âgé de 16 ans, Jacques Primet âgé de 15 ans de Moineaux [...] ont tous été examiné et reçus à la S. Cène ce 2 d'avril par nous. Fol. 71 v.

Grand consistoire du 21 may [1763] veille de Pentecôte

Pierre Papelar âgé de 17 ans, Elisabeth Briet âgée de 17 ans, Jean Baptiste Contès âgé de 15 ans, Marianne Briet âgée de 18 ans, Marie Marguerite Galien âgée de 14 ans, Marianne Julie Huot âgée de 14 ans, Marie Elizabeth Michaux âgée de 19 ans, Marie Huot âgée de 22 ans de Moineaux, [...] Pierre Henerest âgé de 19 ans, Elisabeth Henerest âgée de 18 ans de Troly au Bois (Trosly-Loire) évêché de Soissons [...] ces 24 personnes ont été examinées et reçues à la Ste Cène du Seigneur ce 21 may 1763 par nous. Fol. 72 r. et v.

[...] Marie Rose Foucard née à Prosy (Proisy) en Picardie, âgée de 22 ans fille de feu Jean Foucard et de défunte Magdalaine Sémery, lesquelles ayant été instruites et examinées ont été reçues à la participation de la S. Cène ce 23 décembre 1763 par moi. Fol. 74 r.

Grand consistoire du 21 avril [1764]

Pierre Cochefer âgé de 33 ans de Troli (Trosly-Loire) proche Couci (Coucy-le-Château) diocèse de Soissons, [...] Marianne Briet âgée de 18 ans de Moncourt évêché de Soissons, ces 10 personnes ont été examinées et reçues à la Ste Cène du Seigneur ce 21 avril 1764 par nous. Fol. 75 r.

Grand consistoire du 9 de juin [1764] veille de la Pentecôte

Marie Briet âgée de 27 ans, Pierre Liévin âgé de 24 ans de Moineaux, [...] ces 38 personnes ont été examinées et admises à la participation de la S. Cène ce 9 de juin 1764 par nous. Fol. 76 r. et v. et 77 r.

Milles Jeanne Elizabeth Leques née à St Quentin, âgée de 15 ans, fille de Mr André Hannibal Leques et de défunte Madame Jeanne Cooks après avoir été instruite et examinée a été admise à la participation de la S. Cène ce 25 de juin 1764 par moi. Fol. 77 r.

Grand consistoire du 6me avril [1765] veille de Pâque

[...] Marie Clair âgée de 15 ans d'Essaume près Château-Thierry, Jean Batiste Pierre Poupart âgé de 17 ans, de Montreuil (Montreuil-aux-Lions) près de la même ville, [...] Marie Huot âgée de 16 ans d'Essaume, ces 15 personnes après avoir été examinées ont été reçues à la participation de la Ste Cène ce 6 avril 1765 par nous. Fol. 79 r.

Grand consistoire du 25 mai 1765 veille de la Pentecôte

[...] Elizabeth Huet âgée 14 ans de Moineaux, [...] ces vint et sept personnes après avoir été examinées ont été admises à la participation de la S. Cène ce 25 mai 1765 par nous. Fol. 79 v. et 80 r.

Grand consistoire du 29 mars [1766] veille de Pacque

[...] Jean-Louis Huet âgé de 20 ans, Pierre Papelard âgé de 22 ans, M.J. Françoise Huet âgée de 15 ans de Moineaux, Jacques Huot âgé de 16 ans de Crosy (Crogis) évêché de Soissons [...] ces quinze personnes après avoir été examinées ont été admises à la participation de la S. Cène ce samedi 29 de mars 1766 par nous. Fol. 81 v. et 82 r.

Grand consistoire du 17 may [1766] veille de Pentecôte

Marianne Poupart âgée de 17 ans, Marianne Florentine Etienne 17, Marie Elisabeth Dupuy 15, Marie Jacqueline Contest 15, Pierre Huot 18, Pierre Etienne Germon 14, Marianne Lefèvre 18, Marguerite Huet 14, Marianne Papelard 21, Jaques Paque 19, Elizabeth Scot 18, Marianne Huet 19, de Moineaux [...] ces vingt cinq personnes après avoir été examinées ont été admises à la participation de la Ste Cène ce samedi 17 may 1766 veille de Pentecôte par nous. Fol. 82 v. et 83 r.

Grand consistoire du 18^e avril 1767 veille de Pâcque

Marianne Michau âgée de 18 ans, Marie Jeanne Cochefert 17, Anne Michau 18, Marie Graciot 15, Marianne Liévin 17, de Moineaux, Marie Charlotte Papelard âgée de 19 ans, Elisabeth Huet 17, Madeleine Huot 18 de Moineaux, Marie Françoise Rut 19 du même lieu, [...] ces trente huit personnes après avoir été examinées ont été admises à la participation de la Ste Cène du Seigneur ce samedi 18 avril 1767 veille de Pâques par nous. Fol. 84 r. et v.

Sd [sans doute 18^e avril 1767]

[...] Marie Gratiot âgée de 21 ans de Moineaux, fille de Louis Gratiot et de Marie Magdalaine Leclerc, [...] après avoir été examiné ils ont [été] admis à la participation de la S. Cène pour les fêtes de Pacques par moi. Fol. 85 r.

Claude Walbol³²⁸, âgé de 20 ans, né à Flavy Martel, fils de Claude Walbol et de Marguerite Gamar, Pierre Abraham Alavoyne, âgé de 15 ans, né à Annoy (Annois) en Picardie, fils de Pierre Abraham Alavoyne et de Marianne Vilette, [...] après avoir examiné ces trois personnes, je les ai admises à la participation de la S. Cène pour les fêtes de la Pentecôte ce 2 de juin 1767. Fol. 86 r.

Grand consistoire du 6 de juin [1767] veille des fêtes de la Pentecôte

[...] Marianne Primet 20, Jean Papelard 20, Louis Gratiot 17, Marie Jeanne Michaud 20 de Moineaux, [...] toutes ces 26 personnes après avoir été examinées ont été admises à la participation de la Ste Cène ce 6 de juin 1767 par nous. Fol. 86 r. et v.

[...] Jacques Poupart, âgé de 16 ans, de Montreuil ès Lions, [...] Pierre Dupuis, âgé de 16 ans, de Moineaux ont été admis à la participation de la S. Cène après avoir été examiné ce 4 octobre 1767 par moi. Fol. 87 r.

J'ai admis à la participation de la Ste Cène Madlle Marie Anne Sophie de Brissac, de St Quentin, âgée de 19 ans, après l'avoir examinée et lui avoir développé les principales vérités du christianisme ce 3 may 1768. Fol. 88 r.

[...] Mlle Gabrielle Henriette Dumoutier, née à St Quentin, âgée de 16 ans, fille de Mr Gabriel Dumoutier et de Madame Louise Serrurier son épouse, [...] après avoir été instruites ont été admises à la participation de la Ste Cène pour les fêtes de Noël ce 20 de décembre 1768 par moi. Fol. 89 v.

328. D'après M. Roelly, il s'agit en réalité du patronyme Watbot bien attesté à Flavy-le-Martel.

[...] Madame Susanne Julie Cottin de Fieulaine née à St Quentin, âgée de 20 ans, fille de Mr Daniel Cottin des Fontaines et de dame Marianne Poupart son épouse, mariée à Mr S.G.F. de Courvoisie brigadier des armées de S.M.T.C et chevalier de l'ordre royal du Mérite, né à Vevay canton de Berne, plusieurs ayant été instruits et d'autres examinés ont été admis à la participation de la S. Cène pour les fêtes de Pacques [1769] par moi. Fol. 90 r.

Grand consistoire du 13 may [1769] veille de Pentecôte

Pierre Huet âgé de 18 ans, Restitue Huet âgée de 16 ans, Catherine Angélique Huet âgée de 15 ans de Moineaux, [...] ces onze personnes ayant été examinées ont été admises à la participation de la Ste Cène le 13 may 1769 par moi. Fol. 90 v.

Mdlle P. H. Victoire de Brissac, de Saint-Quentin, âgée de 18 ans, fille de Monsieur et Madame de Brissac dudit lieu, a été admise après instruction à la participation de la Ste Cène pour les fêtes de Pâques 1770 par moi [entre 12 et 15 avril]. Fol. 92 r.

Grand consistoire de la veille de Pentecôte 2 juin 1770

[...] Angélique Poupart âgée de 15 ans de Montreuil (Montreuil-aux-Lions) et Pierre François Gallet, âgé de 15 ans, de Moineau, ont été examinés et admis à la participation de la Ste Cène par moi. Fol. 92 v.

Mlle Anne Marthe Cottin d'Epinay, née à Saint Quentin, fille de feu Monsieur Alexandre Cottin d'Epinay et de défunte Madame Marthe Féray son épouse, âgée de 16 ½ ans, [...] ces trois personnes ayant été instruites et examinées ont été admises à la participation de la Ste Cène ce 24 d'aoust 1770 par moi, à laquelle ils ont participé le dimanche après le sermon le 26 du même mois et an. Fol. 93 r.

Pierre Barry, de Vaux-Moineaux (Essômes), âgé de 16 ans, a été reçu à la communion le 2 avril 1774 par moi. Fol. 98 r.

Samedi 21 may [1774] veille de Pentecôte

François Poupart, âgé de 17 ans, de Montreuil aux Lyons près Château-Thierry, [...] ont été admis à la participation de la Ste Cène par moi. Fol. 98 r.

[...] Pierre Huot, âgé de 18 ans, de Moinneaux, ces sept personnes après avoir été examinés ont été admis (sic) à la participation de la Ste Cène ce dimanche jour de Pacques 30 de mars 1777 par moi. Fol. 102 v.

Pierre Huot âgé de 19 ans, Jean Pierre Huet âgé de 17 ans, Jean Guigniez âgé de 17 ans de Moineaux, [...] ont été admis à la participation de la Ste Cène pour les fêtes de la Pentecôte ce 13 may 1777 par moi. Fol. 103 r.

[...] Pierre Huot 17 d'auprès Moineaux, ces 10 personnes ont été reçues le jour de Pâques 19 avril 1778 par moi. Fol. 103 v.

J'ai admis à la participation de la Ste Cène, après leur avoir développé les principales vérités et les devoirs principaux du christianisme, Mr Jean Paul Marix (sic) Cottin et Madlle Jeanne Marguerite Dauphine Cottin, place Vendôme, [...] plus Madlle Marie-Anne Damaris de Vâtre, de Saint-Quentin [...] et tous ces jeunes gens ont fait profession publique de leur christianisme l'une des fêtes de Pâques 1779. Fol. 104 v.

Madame Cottin, de Saint-Quentin, née Poupard, a fait sa première communion le dimanche 30 juin 1779. Fol. 104 v.

[...] Mlle Adélaïde Dumoutier, née à St Quentin, âgée de 16 ans, fille de Mr Pierre Jacques Susanne (sic) André Dumoutier de Vâtre et de Madame Elizabeth Damaris Cottin son épouse, [...] ayant instruit et examiné ces neuf personnes, je les [...ai] admises à la participation de la Ste Cène pour les fêtes de la Pentecôte de la présente année 1781. Fol. 107 v. et 108 r.

